



# Assemblée générale

Soixante-treizième session

9<sup>e</sup> séance plénière

Mercredi 26 septembre 2018, à 15 heures  
New York

Documents officiels

Président : M<sup>me</sup> Espinosa Garcés. . . . . (Équateur)

*La séance est ouverte à 15 heures.*

## Allocution de M. Jorge Carlos De Almeida Fonseca, Président de la République de Cabo Verde

**La Présidente** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Cabo Verde.

*M. Jorge Carlos De Almeida Fonseca, Président de la République de Cabo Verde, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Jorge Carlos De Almeida Fonseca, Président de la République de Cabo Verde, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Fonseca** (*parle en portugais; texte anglais fourni par la délégation*) : Je vous félicite, Madame la Présidente, de votre élection, et je vous souhaite grand succès dans votre mission noble et difficile. Je félicite également M. Miroslav Lajčák, de la République slovaque, Président sortant de l'Assemblée générale, de l'excellent travail accompli durant son mandat.

Par ailleurs, je tiens à exprimer ma plus haute appréciation au Secrétaire général, M. António Guterres, de sa direction intelligente et compétente de notre maison commune, et à réaffirmer la pleine confiance que nous lui faisons et notre profond respect

pour la manière dont il s'acquitte de son rôle de chef de file, en particulier face aux nombreux problèmes que le monde connaît actuellement. Je pense par exemple au terrorisme, qui fait tache d'huile dans bien des pays; à la crise migratoire, notamment sur le continent africain, d'où nous apprenons presque tous les jours que des jeunes, des enfants et des femmes ont abandonné leur foyer, par désespoir, et se sont aventurés dans le monde à la recherche d'une vie meilleure, pour ne trouver finalement que des conditions de vie indignes; à l'impact des changements climatiques sur la sécurité humaine; aux conflits et aux autres menaces à la paix qui nous viennent des quatre coins du monde; et à la pauvreté criante, réalité persistante qui met à l'épreuve notre aptitude mondiale à ne laisser personne de côté.

Afin d'atténuer ces problèmes et d'autres que nous rencontrons, nous tous qui sommes présents ici à l'Assemblée, l'ONU travaille sans relâche sous la direction du Secrétaire général, à qui je veux exprimer une fois de plus notre profonde gratitude. Pour remédier à ces problèmes, la Présidente de l'Assemblée générale n'aurait pu proposer thème plus approprié pour sa présidence que « Faire de l'ONU une organisation pour tous », cela sans oublier de promouvoir le multilatéralisme, que je définis ici comme le fait de conjuguer les efforts et de s'engager sur la voie d'une force mondiale fondée sur des responsabilités partagées, afin de bâtir les sociétés pacifiques, équitables et durables que nous voulons tous.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 ([verbatimrecords@un.org](mailto:verbatimrecords@un.org)). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

18-29878(F)



Document adapté

Merci de recycler



Le 10 décembre, nous célébrerons le sixante-dixième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Néanmoins, la haine, la discrimination et la violence sont encore vivaces et bien présentes. Comme la Directrice générale de l'UNESCO l'a déclaré,

« [d]es centaines de millions de femmes et d'hommes vivent dans la misère, privés des moyens de subsistance élémentaires et de tout horizon. À la faveur des mouvements de populations forcés, les droits de l'homme sont bafoués comme jamais auparavant. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 s'engage à ne laisser personne de côté – les droits de l'homme doivent être le fondement de tout progrès ».

La date du 10 décembre, qui marque la Journée internationale des droits de l'homme, revêt une importance stratégique dans la mesure où les droits de l'homme se sont constitués en une norme universelle à quoi la société doit satisfaire, une norme inclusive à l'échelle mondiale et porteuse d'émancipation sur le plan social, qui doit permettre à tous les êtres humains de s'épanouir librement et pleinement. Le fait que les normes et principes universels des droits de l'homme soient partie intégrante de l'ordre juridique de nombreux pays représente une avancée majeure pour l'humanité. Toutefois, cela ne signifie pas que ces normes et principes sont intégralement et effectivement acceptés. En pratique, les réalisations obtenues dans le domaine des droits de l'homme se traduisent par un ensemble organisé de droits qui se combinent aux circonstances culturelles ou historiques pour tisser une histoire non linéaire qui est parfois contradictoire mais toujours ouverte et sans fin.

Par conséquent, le respect de la Déclaration universelle des droits de l'homme forme un objectif indéniablement noble et reste à la fois l'un des grands défis de notre époque. Bien que les efforts s'intensifient pour garantir sa bonne application, les violations relèvent maintenant presque d'une politique officielle dans de nombreuses parties du monde. Il s'en observe également dans les situations de guerre, qui touchent malheureusement de nombreuses parties du monde, en particulier l'Afrique, et prennent une ampleur inacceptable par le biais de pratiques de plus en plus courantes comme la traite d'êtres humains, en particulier d'enfants, la criminalité transnationale organisée, ainsi que les actes de génocides et autres crimes de guerre. Malgré ces circonstances défavorables, nous brandissons la bannière de l'espoir et luttons pour défendre et promouvoir les droits de l'homme, portés avant tout par

notre foi dans l'aptitude de l'humanité à faire preuve de créativité pour façonner la réalité de telle sorte qu'elle épouse notre volonté, nonobstant les causalités et les contraintes.

Le choix que notre pays a fait de mener une politique de paix, de dialogue et d'entente pour prévenir et régler les conflits repose sur ces valeurs et témoigne de l'importance que nous leur attachons. Il tient aussi à la nature même des Caboverdiens – à la culture de tolérance qui a permis que nos politiques soient guidées par ces valeurs et les principes connexes pendant les quatre décennies écoulées depuis que nous sommes devenus une nation souveraine. Dans nos vies de tous les jours, nous faisons la preuve que la tolérance est possible et que les valeurs en question sont vraiment partagées, même face à l'adversité.

Nous déplorons vivement que la peine de mort existe encore dans de nombreux pays du monde. Qu'il en soit ainsi au XXI<sup>e</sup> siècle exige de notre part à tous une réflexion approfondie, soigneuse et responsable. C'est un fait que la recherche d'une nouvelle conscience universelle nous amènera à repenser notre appréhension des buts et des moteurs de la coexistence humaine, mais ceux-ci devraient toujours être fondés sur le respect de la vie et de la dignité immanente des êtres humains.

La Constitution et le système judiciaire de Cabo Verde ne prévoient pas de sentence à vie ni de condamnation à mort. De fait, la peine de mort n'a plus été appliquée dans notre pays depuis le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle. Notre singularité historique et sociale a instillé en nous des valeurs et des principes culturels qui font prévaloir le droit à la vie en toute circonstance. À cet égard, nous réaffirmons notre appui total à l'appel que le pape François a récemment lancé à la conscience des pouvoirs publics du monde entier pour qu'ils s'emploient à réunir un consensus au sujet de l'abolition de la peine de mort. En plus de demander la répudiation ferme, exemplaire et sans équivoque de la peine capitale, le pape François a également dit son hostilité aux exécutions prétendument extrajudiciaires, autrement appelées meurtres illégaux, qui ont cours de nos jours.

Au nom de la clémence et de la prudence, nous sommes convaincus que la peine capitale n'est pas adaptée ni équitable, non plus qu'utile pour rendre la justice, compte tenu de sa conditionnalité et de ses faiblesses, qui sont insurmontables. En tant que valeur supérieure, la vie ne peut pas être laissée à la merci de juges naturellement faillibles qui, oublieux des lois de la clémence, insistent imprudemment pour revêtir l'habit

souillé du bourreau, succombant à la faible lumière jetée par une loi qui, en termes de valeurs relatives, ne prévaut certainement pas sur la vie ni sur la morale qu'elle incarne.

Nous estimons par ailleurs que, sur la base d'une anthropologie inébranlable et optimiste, les êtres humains peuvent être réhabilités, et que, dans le monde moderne, il existe des circonstances institutionnelles et des formes moins sévères de punition qui restent adaptées et efficaces et qui évitent de recourir à la solution radicale honteuse qui consiste à ôter la vie à un autre être humain. Quand on envisage la justice pénale dans le contexte de l'état de droit, la peine capitale est injustifiable. C'est dans cet esprit que nous adhérons sans réserve à l'appel lancé par le pape François en faveur d'un moratoire universel sur les exécutions.

Depuis 43 ans qu'il est indépendant, Cabo Verde, petit État insulaire qui souffre de graves pénuries en matière de ressources, est fier d'être un pays démocratique dont le fonctionnement s'appuie sur l'état de droit grâce aux sacrifices et à la détermination des Caboverdiens qui vivent sur le territoire et à l'étranger. Je crois que mon pays peut contribuer, même modestement, à la recherche de solutions aux grands problèmes qui se posent aujourd'hui à notre monde agité. Plus qu'un modèle en vertu de la stabilité qui caractérise notre pays ou du régime démocratique que nous avons bâti et consolidé, la nation de Cabo Verde, qui existait avant la création de l'État de Cabo Verde, peut être considérée comme un exemple de coexistence pacifique entre des personnes de différents pays et de différentes confessions qui se sont mélangées pour aboutir à une culture unique et diverse qui est ouverte au monde et au partage des valeurs.

Sans prétention ni fausse modestie, je suis également fier du parcours de mon pays, depuis son indépendance et jusqu'à ce jour. En fait, j'ai le plaisir d'indiquer que, selon les indices humains, économiques et financiers, les réalisations de mon pays ont été accueillies favorablement par les principales institutions internationales, en particulier celles qui relèvent de la sphère financière. Toutefois, étant donné que notre pays a une économie axée sur les services, un marché très restreint et un secteur agricole qui est aux prises avec la désertification et de faibles pluies, nous ne pouvons pas ignorer nos vulnérabilités importantes, et nous notons que nous ne devons pas relâcher nos efforts avant que notre pays ait accédé au statut de pays à revenu intermédiaire. Nous estimons en effet qu'il nous faut ne pas perdre

de vue que notre économie reste très dépendante et ne peut absorber un grand nombre de nos travailleurs, avec tous les effets sociaux que cela engendre, raison pour laquelle nous demeurons tributaires de la solidarité internationale. Naturellement, nous devons également nous appuyer davantage sur nos ressources intérieures, mises en valeur au moyen de partenariats public-privé, gagner en efficacité dans la lutte contre la pauvreté, l'extrême pauvreté, l'exclusion sociale et le chômage, en particulier celui des jeunes, et ainsi promouvoir la croissance et le développement à Cabo Verde.

Les contraintes qui sont les nôtres dans les domaines de l'énergie, de l'eau, de la santé et de l'assainissement, pour n'en citer que quelques-uns, doivent toujours être au centre de nos préoccupations, et nous aurons besoin de bâtir les infrastructures requises pour créer les conditions propices à une croissance durable de notre économie. De même, pour l'avenir, nous devons également nous pencher sur les conséquences désastreuses que les changements climatiques et les catastrophes naturelles ont sur le monde, et en particulier sur les petits États insulaires en développement.

Cabo Verde est devenu un pays à revenu intermédiaire en 2008, quand le monde était en proie à une crise financière internationale majeure, ce qui a contribué à ce que nous manquions l'occasion créée par notre accession à ce statut. Depuis lors, les vulnérabilités structurelles de notre pays se sont non seulement aggravées mais elles ont également pris un tour plus complexe. Nous le constatons dans les asymétries régionales croissantes, exacerbées par l'absence de continuité territoriale, qui va avec le fait d'être une nation insulaire, dans les effets néfastes de la sécheresse, de la désertification et des autres incidences des changements climatiques, ainsi que dans la faiblesse des capacités de production, le chômage des jeunes, les inégalités sociales et entre les sexes, le poids excessif de la dette extérieure sur le budget et la difficulté à assurer des liaisons aériennes et maritimes internes, qui entrave la création d'un marché compétitif et cohérent, essentiel au développement du tourisme. Tout cela nous convainc de l'utilité et de la nécessité d'adopter des mesures d'appui distinctes et adaptées aux réalités de notre pays en ce qui concerne le développement, le commerce et la dette extérieure.

Enfin, nous demandons que les pays en développement occupent une place plus centrale et aient davantage voix au chapitre dans le système des Nations Unies, l'Organisation de coopération et de développement économiques et d'autres institutions,

conformément à l'action qui est déjà menée. À cette fin, en décembre 2018, le Gouvernement caboverdien organisera une table ronde à Paris pour appeler à la mobilisation de partenariats novateurs qui tiennent compte de notre situation réelle en tant que petit État insulaire en développement. Cabo Verde voudra entendre ce que nos partenaires de développement pensent de la pertinence de nos propositions et options, et envisager avec eux des formes de coopération, en coordination étroite avec les initiatives nationales que nous avons décidé de mener, notamment l'alignement de notre plan national de développement sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les objectifs de développement durable. Nous comptons donc sur le soutien des Membres de l'Assemblée dans notre cheminement vers le développement durable à quoi nous aspirons tous.

**La Présidente** (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Cabo Verde de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Jorge Carlos De Almeida Fonseca, Président de la République de Cabo Verde, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Allocution du Roi Mswati III, Chef de l'État du Royaume d'Eswatini**

**La Présidente** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Chef de l'État du Royaume d'Eswatini.

*Le Roi Mswati III, Chef de l'État du Royaume d'Eswatini, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. M. le Roi Mswati III, Chef de l'État du Royaume d'Eswatini, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Roi Mswati III** (*parle en anglais*) : C'est un grand honneur pour moi de prendre la parole devant l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session, où nous sommes venus pour renouveler notre engagement de créer un environnement porteur pour toute l'humanité.

Le thème de la présente session, « Faire de l'ONU une organisation pour tous : une force mondiale fondée sur des responsabilités partagées, au service de sociétés pacifiques, équitables et durables », fait nettement écho à la résolution 72/279, adoptée le 31 mai, qui

tend à repositionner le système des Nations Unies pour le développement afin de mieux aider les pays dans la réalisation des objectifs de développement durable sous une direction nationale renforcée et dans le cadre de la coopération internationale.

Lorsque l'Organisation des Nations Unies a été créée en 1945, elle avait principalement pour but d'atténuer les tensions et d'éviter un nouveau conflit après la Seconde Guerre mondiale. Depuis, nous nous sommes réunis comme une famille à l'Assemblée générale pour renouveler cet engagement et analyser la manière dont nous remédions aux problèmes que le monde rencontre. Il est temps d'évaluer dans quelle mesure nous sommes encore à la hauteur de la philosophie des fondateurs, qui entendaient faire en sorte que nous n'ayons plus jamais à endurer de guerre mondiale, en trouvant plutôt des solutions pacifiques pour régler les conflits potentiels.

Nous avons tous conscience des foyers de tension qui existent dans différentes régions du monde et qui supposent que les États Membres s'exprimer d'une seule et même voix quand ils proposent d'éventuelles solutions pacifiques. Étant donné qu'une approche fragmentée ferait que les solutions pacifiques seraient hors d'atteinte pour les pays concernés, il est impératif que nous nous attachions à trouver remède aux problèmes ensemble, en tant que famille des Nations Unies, dans l'intérêt d'un règlement durable.

Nous engageons les pays qui sont aux prises avec des situations de conflit à proposer des solutions élaborées chez eux pour venir à bout de leurs divergences. Nous les invitons instamment à s'abstenir du recours à la force pour imposer le changement. Lorsqu'ils ne sont pas d'accord, ils doivent opter pour le dialogue, qui est le meilleur moyen de trouver des solutions durables. Quand il n'y a pas de sang versé, l'unité prévaut, tandis que la violence entraîne l'instabilité.

Ceux qui ont perdu des proches ou des biens durant des conflits n'oublient pas, et leur amertume complique nettement les efforts d'édification de la nation. Les États Membres sont exhortés à éviter d'attiser les tensions dans les pays en proie à des troubles en appréhendant l'intervention dans une logique de division, car cela va à l'encontre du but qui a présidé à la création de l'ONU. Pour l'intérêt supérieur de l'humanité, nous devons toujours chercher et trouver une façon de régler tous nos différends à l'amiable.

Le déséquilibre entre riches et pauvres est une autre préoccupation majeure, d'autant qu'il continue de

se creuser jour après jour, malgré les efforts que nous déployons pour atteindre les objectifs de développement durable qui visent à combler cet écart. En tant que famille des Nations Unies, il nous faut prêter une attention soutenue au problème, car il contribue au terrorisme et aux heurts sociaux dans le monde.

L'Union africaine s'est aussi donné pour objectif d'améliorer la vie des gens en parvenant à la réalisation d'une Afrique dûment développée au profit de tous d'ici à 2063. Il importe de soutenir les programmes de ce genre, qui sont semblables à des initiatives menées dans d'autres endroits du monde, dont certaines ont abouti à des progrès notables en la matière. Nous engageons vivement les groupements avancés à apporter un appui véritable aux pays en développement qui ont adopté de bons programmes pour transformer leur économie mais n'ont pas les moyens de les mettre en œuvre. La lenteur du développement dans ces pays ajoute au fardeau qu'ils ont à porter du fait qu'ils ne sont pas en mesure de satisfaire les besoins du peuple et de la société. Nous devons trouver des solutions pour accélérer le développement d'économies durables en éliminant les obstacles qui se dressent sur sa route, conformément aux objectifs de développement durable.

Il est peut-être temps que nous fassions appel à des chercheurs afin d'établir de quoi les pays en développement ont besoin pour accélérer leur croissance économique et d'identifier des projets à haut rendement qui seraient les meilleurs catalyseurs à cet effet. Nul pays ne mérite de voir s'écouler une année complète sans le moindre investissement. Nombre de pays connaissent des réussites dont ils peuvent partager les enseignements, qui peuvent aider les pays en développement de telle sorte qu'aucun pays ne soit laissé de côté, tandis que nous nous efforçons d'atteindre nos objectifs de développement.

Le continent africain doit toujours composer avec diverses maladies, dont l'Ebola, le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose, et bien d'autres encore, chacune nécessitant d'importants financements pour être surmontée. L'Afrique a pris la résolution d'éliminer ces maladies dans les meilleurs délais. Toutefois, sans financement, ce sera difficile. Certains de ces problèmes de santé demandent une analyse plus approfondie, étant donné qu'il y a eu des cas où nous avons enregistré des succès avant d'être confrontés à une résurgence sous une forme plus virulente.

Il serait négligent de notre part de ne pas remercier et féliciter les membres de la famille des Nations

Unies pour le soutien qu'ils apportent aux pays qui en ont besoin, s'agissant en particulier des questions de santé en Afrique. Nous devons faire en sorte que chaque citoyen ait accès à des services de base comme de l'eau salubre, des soins de santé et une scolarisation gratuite dans l'enseignement primaire. Nous saluons les pays qui sont arrivés à un niveau de développement qui leur permet d'assurer la gratuité de l'éducation. Ce n'est qu'en investissant dans l'éducation que les nations peuvent se doter de citoyens hautement qualifiés qui leur permettent de réaliser pleinement leur potentiel en matière de développement.

La réduction du chômage est un défi mondial. Il en est de même de la prise en charge des personnes âgées, qui ont immensément contribué au développement de leur pays. Elles méritent de recevoir les soins qui conviennent après qu'elles ont fait leur part. Il est de plus en plus difficile de travailler sur ces questions en raison de la diminution des financements octroyés par les donateurs, ce qui se traduit par une détérioration du sort de nos citoyens. Nous devrions par conséquent chercher d'autres moyens de lever des fonds pour éviter la situation malvenue où les gens ont à se débrouiller par eux-mêmes pour faire face aux problèmes mondiaux. Le fait de laisser les populations livrées à elles-mêmes est préjudiciable à la paix dans la mesure où cela peut entraîner le détournement de ressources affectées à des activités menées pour remédier à des problèmes existants, tels que les maladies.

Il est regrettable que le continent africain continue d'attirer plus de missions de maintien de la paix des Nations Unies qu'aucune autre région du monde, ce qui qualifie en tout cas l'Afrique pour une représentation adaptée dans le domaine de la paix et de la sécurité et qui fait d'elle un acteur essentiel des débats consacrés à la paix et à la sécurité qui se tiennent dans toutes les structures des Nations Unies. Nous appelons donc à ce que l'Afrique ne soit pas laissée de côté. Sa voix doit être entendue et occuper une place préminente et permanente à l'ONU.

Alors que les négociations relatives à la réforme du Conseil de sécurité progressent, le Royaume d'Eswatini demande qu'il soit réservé un accueil favorable à la position africaine commune et qu'il soit dûment tenu compte de l'appui des pays qui ne sont pas membres du Conseil de sécurité. L'Afrique demande que lui soit affectés pas moins de deux sièges permanents au Conseil de sécurité, avec toutes les attributions et tous

les privilèges associés au statut de membre permanent, y compris le droit de veto, et cinq sièges non permanents.

Nous gardons bon espoir que les objectifs de développement durable et l'Agenda 2063 de l'Union africaine continueront de nous guider comme il convient et de nous donner l'élan nécessaire pour éliminer la pauvreté et parvenir à un développement inclusif et durable pour tous. Le Royaume d'Eswatini a enregistré des avancées notables en ce qui concerne l'adaptation des objectifs de développement durable à l'échelon national et leur intégration dans sa planification nationale. Nous avons mis la dernière main à un examen de notre stratégie nationale de développement pour la période 1997-2022 et lancerons bientôt une stratégie nationale révisée sur le thème « Stratégie de développement pour Eswatini : promouvoir le développement durable et la croissance inclusive ». La stratégie devrait normalement accélérer la mise en œuvre des objectifs de développement durable dans le Royaume.

En vue de faciliter les activités de recherche et de développement, le Royaume d'Eswatini est déterminé à travailler à l'instauration d'une économie fondée sur le savoir grâce à l'amélioration des infrastructures attachées à la science, à la technologie et à l'innovation. Le Parc royal de la science et de la technologie demeure une entité cruciale qui a pour but de favoriser la recherche dans les domaines scientifiques et connexes. Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude aux amis du Royaume qui nous appuient dans notre démarche visant à renforcer ces initiatives fondamentales. Cela dit, étant donné que l'innovation, la recherche et le développement évoluent constamment, ces efforts s'adaptent au gré des circonstances. Le Royaume continue donc de solliciter un appui supplémentaire afin de consolider plus avant les initiatives qui contribuent à la réalisation de notre Vision 2022 et des objectifs de développement durable.

Il y a seulement quelques jours, le peuple du Royaume d'Eswatini a procédé à une élection nationale très pacifique et le scrutin s'est déroulé de façon libre et régulière. Nous nous réjouissons que des observateurs internationaux aient été présents pour surveiller les élections, et que leurs conclusions soient conformes à nos attentes. Les citoyens ont nommé des candidats dans leurs chefferies pour qu'ils se présentent au niveau des circonscriptions, au moyen d'un système que nous appelons « tinkhundla ». Celui-ci garantit la participation directe et favorise la démocratie participative. Il a été élaboré chez nous, il fait partie de nos coutumes et traditions, et il est inscrit dans notre Constitution.

Nous soutenons sans réserve la présence de femmes à des postes de décision dans la sphère politique et avons récemment promulgué la loi sur l'élection de femmes à la chambre de l'Assemblée, afin d'assurer leur représentation au Parlement. Nous avons également promulgué avec succès la loi sur les atteintes sexuelles et la violence domestique, cadre juridique destiné à protéger les femmes de la violence domestique et des agressions sexuelles. Cette loi donnera effet aux instruments juridiques internationaux applicables, notamment la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

Nous avons le plaisir d'informer l'Assemblée générale que, plus tôt dans l'année, notre royaume a fêté ses 50 ans d'indépendance. Nous apprécions que le pays ait pu mener depuis 50 ans son programme de développement en tant que nation libre. Durant la célébration, la nation a décidé de reprendre son nom d'origine, Eswatini. Depuis des temps immémoriaux, le nom du Royaume a toujours été Eswatini.

Je tiens à souligner que l'appel des Nations Unies à ne pas faire de laissés-pour-compte suppose d'identifier les personnes menacées, de savoir où elles se trouvent et de comprendre comment elles vivent, ainsi que de déterminer la manière dont on peut les aider et les mettre sur un pied d'égalité avec le reste du monde. En répondant à ces questions, on aura déjà beaucoup contribué à faire de l'ONU une organisation pour tous.

Il nous semble important d'appeler l'attention de l'Assemblée sur l'effet néfaste que le passage au statut de pays à revenu intermédiaire a eu sur notre accès à des ressources extérieures. Notre reclassement est intervenu à un moment où nous avons besoin d'encore plus de moyens pour être en mesure d'injecter de l'innovation dans les programmes de développement que nous avons engagés au titre des objectifs de développement durable. Nous espérons sincèrement que les louables efforts de réforme du Secrétaire général nous aideront à bénéficier de ressources extérieures et à obtenir des financements durables afin d'avancer sur la voie de la pleine réalisation des objectifs de développement durable d'ici à 2030.

*M. Barry (Burkina Faso), Vice-Président, assume la présidence.*

Le Royaume d'Eswatini réaffirme sa position inflexible qui consiste à demander aux Nations Unies de donner au peuple de la province chinoise de Taïwan la possibilité de contribuer et de prendre part au système des Nations Unies pour le développement. L'expérience

de Taïwan dans des domaines qui sont essentiels à plusieurs dimensions du développement durable apporterait beaucoup aux travaux et au bien-être des Membres de l'Organisation. Nous appelons vigoureusement à ce que le peuple taïwanais ne soit pas laissé de côté, afin de faire de l'ONU une organisation pour tous, conformément à l'esprit d'universalité qui la caractérise.

Pour terminer, je tiens à adresser mes félicitations à la Présidente de l'Assemblée générale pour son élection à ce poste à la soixante-treizième session de l'Assemblée. Nous saluons l'Assemblée générale de lui accorder une telle confiance qu'elle est la quatrième femme seulement à présider l'Assemblée générale en 73 ans d'existence. Je veux l'assurer du plein soutien de mon royaume dans l'exercice de ses fonctions et responsabilité durant son mandat. Nous apprécions par ailleurs l'action du Secrétaire général et de tout son cabinet ainsi que l'appui constant et le travail qu'ils fournissent pour améliorer les mécanismes et la pertinence du système des Nations Unies au profit de tous les États Membres. Nous espérons que la présente session débouchera sur des objectifs raisonnés qui traceront un avenir meilleur pour nos pays respectifs.

**Le Président par intérim** : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Chef de l'État du Royaume d'Eswatini de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*Le Roi Mswati III, Chef de l'État du Royaume d'Eswatini, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Allocution de M. Petro Poroshenko, Président de l'Ukraine**

**Le Président par intérim** : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de l'Ukraine.

*M. Petro Poroshenko, Président de l'Ukraine, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim** : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Petro Poroshenko, Président de l'Ukraine, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Poroshenko (parle en anglais)** : Au nom de l'Ukraine, je félicite la Présidente pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session. Nous adhérons aux priorités

qui ont été définies et sommes prêts à jouer notre part pour y donner suite dans les faits.

Nos délibérations interviennent à un moment décisif pour l'Organisation des Nations Unies. En dépit de l'appel universel qui a été lancé en faveur de la paix et malgré l'engagement pris d'agir en ce sens, les guerres et les conflits armés restent la réalité avec laquelle nous devons composer. Les conflits sont la principale raison de la hausse du nombre de réfugiés et de déplacés dans le monde, qui atteint maintenant et pour la première fois 65,5 millions de personnes. Sachant que la paix est une condition nécessaire du développement, des centaines de millions d'individus sont condamnés à la misère.

La sécurité internationale semblait solidement ancrée il y a moins de deux décennies. Elle s'est maintenant dégradée au point que la situation est incertaine et de plus en plus préoccupante et que les menaces qui se sont fait jour, tant classiques qu'hybrides, mettent en péril la stabilité de nos sociétés. Trop souvent, les vœux pieux concernant la paix, le respect du droit international et la défense des droits de l'homme ne sont guère que cela : des vœux pieux – de belles paroles et des discours politiquement corrects qui ne se traduisent pas en actes.

Nous pouvons être tentés de parler de réalisations ou de plans ambitieux pour l'avenir mais, selon nous, il est bien plus important de traiter les problèmes fondamentaux qui se posent à l'ONU et à la communauté internationale dans son ensemble. Nous n'oublierons jamais que la raison d'être de l'Organisation consiste à préserver les générations futures du fléau de la guerre.

Malheureusement, mes concitoyens font à présent partie du cinquième de la population mondiale qui connaît les horreurs de la guerre. Au moment où je m'exprime, on vient d'apprendre la triste nouvelle d'une autre vie perdue sur les lignes de front d'une guerre infligée à mon pays par un membre permanent du Conseil de sécurité. Hier et le jour d'avant, des familles ont été frappées par la douleur de voir leurs proches périr dans des attaques perpétrées par la Russie. Moscou fait des orphelins chez les Ukrainiens, elle torture nos patriotes dans ses prisons, et plus de 1,5 million de déplacés ne peuvent toujours pas regagner leurs foyers.

La Russie continue d'alimenter la tragédie humaine, qui a récemment pris une nouvelle dimension – écologique. Elle empoisonne le sol ukrainien et déclenche des catastrophes naturelles, non seulement en Crimée occupée mais aussi dans la région du Donbass.

Tel est le quotidien des Ukrainiens depuis maintenant quatre ans : des milliers de morts, des destructions, des déplacements et des souffrances. Pour mes concitoyens, ces années sont un gigantesque défi et une mise à l'épreuve de leur détermination, de leur solidarité, de leur résilience et de leur foi.

N'oublions pas de quoi cette guerre retourne. L'Ukraine a pris la décision souveraine de choisir son destin et d'œuvrer à l'émergence d'un monde plus libre qui soit fondé sur les valeurs et les règles de la démocratie. La Russie est en train de punir l'Ukraine pour cette décision. Elle tue, détruit des maisons et profère des mensonges, tout cela à grande échelle. Elle prétend que l'Ukraine et la Géorgie se sont « attaquées elles-mêmes ». Savons-nous quel voisin de l'Ukraine sera le prochain à « s'attaquer lui-même », ou les pays du monde resteront-ils confortablement indifférents à ce qui se passe en espérant ne pas être les prochains?

En défendant le territoire ukrainien et notre liberté de choix, et en nous opposant à la puissance néo-impérialiste sur le retour qui veut diviser à nouveau le monde, nous défendons aussi le monde libre. L'ONU ne doit pas garder le silence alors que les valeurs et les principes consacrés par sa Charte et par l'ensemble du droit international sont enfreints par un pays doté du droit de veto. Ce n'est pas seulement un problème; c'est également une chance qui s'offre aux Nations Unies de prouver l'utilité de l'Organisation et de mettre en pratique le thème de la présente session de l'Assemblée.

Comment en est-on à arriver à une telle détérioration du climat mondial? Beaucoup considèrent que le respect de la paix et du droit international est acquis. Les faits survenus sur la scène internationale au cours de la décennie écoulée ont sérieusement miné cette confiance. On a pu constater que l'apaisement et les solutions rapides à des problèmes complexes ne fonctionnaient pas. L'expérience a montré qu'en restant silencieux par confort lorsque des normes internationales sont battues en brèche, on ne faisait qu'encourager les contrevenants à poursuivre leurs politiques délétères. Le silence du monde est précisément l'arme dont le Kremlin se sert contre l'Ukraine et, en fin de compte, contre nous tous.

Il est naïf de croire que l'on trouvera toujours des rivages sûrs. Il n'y en aura plus guère si nous laissons quelqu'un penser qu'il n'est pas lié par la moindre norme ou restriction, qu'il a le droit de réorganiser le système international à son goût, ou que ses intérêts sont plus légitimes que les nôtres. Faute de réaction ferme et unie,

un acteur extrêmement irresponsable et égoïste recourt à la tactique de l'escalade (qui donne lieu à de nouveaux risques), relève les enjeux et fait du chantage à d'autres pays et même à des organisations internationales, tout cela dans le but de s'en tirer en toute impunité. Nous ne permettrons pas que cela se produise. Nous allons remettre le monde sur ses rails.

Quel est le remède? En un mot, c'est la responsabilité. L'aptitude de la communauté internationale à appliquer de façon systématique et infaillible le principe de responsabilité à la moindre violation du droit international – et avant tout des normes et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies – est l'aune à laquelle on évalue dans quelle mesure, en tant que famille de nations, nous sommes à même d'atteindre nos objectifs communs. Appliquer le principe de responsabilité n'est jamais chose facile. Je vais être parfaitement clair sur un point : rien n'empêchera Moscou de persister dans ses politiques agressives et expansionnistes si elle ne se heurte pas à une position unie de la communauté internationale et s'il ne devient pas inévitable que le régime soit sanctionné pour ses actes. C'est faute de sanction adaptée qu'après l'Ukraine est venue la Géorgie, qu'après Litvinenko sont venus les Skripal et qu'après Alep est venue Edleb.

Le Kremlin n'a aucune intention de s'arrêter. Après l'occupation de la Crimée, la Russie occupe maintenant la mer d'Azov, située entre l'Ukraine et la Russie, et, à présent qu'elle a construit illégalement un pont sur le détroit de Kertch, elle s'emploie systématiquement à perturber la circulation des navires ukrainiens et étrangers et à entraver la liberté de navigation internationale sur le détroit. Ces agissements brutaux doivent être rejetés car ils sont illégaux, notamment en vertu de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Ils appellent une réaction vigoureuse qui passe par un renforcement de la politique de sanctions et par d'autres mesures ciblées.

L'efficacité des interventions internationales est souvent inférieure aux attentes, et la pertinence de l'ONU elle-même est remise en question. Nous devons admettre que la responsabilité de régler la situation actuelle nous incombe à tous, collectivement et individuellement. Si nous voulons réellement bâtir des sociétés pacifiques, équitables et durables, nous devons protéger la Charte des Nations Unies, appliquer les normes et principes qui y sont inscrits et agir résolument pour rétablir la justice.



Pour le dire plus clairement, les belles paroles de la Charte ne valent rien si elles ne sont pas suivies d'effet. On n'a plus besoin de mots; le temps des actes est venu. L'ONU doit se mobiliser face aux tentatives constantes de ruiner l'ordre international fondé sur des règles et de modifier par la force les frontières internationalement reconnues des États. Il faut porter un coup d'arrêt à ce glissement dangereux vers un monde sans règles civilisées. À cet égard, le rôle de l'Assemblée générale dans le domaine de la paix et de la sécurité doit être revitalisé et renforcé.

Compte tenu de la propagation des conflits, nous devons faire en sorte que l'ordre du jour de l'Assemblée générale présente le plus haut niveau de souplesse et d'exhaustivité, car l'Assemblée est le seul organe inclusif et le principal organe directeur de l'Organisation. C'est la raison pour laquelle l'Ukraine a proposé l'inscription, à l'ordre du jour de l'actuelle session, de la question intitulée « La situation dans les territoires ukrainiens temporairement occupés ». Il convient que les États Membres aient toutes les occasions possibles d'examiner en profondeur l'ensemble des situations urgentes qui méritent l'attention de la communauté internationale. Comme la Présidente de l'Assemblée générale l'a souligné, nous devons faire en sorte que l'Assemblée puisse plus facilement apporter des réponses rapides et efficaces aux situations d'urgence. En tant que l'un des Vice-Présidents de l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session, l'Ukraine est prête à contribuer à cela.

Nous, États Membres, avons confié au Conseil de sécurité la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité. Que devrions-nous faire si un membre du Conseil de sécurité qui possède le droit de veto utilisait ce droit pour échapper à ses responsabilités plutôt que pour œuvrer en faveur de la paix et de la stabilité internationales? L'heure est venue d'affirmer que l'exercice abusif du droit de veto empêche souvent l'Organisation d'agir. Nous estimons que des avancées dans la réforme du Conseil de sécurité feront beaucoup progresser les changements plus larges qui sont en cours à l'ONU. Nous soutenons le lancement de pourparlers fondés sur des textes dans le cadre des négociations internationales et sommes disposés à apporter un concours constructif à ce processus.

Nous escomptons également que la réforme en cours du pilier Paix et sécurité, qui a été envisagée par le Secrétaire général avec l'appui de l'Assemblée générale, permettra à l'Organisation de réagir plus rapidement et

plus efficacement aux menaces nouvelles qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales. L'Ukraine soutient sans réserve à l'approche adoptée par le Secrétaire général à l'égard de l'activité de maintien de la paix de l'ONU dans le cadre de sa conception de l'action en faveur du maintien de la paix. Il faut y voir une occasion bienvenue pour les États Membres et les hauts fonctionnaires de l'Organisation de réfléchir à des mesures susceptibles d'aboutir à des changements effectifs et véritables en ce qui concerne le maintien de la paix des Nations Unies. Ce sont les mêmes capacités de maintien de la paix que l'Ukraine demande à l'ONU de déployer sur son territoire depuis avril 2015, lorsque j'ai présenté ma requête, avec l'appui du Parlement ukrainien, au Président du Conseil de sécurité, au Président de l'Assemblée générale et au Secrétaire général.

Après qu'elle n'a pas su empêcher l'agression contre l'Ukraine, nous espérons encore que l'Organisation aiderait à régler le conflit en déployant une force multinationale de maintien de la paix dans la région occupée du Donbass. Nous espérons une mission dotée d'un mandat fort et de responsabilités étendues pour contribuer à ramener la paix sur le sol ukrainien, au lieu de geler le conflit et de cimenter la présence de l'agresseur et de ses intermédiaires au Donbass. Nous espérons vraiment de nouveaux progrès sur cette question importante. Après tout, et dans le droit fil du thème du présent débat général, « Faire de l'ONU une organisation pour tous », c'est par des opérations de maintien de la paix sous mandat du Conseil de sécurité que l'Organisation peut sauver d'innombrables vies et prévenir de plus grandes souffrances.

Nous sommes plus déterminés que jamais à continuer de défendre chaque centimètre carré de notre territoire contre l'agression. En même temps, nous continuerons d'étudier tous les moyens disponibles pour mettre fin au conflit de manière pacifique et rétablir l'intégrité territoriale de mon pays. Je rappelle que l'Ukraine a toujours privilégié les voies juridiques et diplomatiques pour régler les conflits. Nous avons donné la priorité au multilatéralisme en sollicitant le secours de l'ONU, de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et du Conseil de l'Europe, ainsi que d'autres organisations, forums et mécanismes internationaux. Nous persisterons dans cette voie. Moscou sentira la force de l'état de droit international.

Nous avons entamé plusieurs procédures judiciaires contre le camp russe dans les juridictions internationales, et cela nous a déjà permis d'obtenir

d'importants résultats. En particulier, au début de 2017, la Cour internationale de Justice a ordonné à la Russie de lever l'interdiction portant sur les activités du Mejlis – l'organe représentatif des Tatars de Crimée en Crimée occupée. La Russie continue néanmoins d'ignorer cette décision, faisant ainsi la preuve de son mépris à la fois de ses obligations internationales et de la Cour.

Nous faisons également valoir un autre élément important auprès de la Cour internationale de Justice, à savoir le tir qui a abattu l'appareil assurant le vol MH17 de la Malaysia Airlines, en 2014, et le rôle de la Fédération de Russie dans cette tragédie. Il est important que l'Australie et les Pays-Bas se soient récemment associés à l'Ukraine dans les efforts qu'elle déploie pour que la Russie rende des comptes à ce sujet. La communauté internationale a appelé à plusieurs reprises la Russie à endosser sa responsabilité et à amender son comportement destructeur en Ukraine et ailleurs. Nous savons que la voie juridique prend du temps mais nous avons bon espoir qu'elle nous rendra justice à la fin.

Il s'est écoulé bientôt quatre ans depuis que la Russie a tenté d'annexer et occupe illégalement la Crimée et Sébastopol. Sous l'occupation russe, la Crimée est devenue une place forte militaire qui menace la sécurité et la stabilité de toute la région de la mer Noire. Nous estimons que la militarisation croissante de la Crimée appelle de la part de l'Assemblée générale une attention étroite et une réaction prompte. Les politiques agressives de la Russie et l'arrogance dont elle fait preuve en utilisant des armes léthales augmentent cette menace. À cet égard, l'Ukraine compte sur le soutien actif de l'Assemblée générale pour appliquer les résolutions pertinentes pendant la présente session.

Depuis le premier jour de l'occupation illégale de Crimée, les Tatars de Crimée et les Ukrainiens de souche sont victimes de répression et de discrimination. Il y a de nombreux cas de meurtre, de torture, de harcèlement et d'arrestation perpétrés sous de fausses accusations. La liste des otages et des victimes du régime d'occupation russe en Crimée s'allonge de jour en jour. Être Ukrainien ou Criméen semble être une infraction criminelle de nos jours dans la péninsule occupée.

Un agriculteur criméen, Volodymyr Balukh, a été arrêté et condamné à cinq ans de prison pour avoir hissé un drapeau ukrainien sur le toit de sa résidence privée. Le réalisateur criméen Oleg Sentsov reste emprisonné dans une colonie pénitentiaire isolée, située dans le nord de la Russie, où il purge une peine de 20 ans de

prison sous de fausses accusations. Oleg et Volodymyr sont entre la vie et la mort car ils poursuivent leur grève de la faim. J'apprécie grandement les marques extraordinaires de soutien et d'unité émises dans le monde entier pour que ces braves gens recouvrent la liberté. Malheureusement, le Kremlin reste aveugle et sourd à ces appels de la communauté internationale et de nombreux intellectuels russes. Je demande à tous les États Membres de l'ONU de redoubler d'efforts pour exiger le respect des droits de l'homme dans la Crimée temporairement occupée en adoptant les projets de résolution pertinents de l'Assemblée générale.

Il y a également des dizaines d'Ukrainiens gardés captifs par les occupants dans la région du Donbass depuis le début de l'agression russe en 2014. Le soldat ukrainien Serhii Glondar n'a jamais vu sa dernière née parce qu'il est emprisonné depuis trois ans et demi. Toutes les propositions ukrainiennes visant à échanger les citoyens russes reconnus coupables de crimes contre notre souveraineté et notre intégrité territoriale contre les citoyens ukrainiens détenus comme prisonniers politiques par le Kremlin restent sans réponse.

Ce silence constitue un autre aspect de l'inconscience de la Russie; tout d'abord envoyer ses propres citoyens à la guerre, les y inciter, pour ensuite les abandonner à leur sort. Ce qu'il faut savoir de la Russie aujourd'hui, c'est que tout lui est égal. Elle ne se soucie pas de la souffrance. Elle ne se soucie pas de la vérité. Elle ne se soucie pas du droit. Elle pense que sa force militaire et son statut au sein de l'ONU lui en donnent le droit. Il nous incombe de lui montrer qu'elle a tort. Il nous revient de l'intéresser à ces choses. Sinon pourquoi sommes-nous ici? Quelle serait la différence entre la période précédant l'existence de l'ONU et celle avec?

Dans un contexte plus général, l'Ukraine a toujours considéré que la protection des droits de l'homme est un des piliers de l'action de l'ONU. Une paix et une sécurité durables ne peuvent être réalisées sans tenir compte du respect de ces droits. C'est pourquoi nous appuyons les efforts visant à ramener les questions relatives aux droits de l'homme devant le Conseil de sécurité et à promouvoir une coopération étroite entre toutes les organismes compétents des Nations Unies dans ce domaine.

Mon pays honore les engagements pris au titre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable. Au deuxième trimestre de l'année 2018, l'économie ukrainienne a progressé à un taux annuel de 3,8%. Il

s'agit du dixième trimestre consécutif de croissance, qui est clairement une tendance durable. L'augmentation du produit intérieur brut (PIB) a été favorisée par la stabilisation macroéconomique, l'amélioration du climat d'investissement et l'assainissement du secteur bancaire. L'Ukraine affiche la meilleure dynamique de croissance parmi les marchés émergents. En dépit des dépenses de sécurité et de défense élevées, qui représentent plus de 6 % de son PIB, l'Ukraine entreprend des transformations essentielles sur les plans social, économique et politique.

Nous avons systématiquement mis en œuvre des réformes progressives, dans des domaines allant du système judiciaire, de l'éducation, des soins de santé et de l'administration publique à la décentralisation et à la lutte contre la corruption. Au cours de la période 2019-2021, l'Ukraine assumera une importante responsabilité en tant que membre du Conseil économique et social. Forte de sa vaste expérience récemment acquise, mon pays se réjouit à l'idée de tirer avantage de sa qualité de membre pour renforcer le rôle du Conseil économique et social dans le suivi et l'examen de la mise en œuvre du Programme 2030 et des objectifs de développement durable, en particulier dans les situations de conflit et d'après conflit.

Parmi les 17 objectifs de développement durable, l'Ukraine se félicite en particulier des initiatives de l'ONU visant à réduire la faim dans le monde. Aujourd'hui, avec plus de 850 millions de personnes affamées dans le monde, mon pays ne peut rester inactif et est prêt à offrir son aide au monde pour résoudre le problème de la sécurité alimentaire. L'Ukraine connaît le coût de cette tragédie comme personne d'autre. En novembre, nous célébrerons le quatre-vingt-cinquième anniversaire de l'un des crimes les plus meurtriers du XX<sup>e</sup> siècle, celui de la Grande Famine de 1932–1933 (Holodomor), qui renvoie à une famine généralisée en Ukraine, créée artificiellement par le régime stalinien. Ce crime a coûté la vie à plusieurs millions d'Ukrainiens. À cet égard, je voudrais de nouveau demander à l'Assemblée de reconnaître l'une des plus grandes tragédies de l'histoire de l'humanité en adoptant une déclaration spéciale.

La force de l'Organisation dépend de notre volonté. C'est pourquoi notre plein appui et notre ferme volonté politique sont nécessaires pour faire en sorte que l'ONU demeure pertinente en cette période d'incertitude et de turbulence, et pertinente pour tous, comme l'indique à juste titre le thème du présent débat

général. Il est de notre mission et de notre responsabilité commune de donner à l'ONU les moyens de faire ce que l'on attend d'elle et de le faire grâce à notre force mondiale fondée sur les valeurs communes que sont la liberté, l'état de droit et la tolérance.

**Le Président par intérim** : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de l'Ukraine de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Petro Poroshenko, Président de l'Ukraine, est escorté hors de la salle de l'Assemblée.*

#### **Allocution de M. Juan Orlando Hernández Alvarado, Président de la République du Honduras**

**Le Président par intérim** : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Honduras.

*Mr. Juan Orlando Hernández Alvarado, Président de la République du Honduras, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim** : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Juan Orlando Hernández Alvarado, Président de la République du Honduras, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Hernández Alvarado** (*parle en espagnol*) : Au moment où je prends la parole devant l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session, je voudrais exprimer à l'ONU ma gratitude pour son soutien au dialogue politique national en cours au Honduras. Il a déjà commencé, il est en cours, et ce à l'initiative de plusieurs dirigeants de l'opposition et de mon gouvernement. Des forces politiques et organisations de la société civile participent au dialogue national, qui restera ouvert à tous ceux qui souhaitent y prendre part. L'un des principaux objectifs du dialogue est de proposer des réformes électorales afin de construire un nouveau modèle électoral. Pas plus tard qu'hier, par 110 voix sur 128, le Congrès national du Honduras a créé un comité chargé de moderniser et de mettre à jour le système national d'identification à partir duquel le registre électoral est établi. L'idée est aussi de mettre en place un nouveau système technique moderne et transparent permettant une véritable identification, dans une optique de développement.

Alors que nous nous réunissons dans cette grande instance mondiale et que nous exprimons notre désir le plus sincère de travailler de concert pour bâtir la paix et

trouver des solutions, je ne peux m'empêcher d'exprimer ma frustration face au manque de volonté et de courage, malgré la quantité importante de ressources que gère l'ONU, qui pourraient permettre de concrétiser nombre d'idées exprimées ici. Depuis la création de l'ONU, il est bien établi que le respect de la souveraineté et de l'autodétermination de chaque État doit être une priorité pour la paix mondiale. Le principe d'égalité souveraine est crucial pour la stabilité du monde. Si nous voulons vivre dans un système harmonieux, nous devons respecter les piliers de l'Organisation, consacrés par la Charte qui a posé les fondements des Nations Unies.

Nous voyons des forces et des acteurs internationaux constamment à l'affût de leurs propres intérêts, qui s'ingèrent dans nos affaires intérieures, affectant ainsi, entre autres choses, notre démocratie, qui est un élément fondamental du développement des nations, et que nous sommes prêts à défendre. Il faut protéger l'état de droit dans notre pays. Je le dis aujourd'hui, et je le dirai demain et toujours. Nous vivons à une époque nouvelle, avec de nouvelles réalités et de nouveaux défis. Le monde exige de grandes transformations et de profondes réformes. C'est à notre génération de dirigeants de se montrer à la hauteur des exigences de nos peuples. C'est une responsabilité que nous ne pouvons éviter.

Je souhaite maintenant parler de la réalité de mon pays, le Honduras. Pendant 20 ans, nous avons été l'un des pays les plus touchés par les phénomènes météorologiques extrêmes, occupant le premier rang de l'Indice mondial des risques climatiques de l'organisation GermanWatch. Bien qu'étant l'un des pays les plus vulnérables du monde, la société hondurienne dans son ensemble s'efforce de lutter contre les effets des changements climatiques. Une bureaucratie excessive a entravé l'accès au financement provenant des fameux fonds verts. Si nous y avions accès, cela nous aurait permis d'entreprendre des actions et de contribuer à la reforestation, à la conservation et à l'atténuation. Je suis convaincu qu'il incombe à l'ONU et à chacun de nous d'examiner et de résoudre dès que possible la question liée à l'utilisation de ces fonds, plutôt que de les enfermer dans les coffres forts des banques du monde, parce que, à chaque minute que ces fonds passent dans les coffres des banques, le système bancaire s'enrichit et fait souffrir l'humanité.

La migration est un droit humain. Les êtres humains se déplacent et migrent depuis des siècles, contribuant ainsi au développement social et économique des pays qui les ont accueillis quand ils étaient

à la recherche de meilleures opportunités. Le Honduras et la région d'Amérique centrale ne sont pas une exception. Malheureusement, depuis quelque temps, le monde entier est témoin de la cruauté avec laquelle les migrants, y compris mes compatriotes, sont traités. Nous avons tous vu les conditions inhumaines dans lesquelles ils sont reclus dans les centres de détention, où leur dignité, qui est inhérente à la personne humaine, est bafouée. Ce traitement indigne s'ajoute aux mauvais traitements que des milliers de migrants subissent chaque jour le long de la route de la terreur, depuis l'Amérique du Sud jusqu'aux États-Unis d'Amérique, en passant par l'Amérique centrale, où ils sont victimes de toutes sortes de violations commises par des réseaux criminels, qu'on les appelle coyotes, passeurs d'hommes, trafiquants de drogue, maras ou gangs.

Je réaffirme que le principe de la dignité de la personne humaine est un élément fondamental de la Charte constitutive des Nations Unies. Nous devons nous opposer aux circonstances dans lesquelles l'institution la plus sacrée de l'humanité, la famille, est méprisée et détruite. C'est avec beaucoup de peine que nous continuons d'attendre de réunir avec leur famille 120 enfants qui ont été séparés de leurs parents, et qui sont ainsi privés d'un droit aussi élémentaire mais tout aussi fondamental pour leur développement, l'unité familiale. Les membres de l'Assemblée ne doivent jamais oublier l'attachement au respect universel et effectif des droits et des libertés fondamentales de l'homme, dans lesquels l'intérêt supérieur de l'enfant doit prévaloir. C'est dans ce domaine que nous avons besoin que les hauts fonctionnaires de l'ONU et de tous les gouvernements du monde fassent preuve de diligence.

*M. Vitrenko (Ukraine), Vice-Président, assume la présidence.*

L'intégration économique en Amérique centrale est un rêve important que nous poursuivons depuis 1951. Le Honduras, le Guatemala et El Salvador ont pris l'initiative, aujourd'hui, de faire un pas vers la réalisation de cet objectif en créant la première union douanière des Amériques. Notre région jouit d'un emplacement privilégié, bordée à la fois par l'océan Pacifique et l'océan Atlantique, agissant ainsi comme une passerelle reliant le reste du monde aux Amériques. Notre objectif est de créer un marché commun centraméricain, ce qui suppose la création d'une zone de libre-échange et d'un tarif douanier commun, qui jettent les fondations d'une union douanière centraméricaine. C'est l'un des

projets dans lesquels l'ONU doit s'engager de manière plus énergique.

Nous travaillons à intégrer d'autres pays d'Amérique centrale dans ce système, pour renforcer ainsi une zone qui possède un grand potentiel et d'énormes ressources à exploiter. Une fois qu'elle deviendra réalité en Amérique centrale, cette initiative fera de nous la septième plus grande économie d'Amérique latine. Ce modèle est une occasion de promouvoir une union douanière américaine dans laquelle l'ensemble du continent est économiquement intégré. Aujourd'hui, à cette tribune, j'invite les délégations, sur la base des paragraphes 3 et 4 de l'Article premier de la Charte des Nations Unies, et avec l'appui de l'Organisation des États américains, à faire de cette région une zone de paix, de prospérité et de libre-échange, comme celle à laquelle rêvaient Morazán et Bolívar.

Une union douanière vise à faciliter les échanges commerciaux, mais des échanges où règnent la justice et l'équité. Aujourd'hui, les objectifs de développement durable, qui constituent essentiellement une attaque frontale contre la pauvreté, sont la priorité de premier rang de l'ONU. Dans le cadre de cet engagement, mon gouvernement a déjà approuvé la création d'une commission nationale pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Malgré cela, il est malheureusement considéré comme une politique à deux vitesses, par laquelle des millions de producteurs de café, principalement les plus petits, reçoivent aujourd'hui un prix inférieur à leurs dépenses, ce qui, sans aucun doute, les plonge dans une situation d'extrême pauvreté. C'est le cas d'environ 90 000 familles productrices de café dans mon pays, le Honduras. Et lorsque je parle de mon pays, le Honduras, en termes de production de café, je ne parle pas de n'importe quel pays, car nous sommes le cinquième plus grand producteur de café au monde, le troisième plus grand producteur en Amérique et nous occupons le premier rang en Amérique centrale.

Je voudrais poser une question aux membres : combien d'entre eux prennent une tasse de café le matin ou pendant la journée? Il est fort probable qu'ils participent, sans le savoir, à une énorme injustice. Puisque nous faisons tous la promotion des objectifs de développement durable, nous ne devons pas ignorer un fait qui engendre l'extrême pauvreté. Par exemple, une tasse de café peut coûter en moyenne 5 dollars dans cette ville de New York. Les membres savent-ils combien reçoivent les petits producteurs de café de mon pays après avoir

travaillé dur sous le soleil et la pluie, récoltant à la main chaque grain de café? Je vais le leur dire : ces producteurs ne reçoivent même pas 2 centimes pour chaque tasse de café. Or, cette tasse de café coûte 5 dollars, soit 500 ou même 502 centimes. Est-ce une injustice ou non?

Je sais que les personnes qui applaudissent reconnaissent que c'est une injustice. Cette situation ne devrait pas exister. Nous ne pouvons pas fermer les yeux, faire la sourde oreille ou continuer de permettre qu'un fait nous donne mauvaise conscience et nous empêche de dormir, parce que c'est pourquoi nous sommes ici.

Nous parlons des objectifs de développement durable depuis longtemps. Je leur demande : est-il logique de ne pas s'occuper de la crise que vivent des millions de petits producteurs de café? Rien que dans mon pays, l'on en compte environ 90 000, mais dans l'ensemble des Amériques, il y a plus de 14 millions de producteurs, et dans le monde, 25 millions de familles de producteurs, et des millions d'autres dépendent indirectement de ce vol. Nous devons agir, et maintenant.

Alors que l'ONU prend des mesures dans ce domaine – parce que je suis convaincu qu'elle prendra des mesures à ce sujet – j'exhorte tous les présidents des pays producteurs de café et les producteurs de café du monde eux-mêmes à s'organiser, car il est clair que personne ne défend véritablement les intérêts du petit producteur de café qui souffre dans le monde.

La première fois que j'ai eu l'honneur de prendre la parole devant l'Assemblée générale (voir A/69/PV.7), j'ai dit que la plus grande tragédie que le Honduras a connue dans l'histoire de la République a été la vague de violence résultant du trafic de drogues, parce que notre pays est une zone de transit pour la drogue produite dans le sud du continent et consommée dans le nord. Outre le fléau du trafic de drogues, les maras, les gangs et les groupes criminels ont par le passé littéralement supplanté l'État dans plusieurs régions, pays et circonstances. Dans mon pays, il existe des groupes armés non étatiques qui, face à l'offensive des bons Honduriens désireux de vivre en paix et après la lutte que notre gouvernement a engagée pour rétablir la paix et la sécurité, vont jusqu'à menacer le processus électoral et, partant, la démocratie et l'état de droit. Je suis fermement convaincu qu'au Honduras, ces acteurs non étatiques violent les droits fondamentaux - les droits de l'homme - de milliers de leurs compatriotes. Ce qui est encore plus alarmant, c'est que j'ai dénoncé cette situation à maintes reprises dans d'autres organes de

l'Organisation des Nations Unies et à l'Organisation des États américains, et à ce jour, nous n'avons reçu aucune réponse.

C'est pourquoi je suis venu le dire clairement à l'Assemblée. Cette situation doit servir de sonnette d'alarme pour la défense de l'état de droit et de la démocratie représentative par les États, et particulièrement par l'ONU. Je répète qu'il s'agit de droits aussi fondamentaux que le droit à la vie, à la liberté et à la démocratie participative. Je saisis donc cette occasion pour demander aux membres d'adopter une résolution dans laquelle les maras ou gangs et les autres groupes criminels sont considérés comme des entités non étatiques qui violent les droits de l'homme et menacent la stabilité des États.

Nous avons décidé, à un coût élevé et à grand risque, d'affronter ce monstre à plusieurs têtes, et, comme très peu de pays de la région, nous avons fait des progrès, en instaurant chaque jour un climat de sécurité et de paix accrues. Mais, je reconnais que ce n'est pas encore assez. C'est pourquoi aucun État Membre de l'ONU ne saurait s'autoproclamer démocratique, pacifiste ou respectueux de la vie s'il ne prête pas attention à notre appel, qui est aussi celui d'autres peuples qui ont subi les mêmes conditions.

Nous devons honorer la génération qui a eu la vision de créer cette enceinte des Nations Unies, pour assurer le respect de la souveraineté des nations et de l'autodétermination des peuples. Je représente un pays qui, comme tous les pays, a des problèmes et est confronté à des défis majeurs. Je représente un pays qui est petit par sa superficie, mais grand par sa dignité. Je tiens à insister sur le fait que je ne saurais me pardonner de venir à l'Assemblée sans demander aux dirigeants du monde d'adopter une attitude transcendante, exigeant que nous passions des paroles aux actes, qui changent en mieux la vie des peuples du monde.

Je demande que nos démocraties et les droits de l'homme soient protégés des attaques d'acteurs non étatiques, de maras, de gangs ou de groupes criminels. Je demande que soit respecté le principe de l'intérêt supérieur de l'enfant et de la famille en tant qu'institution la plus sacrée de l'humanité. Je demande qu'on prêche par l'exemple en ce qui concerne la mise en œuvre des objectifs de développement durable, en protégeant les petits producteurs de café du monde entier afin qu'ils reçoivent ce qu'ils méritent grâce à un commerce véritablement équitable, car le commerce équitable suppose non seulement des obligations pour les producteurs,

mais aussi le respect de leurs droits, et c'est ce en quoi consisterait l'accès à un profit équitable.

Au Honduras, nous sommes prêts à passer des paroles écrites à l'action. Au Honduras, nous sommes prêts à agir, à passer aux faits qui donnent des résultats.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Honduras de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Juan Orlando Hernández Alvarado, Président de la République du Honduras, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

**Allocution de M. Uhuru Kenyatta, Président et Commandant en chef des Forces de défense de la République du Kenya**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution du Président et Commandant en chef des Forces de défense de la République du Kenya.

*M. Uhuru Kenyatta, Président et Commandant en chef des Forces de défense de la République du Kenya, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale*

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Uhuru Kenyatta, Président et Commandant en chef des Forces de défense de la République du Kenya, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Kenyatta** (*parle en anglais*) : Je saisis cette première occasion pour féliciter M<sup>me</sup> María Fernanda Espinosa Garcés de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session. Je ne doute pas que l'expérience qu'elle tire de sa brillante carrière au service de la République de l'Équateur lui sera indispensable dans l'exercice de ses nouvelles responsabilités. Je note également avec satisfaction que ses priorités stratégiques pour la soixante-treizième session, à savoir le renforcement du multilatéralisme, la promotion du bien-être de tous et l'action en faveur d'une planète viable, ainsi que l'édification d'un système multilatéral plus solide et efficace, convergent avec les aspirations du Kenya. J'ai donc le plaisir de réaffirmer l'attachement total de mon gouvernement à notre vision commune et notre soutien à la Présidente pendant son mandat.

La soixante-treizième session de l'Assemblée générale est la deuxième qui se tient pendant le mandat du Secrétaire général António Guterres, qui s'est déjà exprimé publiquement sur la situation financière de l'ONU et a même défini les réformes à mettre en œuvre pour assurer une utilisation optimale de nos finances. Je félicite le Secrétaire général pour ses efforts et le courage dont il a fait preuve dans le but de réduire les coûts, et pour son engagement à faire en sorte que les ressources de l'Organisation soient mieux gérées. En effet, je suis convaincu qu'une partie de ces objectifs sera atteinte grâce aux propositions adoptées faites au titre de l'adoption du dispositif de prestation de services centralisée. À cet égard, j'espère que le Kenya aura le privilège d'accueillir l'un des trois centres de services proposés. Je salue également l'engagement du personnel de l'Organisation des Nations Unies, qui s'emploie au quotidien à relever une multitude de défis qu'un pays ou une région ne peut relever individuellement.

Le Kenya appuie fermement l'adoption par l'Assemblée générale d'une meilleure harmonisation des mandats relatifs à l'urbanisation, aux établissements humains et à la gouvernance environnementale. Son approche permettra au Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) et au Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) de s'acquitter pleinement de leur rôle de centres de liaison mondiaux sur les établissements humains et les questions environnementales pour l'ensemble du système des Nations Unies.

Tout en parlant de réformes importantes à l'ONU, nous devons également reconnaître qu'il est nécessaire d'avoir des réformes bien plus larges et plus importantes que nous ne l'avons admis. Dans presque toutes les régions du monde, un manque de confiance croissant crée un fossé dangereux entre les citoyens et leurs institutions publiques. Cette situation résulte en partie de l'incidence d'un certain nombre de facteurs importants, parmi lesquels la demande croissante par tous nos concitoyens de responsabilité effective, occasionnée par la prise de conscience de l'écart entre les ressources disponibles et la prestation des services aux populations. Ces demandes sont également favorisées par une prise de conscience croissante du fléau de la corruption et du gaspillage des ressources publiques, et de leurs effets négatifs sur la vie et les espoirs des peuples.

Grâce aux avantages de l'accès à l'information, jamais auparavant dans l'histoire de l'humanité tant de personnes n'ont su à quel point la confiance du public

est fragilisée par des actes ou des manquements que quelques individus ou réseaux commettent, dans les secteurs privé et public. Les systèmes de gouvernance faibles sont manipulés et exploités au profit d'intérêts prédateurs, au détriment de gens ordinaires. Les médias libres et les réseaux sociaux regorgent d'informations sur des fraudes flagrantes, des conflits d'intérêts cyniques et des arrangements financiers, au moyen desquels les gains en période de prospérité sont privatisés, puis les pertes en période de catastrophe économique sont socialisées.

En plus de la corruption individuelle, les grandes entreprises font de fausses déclarations de revenus pour priver les gouvernements des recettes nécessaires pour investir dans les biens publics. L'extraction de minerais et d'autres ressources continue de faire l'objet de transactions frauduleuses, qui non seulement privent les communautés et les pays de tout avantage, mais conduisent aussi presque systématiquement à la violence et à l'instabilité. Depuis plusieurs décennies, ces transactions ont été drapées de légalité, institutionnalisant l'exploitation par les cartels et les oligopoles qui dépouillent l'Afrique et d'autres régions sous-développées de leurs richesses naturelles. C'est la source de la théorie populaire sur la malédiction des ressources naturelles de l'Afrique.

Il est maintenant clair pour les citoyens du monde entier que le facteur qui favorise la conduite illégale et illicite de personnes et d'entreprises corrompues est le système financier et juridique mondialisé. L'impact de ce facteur est mondial, mais c'est probablement la cause principale de la plupart des souffrances sur le continent africain.

Il est de plus en plus évident que l'Afrique est un exportateur net de capitaux dont le monde a grand besoin via des sorties illicites. Les estimations conservatrices indiquent qu'entre 1980 et 2009, le volume des sorties illicites de capitaux à partir de l'Afrique s'est situé entre 1200 milliards de dollars et 1400 milliards de dollars, soit à peu près autant que le produit intérieur brut actuel de l'Afrique et bien plus que les sommes reçues de l'extérieur pendant la même période. Chaque dollar illicite qui quitte l'Afrique est envoyé quelque part – le plus souvent là où le reste de l'argent des fraudeurs fiscaux et des criminels est caché. Les Africains en souffrent, mais, fait paradoxal, ce qui est fait à l'Afrique est, en fin de compte, fait au reste du monde.

Le système actuel de transfert illicite et de blanchiment de capitaux permet aux réseaux corrompus,

partout dans le monde, d'acquérir illégalement des biens dans un pays et d'être accueilli à bras ouverts comme investisseurs dans un autre. Le même système est utilisé par les cartels de la drogue et même les réseaux terroristes. Pris ensemble, la toxicomanie, l'extrémisme violent, le crime international et les actes terroristes provoquent souffrance et misère aux millions de personnes qui en sont victimes dans le monde.

La manifestation la plus flagrante de l'incidence destructive de la souffrance causée par les crimes mentionnés plus haut, c'est la perte de confiance dans les institutions gouvernementales aux niveaux national, régional et mondial. Devant l'impunité, les gens ont de plus en plus l'impression que les systèmes économiques sont truqués au détriment de leurs aspirations. Par conséquent, le déficit de confiance augmente.

Les institutions gouvernementales sont souvent considérées comme des instruments précieux dont il faut s'emparer pour les intérêts ethniques et raciaux exprimés par les populistes et les extrémistes, qui s'épanouissent en période d'instabilité chronique et qui aggravent celle-ci avec leurs provocations. Lorsque les réseaux et les cartels présents au sein du gouvernement s'emparent de l'État pour leur profit égoïste et se font passer pour les défenseurs d'un groupe ethnique ou religieux, il en résulte trop souvent des troubles civils ou une guerre civile. Dans une telle atmosphère, le résultat d'une compétition politique peut être perçu comme une menace existentielle pour des groupes et leurs membres.

La fragilité de notre monde se manifeste également par l'instabilité et les conflits, comme c'est le cas avec la Somalie et le Soudan du Sud. En Somalie, la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) est une initiative régionale unique en son genre qui a profondément déstabilisé l'une des filiales les plus ambitieuses d'Al-Qaïda. Le Kenya participe à cette initiative depuis le début. C'est à Nairobi que la création d'un État fédéral de transition a été négociée, avec le soutien moral et matériel du peuple kényan. Nous n'avons jamais flanché. Des Kényans ont perdu la vie et des biens dans la recherche de la paix et de la stabilité en Somalie, et nous remercions nos collègues et partenaires régionaux et internationaux. Avec la situation en Somalie, un chapitre historique sur la volonté de paix et de sécurité de l'Afrique est en cours de rédaction. Nous remercions les partenaires qui se tiennent aux côtés de la région.

Cependant, le travail n'est pas terminé. Nous devons faire en sorte de dominer militairement les

Chabab pour que d'autres solutions politiques et économiques s'enracinent fermement. À ce jour, les pays fournissant des contingents continuent de supporter une charge disproportionnée. Nous avons toujours cherché à obtenir un appui international qui corresponde au scénario de menace, notamment sous la forme de capacités facilitatrices et de multiplicateurs de force, qui n'ont pas été accordés. Les mesures que la communauté internationale applique en Somalie ne suffisent pas. Nous comprenons que nous traversons une période difficile sur le plan économique, mais le terrorisme mondial doit être affronté avec audace. Si nous avons tiré de véritables enseignements des 20 dernières années, nous devons comprendre que l'AMISOM a besoin d'un appui, et c'est à nous tous qu'il appartient de le lui apporter.

En matière d'édification de la paix, il n'y a pas de panacée. Le processus d'instauration de la stabilité et de la paix au Soudan du Sud exige de la volonté. Il exige que nous travaillions de manière étroite avec les parties sud-soudanaises, en particulier maintenant que l'accord de paix revitalisé a été signé. Le Kenya est fier d'avoir accompagné le Soudan et le Soudan du Sud dans leur quête de paix et de stabilité. Nous avons toujours su et cru fermement que nos efforts constants déboucheraient sur un Soudan du Sud prospère et libre.

Aujourd'hui, nous demandons à toutes les délégations de se joindre à nous dans cette initiative pour la paix et la stabilité au Soudan du Sud. Je leur demande, ainsi qu'à tous les partenaires de développement, aux organisations internationales et aux amis du Soudan du Sud, de redoubler d'efforts et de soutenir cette cause pour mettre fin aux souffrances des enfants, des femmes et des hommes sud-soudanais.

Je voudrais parler de la conjoncture internationale, qui n'a pas été épargnée par les défis contemporains. Le multilatéralisme est mis à rude épreuve, comme en témoigne notre système mondial de gestion commerciale et économique. Le système de commerce et de sécurité, mis en place après la Deuxième Guerre mondiale, sous les auspices de l'ONU, a rarement été soumis à des pressions aussi fortes. Le populisme et l'extrémisme débridés au niveau national ont mis en avant de puissants groupes d'intérêt, qui veulent détruire l'ordre mondial actuel.

Je pense que la tâche politique la plus urgente dans le monde aujourd'hui est de réduire le déficit de confiance entre les peuples et les institutions gouvernementales. Les citoyens n'ont aucune obligation de confiance envers les gouvernements; leur confiance doit



être gagnée et préservée. Il n'est pas exagéré de dire que l'avenir de la stabilité mondiale et la pérennité future de nombreux États dépendent de cette question.

Il y a des solutions audacieuses que nous devons adopter pour réussir. Nous devons lutter sérieusement contre l'impunité, et sans crainte ni partialité. Au Kenya, nous lançons une campagne agressive contre la fraude et l'abus de confiance de la population. Nous avons demandé à nos partenaires, en Suisse et au Royaume-Uni, de prendre des mesures contre les transferts vers leurs systèmes bancaires et financiers des produits illégaux obtenus au moyen de la corruption. Nous chercherons à conclure d'autres accords bilatéraux de cette nature. Ces accords doivent s'accompagner de réformes importantes aux étapes et aux échéances précises, qui combattent la corruption systémique dans le système multilatéral, le blanchiment d'argent et la délocalisation des sorties illicites de capitaux. L'objectif principal est que le transfert et le blanchiment de capitaux obtenus illégalement soient extrêmement difficiles à effectuer dans n'importe quelle partie du monde.

En effet, tous les organismes des Nations Unies doivent être chargés de détecter des actes de corruption dans leurs différents domaines d'intervention et de promouvoir les compétences et les systèmes permettant de les combattre, étant entendu qu'une gestion honnête, transparente et souple est essentielle à la réalisation de leurs objectifs. Nous devons mieux faire connaître l'existence et l'incidence de tels accords dans leurs différents domaines d'intervention.

Le déficit de confiance dont nous parlons au niveau national est également visible au niveau international et concerne directement l'autorité et les processus du système multilatéral, comme on le constate au sein du Conseil de sécurité, des institutions de Bretton Woods et d'autres organismes du système. Pendant les années qui ont suivi la Deuxième Guerre mondiale, le statu quo actuel était fonctionnel et compréhensible. Soixante-quinze ans plus tard, ce n'est plus le cas. Le système de gouvernance mondiale doit également faire l'objet d'une réforme si nous voulons qu'il soit pertinent et efficace.

Le signe le plus évident du changement sera la réforme de la composition du Conseil de sécurité. Le Kenya appuie la demande de deux sièges permanents pour l'Afrique – avec les droits et prérogatives des membres permanents actuels, notamment le droit de veto, ainsi que des sièges supplémentaires de membres non permanents. Comme nous le savons tous, l'Afrique est sous-représentée dans la catégorie des membres non

permanents du Conseil de sécurité et totalement absente de la catégorie des membres permanents. Cette injustice historique est un signe manifeste du système déséquilibré qui a perpétué un modèle exclusif de gouvernance, qui contribue au déficit de confiance entre les nations. Les fonds, programmes et organismes des Nations Unies doivent également associer plus ouvertement les pays du Sud, et en particulier ceux d'Afrique, à la gouvernance, l'exercice de l'autorité et à l'emploi.

Le Kenya est fier d'accueillir le seul siège mondial de l'ONU dans le monde du Sud, à savoir le siège du PNUE et d'ONU-Habitat, et nous sommes fermement résolus à en appuyer les mandats et à contribuer à leur efficacité. De plus, nous croyons fermement qu'un multilatéralisme qui permettrait d'établir le siège des grandes organisations en Afrique et dans le monde du Sud est ce dont le monde a besoin. Il faut que l'Afrique participe davantage à la prise de décisions à l'échelle mondiale, pour que le monde puisse réagir avec sagesse aux changements démographiques et économiques en cours.

Si les gouvernements et le système international ne comblent pas les déficits croissants en matière d'équité et d'inclusion, la corruption, le populisme, la radicalisation, les troubles civils et l'instabilité politique continueront d'être des causes de déstabilisation et de destruction. Les problèmes, les risques et les menaces d'aujourd'hui sont complexes et exigent plus – et non moins – de coopération, plus – et non moins – de négociation, et un respect accru de l'état de droit – et pas l'inverse. Nous avons besoin d'un système multilatéral fondé sur des règles. Nous sommes à un moment décisif, et le Kenya jouera son rôle d'avocat du changement. J'invite toutes les délégations à participer à une initiative en faveur de notre intérêt collectif.

Pour terminer, la mer est de plus en plus considérée comme une source durable de nourriture, d'emplois et de prospérité pour la population croissante du monde. C'est dans cet esprit que le Kenya et le Canada organiseront conjointement la toute première conférence mondiale sur l'économie bleue durable, du 26 au 28 novembre à Nairobi. Je saisis donc cette occasion pour inviter toutes les délégations à cette conférence et aux débats qui porteront sur la manière dont nous pouvons accéder au financement, à la technologie et aux compétences ainsi qu'aux innovations et au renforcement des capacités pour faire de l'économie bleue la source de millions d'emplois, d'aliments et d'une prospérité partagée et

durable. Nous serons très honorés de vous accueillir à Nairobi, Monsieur le Président par intérim.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président et Commandant en chef des Forces de défense de la République du Kenya de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Uhuru Kenyatta, Président et Commandant en chef des Forces de défense de la République du Kenya, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

**Allocution de M. Taneti Maamau, Président, Chef de gouvernement et Ministre des affaires étrangères et de l'immigration de la République de Kiribati**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président, Chef de gouvernement et Ministre des affaires étrangères et de l'immigration de la République de Kiribati.

*M. Taneti Maamau, Président, Chef de gouvernement et Ministre des affaires étrangères et de l'immigration de la République de Kiribati, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Taneti Maamau, Président, Chef de gouvernement et Ministre des affaires étrangères et de l'immigration de la République de Kiribati, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Maamau** (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord nous souhaiter à tous paix et bénédiction et vous transmettre les chaleureuses salutations du Pacifique de la part du Gouvernement et du peuple kiribatiens. Que la bénédiction de Dieu le Tout-Puissant, *Kam na bane ni Mauri*, soit sur nous tous.

Je me joins aux autres dirigeants pour féliciter la Présidente de l'Assemblée générale – et le Gouvernement équatorien – de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session. Je lui souhaite plein succès alors qu'elle s'acquitte de ses fonctions en vue de rendre la famille des Nations Unies pertinente pour tous les Membres. Dans le même ordre d'idées, je voudrais aussi saluer le Président sortant, S. E. M. Miroslav Lajčák – et la République slovaque – pour son leadership très intéressant et axé sur les résultats des travaux de la soixante-douzième

session, et remercier également le Secrétaire général de son excellent leadership, en particulier de la réforme qu'il mène actuellement pour faire que l'ONU continue de servir son objectif et soit plus adaptée au présent et à l'avenir.

Nous félicitons la Présidente de l'Assemblée générale pour le thème qu'elle a choisi pour la soixante-treizième session, « Faire de l'ONU une organisation pour tous : une force mondiale fondée sur des responsabilités partagées, au service de sociétés pacifiques, équitables et durables ». C'est un appel puissant lancé à tous les dirigeants et au système des Nations Unies pour leur rappeler que l'efficacité de nos efforts ne se mesure pas à l'aune de ce que nous avons réalisé, mais à celle de tout ce que nous avons fait pour améliorer les conditions de vie de ceux que nous servons. Il est clair que c'est ainsi que doit être l'Organisation des Nations Unies, telle que l'ont envisagée les fondateurs et conforme à leur intention première, à savoir un leadership qui soit non seulement au service des populations, mais qui, et c'est plus important, protège la vie des faibles, des sans-voix, de ceux qui sont exploités par les plus puissants dans la société, et de ceux qui ne sont pas en état de s'aider eux-mêmes politiquement.

Chaque jour qui passe nous rappelle que la vie de ces personnes est précieuse aux yeux de Dieu. Avec des mots simples et captivants, Mère Teresa a donné un exemple puissant de ce que doit être la vie d'un dirigeant au service des autres lorsqu'elle a dit « Une vie qui n'est pas vécue pour les autres n'est pas une vie ». En tant que dirigeants, il nous incombe à tous de veiller à cela. Le thème choisi est aussi un appel opportun à une réaffirmation de l'amitié, de la solidarité, de la coopération et du partenariat entre et parmi les peuples et les nations du monde, permettant ainsi un plus grand engagement de notre part à tous à faire une différence pour le bien-être de tous.

Kiribati sait depuis longtemps combien il importe de vivre une vie pacifique, caractérisée par nos propres traditions et notre façon humble de vivre en harmonie les uns avec les autres et avec notre environnement. Ces traditions et cette façon de vivre se maintiennent via nos rencontres communautaires périodiques dans des maisons de réunions locales traditionnelles, appelées *maneaba*, pour débattre de questions importantes concernant le village et pour les régler sous la direction sage et expérimentée de nos anciens. Des décisions sont prises pour promouvoir la compréhension mutuelle, le respect et la coopération entre les membres de l'ensemble

de la société. *Maneaba* signifie « tous ensemble » – un système holistique dans lequel le leadership et la responsabilité partagée sont exercés au profit de la société tout entière. C'est pourquoi le système du *maneaba* conserve son caractère essentiel en tant que système central et pertinent pour la population.

Dans le contexte du Pacifique, d'autres instruments pertinents ont été adoptés pour traiter les dangers sociaux, économiques et politiques et les questions de sécurité. Certains ont été efficaces et d'autres non, mais cela ne nous empêche pas de rester résolu, selon notre propre façon de faire dans le Pacifique, à engager un dialogue constructif dans lequel un accord par consensus est une norme acceptée. En outre, la région du Pacifique renferme 20 % des océans du monde s'agissant de notre zone économique exclusive, et donc l'achèvement de l'établissement des lignes de base qui déterminent nos frontières maritimes est très cruciale pour nous assurer que nous resterons propriétaires de notre espace maritime face aux changements climatiques.

Un monde uni et libéré de la menace de la guerre et de la violence – qui prennent racine dans notre envie de dominer les autres – est le genre de monde que nous voulons pour nous tous et pour la génération de nos enfants. Notre objectif ultime est de faire en sorte que chacun puisse avoir un avenir heureux, prospère et sûr. L'adoption historique de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer en 1982 nous a également permis de nous approprier et de gérer de façon viable de grands espaces océaniques, sur la base de quoi nous pouvons encore améliorer notre bien-être et jouir du rendement de nos ressources halieutiques. Le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires nous a aussi donné la garantie que les maladies liées au rayonnement dont ont souffert nos populations pendant et après les essais nucléaires effectués dans les années 60 sur l'île Christmas et d'autres régions du monde ne se reproduiront pas à l'avenir. Il y a beaucoup d'autres exemples de la manière dont les résolutions et les instruments internationaux ont énormément contribué à nos efforts nationaux visant à améliorer notre mode de vie insulaire. Nous n'avons aucun doute que d'autres peuples et nations voient l'Organisation des Nations Unies sous le même prisme.

En tant qu'organisation, l'ONU est constamment tiraillée entre deux intérêts opposés mais interconnectés : les intérêts personnels de ceux qui la dirigent et qui la pilotent, d'une part, et les intérêts des peuples pour qui elle existe, d'autre part. C'est pourquoi il

est essentiel que l'Assemblée parvienne à trouver un équilibre afin que l'Organisation ne s'avère pas bonne seulement pour ceux qui la dirigent et qui facilitent ses opérations.

À cet égard, nous attendons avec intérêt de connaître les résultats de la réforme du système de développement des Nations Unies, sur laquelle nos vues ont été dûment exprimées dans les déclarations faites en notre nom par les groupements des petits États insulaires en développement du Pacifique, de l'Alliance des petits États insulaires en développement, des pays les moins avancés et du Groupe des 77 et la Chine. En particulier, nous attendons avec intérêt la nomination d'un nouveau coordonnateur résident pour les territoires et pays du Pacifique Nord et Centre. Nous attendons également avec intérêt les résultats d'autres réformes et examens concernant le Conseil de sécurité, le Conseil des droits de l'homme, les critères d'admissibilité et de reclassement pour les pays les moins avancés et, enfin, l'état de financement de l'Organisation des Nations Unies.

Par ailleurs, nous apprécions pleinement l'attention particulière que l'ONU au sort des populations des pays en développement, en particulier celles confrontées à des difficultés particulières. À cet égard, nous prenons acte avec gratitude de la prise en compte par le Comité des politiques de développement de l'extrême vulnérabilité de Kiribati face aux effets des changements climatiques et de la nécessité d'un appui spécial. Nous remercions également le Président et les membres du Conseil économique et social d'avoir accédé à notre demande d'examen en vue de notre reclassement dans trois ans.

C'est avec préoccupation que nous avons découvert dans le rapport du Secrétaire général (A/73/1) les difficultés financières que connaît l'Organisation des Nations Unies dans la mesure où elles affectent non seulement ses services, mais aussi le bien-être de son personnel. Nous croyons comprendre que l'Organisation dépend davantage des contributions volontaires et des fonds du secteur privé que des contributions des États Membres, ce qui représente un risque important. Il est donc grand temps pour nous de réévaluer la validité de certaines des activités de l'Organisation des Nations Unies qui ont fait leur temps et la nécessité d'adapter certaines stratégies qui étaient tout à fait valables et efficaces dans les années d'après-guerre, lorsque les États étaient les principaux moteurs des services de l'ONU, mais qui ne sont plus efficaces maintenant que les services de l'Organisation deviennent le domaine

exclusif de grandes multinationales qui placent souvent le profit avant les considérations morales et éthiques.

On peut citer l'exemple des centaines de millions de dollars consacrés chaque année au maintien de la paix et à l'aide humanitaire. Ces fonds auraient pu être mieux utilisés pour éliminer les causes profondes des conflits, du terrorisme armé et des crises humanitaires, en investissant les ressources de l'ONU dans la mise en place d'une bonne gouvernance, d'un enseignement gratuit et de bonne qualité, et de services de santé. Ainsi, les ressources collectives du monde pourraient être utilisées pour traiter les causes et pas seulement les symptômes.

Kiribati a présenté son premier rapport d'examen national volontaire à l'ONU en juillet. Comme je l'ai souligné dans la présentation vidéo de notre examen, Kiribati s'est lancée dans une voie audacieuse et prometteuse qui porte la voix et la détermination de notre peuple, avec l'appui de divers programmes de renforcement de la résilience qui nous permettront d'aller de l'avant avec une feuille de route sur 20 ans et de transformer Kiribati en une nation riche, saine et pacifique d'ici 2036. Voilà notre vision pour Kiribati sur 20 ans, baptisée KV20, qui aspire à faire sortir la nation et le peuple de l'orthodoxie en exploitant les énormes potentiels de la pêche et du tourisme. Je dois toutefois souligner que notre volonté et la mise en œuvre de cet objectif ambitieux reposent sur le désir de faire de Kiribati une société exempte de corruption, dans le cadre de notre ferme engagement à défendre la lutte contre la corruption dans le Pacifique.

Nous y donnerons suite avec la réunion des dirigeants régionaux sur la lutte contre la corruption, qui se tiendra sur nos rivages en 2019. La corruption représente indéniablement un risque humain pour toutes les formes de développement, et ce sont les faibles et les marginalisés qui en souffrent et supportent le coût le plus élevé de ces pratiques contraires à l'éthique. Kiribati a également, pour la première fois de son histoire, lancé une politique de lutte contre les changements climatiques qui est axée sur la consolidation et le renforcement de la résilience de nos îles et de notre population pour s'adapter aux effets des changements climatiques. Cette politique met l'accent sur des domaines prioritaires dans la gestion des ressources en eau, l'assainissement, la protection du littoral et les sources d'énergie renouvelables, et elle servira de boussole nationale pour l'exécution de tous les programmes de lutte contre les changements climatiques à Kiribati. Nous remercions

nos nombreux partenaires qui ont travaillé et continuent de travailler avec Kiribati. Nous accueillons tous ceux qui sont également prêts à travailler avec nous et à nous accompagner en vue de renforcer et de consolider la résilience de notre peuple et de nos îles.

À cette fin, je suis heureux de réaffirmer que nous continuons de maintenir 11% de notre zone économique exclusive dans les îles Phoenix, avec plus de 400 000 kilomètres carrés d'océan déclaré aire maritime protégée. Cette zone bien connue – l'Aire protégée des îles Phoenix – est considérée comme un outil puissant et efficace pour le renouvellement des stocks de thons et d'autres organismes marins, et comme une source d'espèces coralliennes résistantes, connues sous le nom de super coraux, dont beaucoup ont une durée de vie supérieure à 100 ans. D'après notre compréhension des premières découvertes scientifiques, l'Aire protégée des îles Phoenix abriterait l'un des écosystèmes marins les plus riches, les plus variés et les plus résistants de la planète. Elle pourrait devenir la plus puissante source d'enrichissement de la vie marine et apporter des solutions à un grand nombre de problèmes auxquels l'humanité est confrontée et auxquels le Programme de développement durable à l'horizon 2030 s'efforce de remédier.

En fermant la zone à la pêche commerciale, nous avons renoncé à d'importants revenus annuels provenant des permis de pêche, dont le montant est estimé à environ 10% de nos recettes halieutiques annuelles, soit une moyenne de près de 10 millions de dollars par an. Bien qu'il s'agisse d'un manque à gagner, cela s'inscrit dans le cadre de l'engagement ferme de Kiribati en faveur de la mise en œuvre des objectifs de développement durable. En outre, je suis fier d'annoncer que Kiribati a également déclaré l'ensemble de sa zone économique exclusive réserve naturelle pour les requins, une décision qui a été intégrée à notre législation nationale. À cet égard, nous saluons les efforts déployés actuellement pour créer de nouveaux instruments juridiquement contraignants sur l'utilisation de la biodiversité marine dans les zones marines situées en dehors de notre zone économique exclusive, sur les migrations et sur l'environnement, qui sont des thèmes très importants pour de petites îles comme Kiribati, de même que pour d'autres nations et peuples.

Le thème de l'Organisation des Nations Unies qui sera présenté au cours des 12 prochains mois concerne tous les habitants de la planète. Ce thème ne sera pas pertinent si l'ONU continue d'ignorer les 20 millions

de personnes qui vivent et contribuent à notre foyer commun et de les exclure du processus. Nous sommes une seule famille, et nous demandons donc une approche globale permettant à Taiwan de participer aux processus internationaux et de contribuer à résoudre certains problèmes de cet organe de l'ONU, y compris la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

Pendant trop longtemps, nous nous sommes laissé guider par notre désir humain de dominer et nous avons manqué de considération, de compassion et de respect pour les autres alors qu'ils mettent tout en œuvre pour parvenir au développement durable, comme ils en ont le droit et à leur rythme. Toutefois, je voudrais rappeler à toute la famille des Nations Unies que nous avons une responsabilité tout aussi importante de reconnaître le bien-fondé d'une journée de prière aux Nations Unies, l'objectif étant de demander à Dieu de nous éclairer dans notre action. Bien souvent, nous avons tendance à négliger l'importance des conseils divins alors qu'il s'agit d'un outil puissant qui peut réellement unir nos cœurs dans notre aspiration commune à faire véritablement de l'ONU une institution mondiale pour tous et à renforcer la confiance, le respect et l'amour dont nous avons tous besoin pour faire avancer vraiment les choses de façon significative. Que la grâce et la compassion divines continuent de bénir nos cœurs alors que nous nous efforçons de renforcer l'Organisation.

Pour terminer, je voudrais offrir cette bénédiction traditionnelle de Kiribati : « *Te mauri, te raoi ao te tabomoa* », qui signifie « santé, paix et prospérité à tous ».

**Le Président par intérim (parle en anglais) :** Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président, Chef de gouvernement et Ministre des affaires étrangères et de l'immigration de la République de Kiribati de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Taneti Maamau, Président, Chef de gouvernement et Ministre des affaires étrangères et de l'immigration de la République de Kiribati, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

**Allocution de M. Emmerson Dambudzo Mnangagwa, Président de la République du Zimbabwe**

**Le Président par intérim (parle en anglais) :** L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Zimbabwe.

*M. Emmerson Dambudzo Mnangagwa, Président de la République du Zimbabwe, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim (parle en anglais) :** Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Emmerson Dambudzo Mnangagwa, Président de la République du Zimbabwe, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Mnangagwa (parle en anglais) :** C'est pour moi un l'honneur et un plaisir que de prononcer ma première allocution devant l'Assemblée générale. Qu'il me soit permis de féliciter M<sup>me</sup> María Fernanda Espinosa Garcés pour son élection à la présidence de l'Assemblée à sa soixante-troisième session. En tant que quatrième femme à occuper ce poste important dans l'histoire de l'Organisation des Nations Unies, son élection est on ne peut plus pertinente pour ce qui est de l'égalité des sexes au sein de l'Organisation. Le thème qu'elle a choisi, « Faire de l'ONU une organisation pour tous : une force mondiale fondée sur des responsabilités partagées, au service de sociétés pacifiques, équitables et durables » va pleinement dans le sens du slogan du Programme de développement durable à l'horizon 2030, à savoir, ne laisser personne de côté. Ce thème vient à point nommé pour nous rappeler que nous devons poursuivre sur notre lancée, trois ans après l'adoption des objectifs de développement durable.

Au cœur du Programme de développement durable à l'horizon 2030 se trouve aussi la promesse d'éliminer la pauvreté sous toutes ses formes. Cette vision et ce destin partagés exigent que nous mettions tous la main à la pâte pour atteindre ces objectifs ambitieux et créer un monde meilleur. L'élimination de la pauvreté est au premier rang de nos priorités dans les pays en développement. Le développement doit également être au cœur de l'action de l'ONU, car il joue un rôle important pour prévenir la faim, les privations, l'insécurité alimentaire, les maladies et en fin de compte, les conflits. La prise en compte des intérêts et des vues des femmes, des jeunes, des enfants et des membres vulnérables de nos sociétés doit aussi être un élément central et essentiel de tous nos programmes.

J'ai le plaisir d'annoncer que le Zimbabwe a accompli des progrès notables sur la voie de la réalisation de certains des objectifs du développement durable, notamment en ce qui concerne la sécurité alimentaire. Grâce à nos politiques axées sur l'être humain et à nos programmes bien planifiés, complétés par des

financements et des investissements du secteur privé, les agriculteurs reçoivent des intrants, du matériel et un appui technique. Dans le but d'améliorer la nutrition et les moyens de subsistance, nous avons également renforcé notre appui à la promotion des secteurs de l'élevage, de la pêche et de la faune et de la flore sauvages. Nous sommes convaincus que ces programmes à volets multiples permettront au Zimbabwe de réintégrer rapidement l'économie mondiale et les chaînes de valeur qui y sont associées. Il s'agit d'un exemple d'innovation, de créativité et de solutions locales pour relever les principaux défis économiques et de développement, en dépit des sanctions illégales qui continuent d'être imposées à notre pays. Nous demandons leur levée immédiate et sans conditions. Dans l'intervalle, nous attendons avec intérêt le premier examen d'ensemble de la mise en œuvre des objectifs de développement durable, qui sera effectué sous les auspices de l'Assemblée générale en 2019.

La paix, la sécurité, la stabilité, la démocratie et la bonne gouvernance sont des éléments essentiels pour parvenir au développement durable. Sachant que les élections font partie intégrante de la démocratie, mon pays a organisé les élections générales harmonisées tant attendues le 30 juillet. Grâce à ma décision délibérée et réfléchie d'ouvrir l'espace démocratique et à l'appel ferme que j'ai lancé en faveur de la paix, de l'unité et de la tolérance des divergences de vues entre nos peuples, les manifestations politiques, les campagnes électorales, le scrutin et le dépouillement se sont déroulés librement, pacifiquement et en toute transparence. Dans un esprit de transparence et d'ouverture, un large éventail d'observateurs internationaux et de médias internationaux ont été accrédités pour observer nos élections. Le calme exceptionnel qui a régné avant et après les élections montre que la démocratie est en train de venir à maturité et de s'enraciner au Zimbabwe. Nous remercions l'ONU et les autres États Membres qui ont envoyé des missions d'observation électorale et fourni une assistance technique à notre organe de gestion des élections. Les recommandations seront prises en compte au fur et à mesure que nous renforçons nos processus démocratiques et électoraux.

Nous continuerons de consolider le constitutionnalisme, les traditions et les normes démocratiques, la paix, l'unité et l'harmonie. C'est en effet dans ces conditions que le développement durable, la croissance économique inclusive et la prospérité peuvent voir le jour. L'incident isolé et malheureux de violence post-électorale, qui s'est produit le 1<sup>er</sup> août, est regrettable et tout à

fait inacceptable. Une commission d'enquête composée de personnalités éminentes de renommée nationale, régionale et internationale a effectivement entamé ses travaux. Son rapport final et ses recommandations nous aideront à tourner la page et à améliorer la gestion de nos institutions.

Maintenant que l'élection est terminée, mon pays met l'accent sur le développement économique alors qu'il cherche à nouveau à se moderniser et à s'industrialiser. Le programme de réforme agraire est irrévocablement derrière nous. Encouragés par les rêves, les espoirs et les aspirations de notre peuple, et en parallèle avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 de l'Union africaine, nous avons présenté notre ambition de devenir une économie à revenu intermédiaire avec un revenu par habitant d'environ 3 500 dollars. Cela permettra d'accroître les investissements, de créer des emplois décents, de susciter une autonomisation à larges assises et de bâtir une société exempte de pauvreté et de corruption d'ici à 2030. Le Zimbabwe est ouvert aux entreprises, et il met actuellement en œuvre toute une série de réformes économiques et politiques pour garantir un environnement propice à une croissance économique inclusive et durable. Nous avons mis en place des institutions et des instruments, qui permettent d'optimiser l'utilisation des sols et d'augmenter la productivité agricole. De même, des stratégies sont mises en place dans les différents secteurs de notre économie pour permettre à mon pays d'entrer dans la chaîne de valeur mondiale. Le développement et la modernisation de nos infrastructures routières, ferroviaires, aéroportuaires, énergétiques et des technologies de l'information et des communications s'accélèrent, conformément à notre quête régionale et continentale de connectivité accrue et d'infrastructures intégrées.

Le Zimbabwe a hâte de jouer un rôle positif et constructif en tant que membre libre, démocratique, transparent, prospère et responsable de la famille des nations. Nous sommes déterminés à renforcer le dialogue, la coopération et les partenariats fondés sur le respect mutuel, les valeurs communes et les principes partagés. La prévention des conflits doit être une stratégie de première ligne. Mon pays reste attaché au renforcement du multilatéralisme et au règlement pacifique des différends. À cet égard, nous devons nous attaquer aux causes profondes des conflits, notamment la pauvreté, l'inégalité, les frustrations et les différends concernant les terres et les ressources, ainsi que les luttes pour l'autodétermination. Le rétablissement et le maintien de la paix doivent être complétés par des efforts de

consolidation de la paix afin d'empêcher la répétition et la reprise de conflits. Le Zimbabwe continue d'apporter sa modeste contribution en déployant son personnel dans diverses missions de maintien et de consolidation de la paix des Nations Unies.

L'ONU et ses organes ont besoin d'être démocratisés. Nous nous associons à l'appel lancé pour que l'Afrique soit représentée dans la catégorie des membres permanents et qu'elle soit davantage représentée dans la catégorie des membres non permanents. Cette position est en effet justifiée par la nécessité de corriger l'injustice historique suite à laquelle le continent africain est resté à la périphérie de tous les grands processus décisionnels mondiaux. Nous demandons instamment l'examen et la réforme des institutions de Bretton Woods et des autres institutions financières internationales. Le commerce est un moteur de développement s'il est effectué de manière équitable et conformément aux règles convenues. Nous appelons donc à des négociations, sous les auspices de l'Organisation mondiale du commerce, qui favoriseraient une croissance économique inclusive et partagée, et feraient progresser le programme mondial de développement.

Soucieux de ne laisser personne de côté, nous savons que nos efforts pour promouvoir un partenariat mondial pour la paix et le développement ne seront jamais achevés si nous ne nous penchons pas sur le sort des personnes vivant sous occupation. Il est très triste que certains d'entre nous continuent d'ignorer les souffrances du peuple de Palestine. Il est grand temps que l'ONU s'acquitte des obligations et devoirs qui lui incombent en vertu de la Charte en appliquant toutes ses résolutions pertinentes, notamment la résolution 181 (II) de l'Assemblée générale et les résolutions 242 (1967), 338 (1973) et 2334 (2016) du Conseil de sécurité.

Sur le continent africain, il est tout aussi décourageant que le peuple du Sahara occidental n'ait pas encore exercé son droit inaliénable à l'autodétermination. Nous demandons au Conseil de sécurité d'insister sur la tenue sans délai d'un référendum indépendant pour le peuple sahraoui, conformément aux décisions pertinentes de l'Union africaine et aux résolutions pertinentes de l'ONU. En outre, il est impératif et urgent que le Conseil travaille sans relâche pour renforcer sa coopération avec le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine en vue de trouver une solution juste et équitable à la question du Sahara occidental.

Les changements climatiques constituent une menace pour l'ensemble de l'humanité et leurs effets ne

connaissent pas de frontières. Nous appelons donc à une action et à une responsabilité collectives en la matière. En tant que pays en développement, le Zimbabwe cherche à obtenir un appui dans les domaines de l'adaptation, de l'atténuation, de la technologie, du financement et du renforcement des capacités, comme le prévoit l'Accord de Paris sur les changements climatiques.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer l'attachement du Zimbabwe aux principes de la Charte et m'engager à continuer de collaborer avec d'autres pays pour promouvoir et renforcer le multilatéralisme dans l'intérêt de l'humanité. Aujourd'hui plus que jamais, l'ONU doit exercer son autorité et redoubler d'efforts pour que la paix règne dans un monde où de plus en plus la raison du plus fort est toujours considérée comme étant la meilleure. Travaillons ensemble, dans l'harmonie, pour faire en sorte que l'ONU et tous ses organes servent véritablement les intérêts collectifs de tous les États Membres. En tant que dirigeants mondiaux, nous avons l'obligation commune et lourde de transformer nos sociétés et de bâtir un monde plus pacifique et plus inclusif pour les générations actuelles et futures.

**Le Président par intérim (parle en anglais) :**  
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Zimbabwe de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Emmerson Dambudzo Mnangagwa, Président de la République du Zimbabwe, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Allocution de M. Andrzej Duda, Président de la République de Pologne**

**Le Président par intérim (parle en anglais) :**  
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Pologne.

*M. Andrzej Duda, Président de la République de Pologne, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim (parle en anglais) :**  
Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Andrzej Duda, Président de la République de Pologne, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Duda (parle en polonais; interprétation en anglais assurée par la délégation) :** Je félicite la Présidente de l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session, M<sup>me</sup> María Fernanda Espinosa Garcés,

de son élection à ce poste éminent. Je tiens à l'assurer du plein appui de la Pologne aux mesures qu'elle prendra. Dans le même temps, je remercie M. Miroslav Lajčák de sa conduite dynamique et éclairée de l'Assemblée à sa soixante-douzième session.

Cette année, les Polonais célèbrent le centenaire de leur indépendance retrouvée. En 1918, après 123 ans de servitude, la Pologne a fait son retour sur la carte de l'Europe et du monde. Le rétablissement d'un État indépendant, libre et souverain est devenu une réalité grâce à trois facteurs principalement : l'aspiration de la nation polonaise à avoir son propre État, le sacrifice héroïque de ses soldats sur le champ de bataille et la détermination de dirigeants courageux qui ont convaincu les responsables politiques du monde entier que sans une Pologne restaurée, l'Europe ne serait ni juste ni sûre. Tant à l'époque qu'aujourd'hui, la volonté des nations et des dirigeants politiques reste cruciale. Tant à l'époque qu'aujourd'hui, l'Europe ne saurait être juste ni sûre sans une Pologne souveraine.

Chaque septembre, les chefs d'État et de gouvernement se réunissent ici au Siège de l'ONU à New York pour se livrer à une réflexion de fond sur les questions les plus critiques pour notre planète. Voilà pourquoi nous avons une responsabilité tout particulière. On attend de nous, à juste titre, que nous fassions preuve de courage et de dynamisme, que nous soyons capables de dépasser les divisions et que nous recherchions résolument des solutions aux problèmes les plus urgents du monde contemporain.

Notre monde regorge de menaces. Nous sommes témoins d'une situation internationale en mutation rapide. Il y a des raisons d'être optimistes, comme dans le cas de la péninsule coréenne où l'on peut espérer une évolution de la situation et où l'on observe un apaisement des tensions, mais il y a également des problèmes qui persistent et demeurent sans solution. Afin de les régler, il ne fait aucun doute que nous avons besoin aujourd'hui de la coopération du plus grand nombre de pays possible. Deux conditions doivent être remplies si nous voulons être efficaces.

Premièrement, nous devons tous respecter le droit international, ce qui était le thème principal de la présidence polonaise du Conseil de sécurité en mai. J'ai eu le privilège d'organiser durant cette période un débat public de haut niveau (voir S/PV.8262), qui a conclu que seule la coopération entre pays dans le cadre d'un ordre mondial fondé sur des règles pouvait permettre de résoudre les conflits gelés et de prévenir l'apparition

de nouveaux conflits, que l'ordre mondial fondé sur des règles exigeait des institutions solides pour faire appliquer le droit international et qu'aucune violation de la loi ne saurait être justifiée ni déformée par des définitions linguistiques tordues.

La carte du monde d'aujourd'hui est émaillée de zones de tension. Dans le cadre de l'ordre mondial fondé sur des règles que nous promouvons, je voudrais appeler l'attention sur un principe fondamental qui sera notre priorité tout au long de la deuxième année du mandat de la Pologne au Conseil de sécurité. Je veux parler de l'égalité souveraine des États, telle qu'énoncée à l'Article 2 de la Charte des Nations Unies. Si nous voulons être les défenseurs du multilatéralisme – et l'ONU en est, après tout, la source – nous devons garder ce principe à l'esprit. En d'autres termes, pas tout le monde qui prétend être un chantre du multilatéralisme ne le conçoit en termes d'égalité des États. On peut dire qu'il existe un multilatéralisme négatif, qui se résume au concert des puissances, une division en sphères d'influence et la conviction que le sort de certains peut être décidé sans leur participation. L'Europe et la Pologne ont souvent été victimes de ce type de multilatéralisme, depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle et à l'époque de la guerre froide.

Le multilatéralisme et l'ordre mondial fondé sur des règles ne sont pas réservés à quelques élus. Les mêmes principes doivent s'appliquer à tous de la même façon. Chacun a des droits égaux et des obligations proportionnelles. Voilà comment je définis le multilatéralisme positif que défend la Pologne – le multilatéralisme d'États égaux et de nations libres, non pas le multilatéralisme de l'usurpation et de la hiérarchie. Nous sommes attachés à des relations où chaque État jouit de droits égaux, ce qui ne veut pas dire que nous avons une perception naïve du monde, un monde qui serait dénué de différences entre États. Ce que cela veut dire, c'est que les États qui ont un avantage en termes de potentiel et de pouvoir ne doivent pas priver les autres de leur droit égal à l'indépendance et à la souveraineté. Ce n'est que lorsque cette égalité est assurée que nous pouvons utiliser pleinement le potentiel des États pour le bien commun et en respectant les règles du jeu. Cela s'applique aux relations tant politiques qu'économiques, car ce n'est qu'en respectant le principe de l'égalité des États que l'on peut parler d'intérêts communs et conclure de véritables alliances.

Cependant, le concept de multilatéralisme positif auquel la Pologne souscrit va plus loin. Il affirme



que, dans la mesure du possible, les pays plus faibles devraient avoir davantage de possibilités d'influer sur les choses afin de rendre l'égalité de droits des États plus réaliste. De telles possibilités peuvent englober des droits de vote supplémentaires ou une représentation territoriale additionnelle au sein des organes de décision. En tant que Président de la République de Pologne, deux domaines d'application de ce principe me tiennent particulièrement à cœur : premièrement, la réforme tant attendue du Conseil de sécurité, que nous appuyons et à laquelle nous voulons participer, et qui devrait inclure parmi ses principaux thèmes l'élargissement de l'égalité des droits et des compétences de tous les membres du Conseil; et deuxièmement, une réforme de l'Union européenne afin de la ramener à ses origines, parce que le concept de multilatéralisme positif ne cesse d'être violé aujourd'hui. L'année prochaine, la Pologne organisera une série d'initiatives portant sur l'idée d'égalité souveraine. L'objectif de ces efforts est de convaincre le plus grand nombre possible de partisans de notre vision. J'invite tout le monde à participer à ces débats.

Deuxièmement, il est important que le multilatéralisme soit au service d'un certain système de valeurs au lieu de n'être qu'un élément d'une politique technique ou d'un jeu d'intérêts. Un tel système de valeurs est reflété dans la Charte des Nations Unies. Le multilatéralisme négatif, qui va à l'encontre de ces valeurs, ne peut qu'exacerber les problèmes mondiaux et aggraver la situation. En revanche, la coopération volontaire des États, égaux en droits, peut apporter une paix durable en Europe et dans le monde. Chaque fois qu'on tente de créer un concert des puissances, la stabilité mondiale est compromise. Quiconque encourage le multilatéralisme négatif contribue à la désintégration de l'ordre mondial. Le multilatéralisme est censé être un engagement à respecter des valeurs, en particulier des valeurs fondamentales telles que le respect de la dignité humaine et de la vie. Il s'agit de valeurs qui vont au-delà de l'ordre politique et qui ne sont pas politiquement définies, car elles constituent le fondement de l'ordre mondial.

Les relations internationales sont pas uniquement au service des États, elles doivent servir l'humanité tout entière. Par conséquent, la souveraineté d'un État doit être indissociable de sa responsabilité de veiller au respect de normes communes pour le bien de tous. Les violations de ces normes doivent entraîner des conséquences. Chaque fois que des dirigeants violent des droits fondamentaux, se livrent à la torture, persécutent leurs opposants politiques ou utilisent des armes de destruction massive, la communauté internationale,

notamment le Conseil de sécurité, doit réagir rapidement, et avec détermination et audace.

Ayant fait l'expérience singulière d'une transformation démocratique pacifique et de la lutte pour les libertés fondamentales, la Pologne attache une importance particulière à la protection et à la promotion des droits de l'homme, comme en témoigne la candidature de mon pays au Conseil des droits de l'homme pour la période 2020-2022. Notre appartenance à cet organe, qui occupe une place à part dans le système mondial de protection des droits de l'homme, viendrait naturellement compléter notre participation actuelle au Conseil de sécurité, conformément à la triade fondamentale des Nations Unies pour la paix et la sécurité, les droits de l'homme et le développement.

La Charte des Nations Unies confère à l'Organisation, et en particulier au Conseil de sécurité, une responsabilité particulière pour traiter de questions liées à la paix et à la sécurité internationales. En tant que membre non permanent du Conseil de sécurité, nous estimons que cette tâche est d'une importance capitale. La Pologne appuie activement toutes les actions et initiatives visant à prévenir l'utilisation et la prolifération d'armes de destruction massive et de leurs vecteurs, ainsi qu'à traduire en justice ceux qui utilisent ces armes.

La Pologne a l'intention de recommencer à participer activement aux missions de maintien de la paix des Nations Unies. Nous avons présenté une demande officielle au Secrétariat à cet égard et attendons avec espoir son évaluation positive. Nous sommes convaincus que nos nombreuses années d'expérience dans ce domaine contribueront au règlement pacifique des conflits.

La Pologne participe au processus de stabilisation de la péninsule coréenne et d'instauration d'une sécurité durable dans cette péninsule, non seulement maintenant, en sa qualité de membre non permanent du Conseil de sécurité, mais également en tant que membre depuis des dizaines d'années de la Commission neutre de contrôle en Corée. Je suis convaincu que notre longue expérience au sein de la Commission pourrait servir à jeter les bases permanentes de la paix et de la stabilité dans la péninsule.

Compte tenu de l'expérience considérable qu'elle a accumulée au cours de sa période de transformation politique, la Pologne est prête à s'engager activement dans les programmes internationaux de reconstruction et de consolidation de la paix au Moyen-Orient,

chaque fois que cela sera nécessaire, après un conflit, pour y rétablir la stabilité et offrir des possibilités de développement.

Dans le même temps, la Pologne considère qu'il est de son devoir d'attirer l'attention de la communauté internationale sur les sources des menaces à la paix mondiale résultant des conflits gelés, de l'occupation et du déplacement des frontières par la force, qui se produisent dans l'est de l'Europe. La communauté internationale ne doit pas permettre un retour au statu quo, et les agissements des agresseurs doivent faire l'objet d'une réponse appropriée.

En décembre, la Pologne aura l'honneur d'accueillir la vingt-quatrième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 24), dans la ville de Katowice. L'objectif principal de cette réunion est d'achever les travaux sur les dispositions de mise en œuvre de l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Une mise en œuvre complète et efficace de l'Accord de Paris va inextricablement de pair avec la réalisation des objectifs de développement durable. Par conséquent, l'action mondiale pour le climat doit intégrer les dimensions économique, sociale et environnementale et contribuer à enrayer le réchauffement climatique et à éradiquer les problèmes les plus graves du monde moderne.

L'ensemble des mesures en vue de la mise en œuvre de l'Accord de Paris qui seront adoptées à Katowice constitue une base essentielle pour l'action des organismes publics et des organisations non gouvernementales, notamment les institutions financières internationales, le secteur privé, les autorités locales et les organisations de la société civile. Seules des dispositions applicables à long terme et acceptées par tous les acteurs peuvent garantir la transparence, la sécurité juridique et la viabilité des règles, qui sont indispensables à la mise en œuvre des obligations adoptées et au renforcement des ambitions mondiales.

La COP 24 sera lancée lors d'un sommet des dirigeants, qui se tiendra les 3 et 4 décembre, et nous offrira une excellente occasion d'exprimer notre volonté politique commune et responsable. Elle enverra également un message clair au monde, à savoir que nos efforts visent à garantir un avenir sûr pour tous. Une fois de plus, je souhaite inviter tous les membres à assister au sommet de Katowice et à garantir une forte participation à cette manifestation.

Le centenaire du recouvrement de son indépendance par la Pologne nous amène à réfléchir au sort de l'Europe et du monde et au chemin difficile de mon pays vers la liberté et l'indépendance. Il nous donne également une raison de regarder vers l'avenir et nous incite à façonner raisonnablement notre réalité internationale commune fondée sur des expériences, des valeurs et des aspirations historiques. J'encourage tous les États Membres à collaborer encore plus étroitement dans le cadre des initiatives visant à atteindre les objectifs qui guident l'Organisation. Seules des décisions prises conjointement par les dirigeants politiques peuvent nous permettre de relever efficacement les défis posés par la mondialisation.

La Pologne souscrit à l'idée que notre avenir commun exige une communauté internationale forte et efficace, qui répondra mieux aux besoins de l'humanité. Mais cela dépendra surtout de nous, étant donné que l'ONU n'est pas une entité abstraite, mais notre réalisation commune. C'est à nous de décider de l'efficacité avec laquelle nous l'utiliserons pour consolider la paix et assurer la justice et le développement durable; en d'autres termes, pour bâtir un monde meilleur, digne du XXI<sup>e</sup> siècle, pour nous et, avant tout, pour les générations futures, pour nos enfants et nos petits-enfants.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) :  
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Pologne de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Andrzej Duda, Président de la République de Pologne, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Allocution de M. Marcelo Rebelo de Sousa, Président de la République portugaise**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) :  
L'Assemblée va maintenant entendre une allocation du Président de la République portugaise.

*M. Marcelo Rebelo de Sousa, Président de la République portugaise, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) :  
Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Rebelo de Sousa, Président de la République portugaise, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Rebelo de Sousa** (*parle en portugais; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Je félicite tout particulièrement M<sup>me</sup> Maria Fernanda Espinosa Garcés de son élection à la présidence de l'Assemblée générale. Je la félicite de sa personnalité et de sa carrière, des priorités qu'elle a définies, des progrès qu'elle incarne en matière d'égalité des sexes à l'ONU et du dialogue interactif informel qu'elle préconise, qui est un signe de la transparence accrue de l'Assemblée générale.

Le Portugal se félicite des priorités que le Secrétaire général a fixées, ainsi que des mesures qu'il a prises pendant son mandat limpide, dynamique et exceptionnel, et réaffirme son plein appui à ces dernières. Le multilatéralisme, fondé sur le droit international et la Charte des Nations Unies, la réforme de l'Organisation, la prévention des conflits, le maintien de la paix, le souci des migrations et des réfugiés, la lutte contre le terrorisme et la criminalité internationale, les océans et la sécurité maritime, les changements climatiques, le Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'égalité des sexes et l'appui à nos jeunes visent tous à promouvoir en permanence les droits de l'homme.

La solution est toujours un multilatéralisme renforcé. C'est pourquoi nous ne comprenons pas – et nous le déplorons en fait – le recours à l'unilatéralisme comme moyen de désinvestir dans les organisations internationales. C'est une forme de myopie politique qui nous fait courir le risque de répéter les erreurs faites il y a presque un siècle. Réformer l'Organisation des Nations Unies requiert un engagement de la part de tous ses États Membres. Le maintien du statu quo est une manière de détruire le multilatéralisme et, en l'absence de prévention, de multiplier les risques et les conflits, entraînant ainsi le sous-développement et les violations des droits de l'homme. Ne pas réformer le Conseil de sécurité via un large consensus revient à ignorer la géopolitique du XXI<sup>e</sup> siècle qui, à tout le moins, exige l'inclusion de représentants du continent africain, du Brésil et de l'Inde.

Le Portugal participe aux opérations de prévention des conflits, de consolidation de la paix, de maintien de la paix et de renforcement des capacités institutionnelles dans neuf missions des Nations Unies, dont six en Afrique. Je voudrais en particulier souligner notre présence au sein de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine et de la Mission

multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en Mali.

Pour ce qui est des migrations et des réfugiés, il nous faut comprendre les causes de l'augmentation des déplacements massifs de population, et il nous faut établir un dialogue entre les sociétés d'origine, de transit et de destination. Le Portugal appuie sans réserve le pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et le pacte mondial sur les réfugiés, ainsi que la promotion du droit à l'éducation dans les situations d'urgence. Nous avons ouvert nos portes aux migrants, aux réfugiés et autres personnes déplacées, et nous continuerons de le faire. C'est sous l'ancien Président du Portugal, M. Jorge Sampaio, que mon pays a lancé la Plateforme mondiale pour les étudiants syriens et qu'il appelle à la plus large participation possible au Mécanisme de réaction rapide pour l'accès à l'enseignement supérieur en situations d'urgence (*Rapid Response Mechanism for Higher Education in Emergencies*).

La lutte contre le terrorisme a permis la création du Bureau de lutte contre le terrorisme, la tenue de la première Conférence de haut niveau des Nations Unies réunissant les chefs d'organismes antiterroristes des États Membres, et un sixième examen de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies (résolution 72/284). Garantir que justice sera rendue aux victimes de crimes internationaux graves est désormais l'une des tâches de la Cour pénale internationale, laquelle a commencé à examiner le crime d'agression en 2017, suite à une décision dans laquelle le Portugal a joué un rôle actif. Avec l'appui d'un plus grand nombre d'États Membres, le Statut de Rome, qui a créé la Cour, devrait s'acheminer vers une adoption universelle.

S'agissant du multilatéralisme et du droit international concernant les océans et la sécurité maritime, le Portugal participe activement aux préparatifs de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les océans, en 2020, et est prêt à s'acquitter de toutes les obligations qui en découlent. La sécurité maritime est nécessaire dans des endroits tels que les côtes de la Somalie ou le golfe de Guinée, où le Portugal participe dans le cadre de l'Union européenne (UE) à l'opération Atalanta de la force navale de l'UE, ainsi qu'au processus de Yaoundé, de concert avec l'Union africaine et les pays de la région. Et nous allons encore plus loin, en créant un centre dans les Açores pour servir de plateforme aux différentes organisations internationales œuvrant à la protection des océans. La gouvernance mondiale des océans, appuyée par la Convention-cadre des Nations

Unies sur les changements climatiques, est une cause juste. Pour nous, il s'agit là de questions structurelles que nous ne changeons pas en fonction de tendances à court terme ou pour plaire à certains acteurs. Un environnement sain est à nos yeux un droit fondamental; nous sommes en faveur de la neutralité carbone d'ici à 2050 et nous coprésidons avec le Liban le groupe de travail spécial à composition non limitée chargé d'élaborer un pacte mondial pour l'environnement.

Il existe en gros deux visions différentes du monde. L'une est à court terme, unilatérale ou minilatérale, protectionniste et fondée sur des discours populistes destinés à la consommation interne. Elle minimise l'importance du multilatéralisme s'agissant de tout ce qui a trait au développement durable; elle est encline à nier les changements climatiques; elle s'oppose aux pactes mondiaux sur les migrations et les réfugiés; et elle ne s'intéresse à la prévention des conflits et au maintien de la paix que dans les cas où cela lui convient, et cela ne lui convient le plus probablement que si l'accent est mis sur les aspects économiques plutôt que politiques. L'autre vision, que nous partageons, est multilatérale, ouverte, et favorable à la recherche d'une gouvernance mondiale, attachée au développement durable, et respectueuse du droit international, de la Charte des Nations Unies et des droits de l'homme en tant que valeurs et principes, non en tant que moyens ou commodités. Nous sommes convaincus qu'à moyen et long termes, cette vision prévaudra, comme elle a prévalu dans l'Union européenne, ce qui a permis à l'Europe de connaître sa plus longue période de paix de mémoire d'homme, et d'enregistrer des niveaux élevés de bien-être et de protection sociale.

Il n'est qu'approprié, alors que nous célébrons le soixante-dixième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme et de la Commission du droit international, que nous demandions qu'un consensus se dégage concernant l'adoption de la résolution biennale sur le moratoire sur la peine de mort, qui doit être déposée à l'Assemblée générale.

Notre point de vue sur la situation qui prévaut dans le monde et sur le rôle de l'Organisation des Nations Unies qui, comme je l'ai dit, est en conformité totale avec celui du Secrétaire général, est basé sur nos positions sur les questions dites régionales mais qui sont en fait de portée mondiale. Je voudrais à présent parler de certaines d'entre elles qui ont une pertinence particulière pour le Portugal.

Nous nous félicitons du renforcement de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP) – présidée actuellement par Cabo Verde, et le sera ensuite par l'Angola, et je voudrais mettre en lumière ses contributions à la stabilité et au développement. La CPLP entretient d'excellentes relations de coopération avec l'Organisation des Nations Unies et poursuit l'objectif de voir le portugais, l'une des langues les plus parlées dans le monde, adopté en tant que l'une des langues officielles de l'Organisation des Nations Unies.

Nous saluons aussi les mesures qui ont été prises en Guinée-Bissau en prévision des élections de novembre. Nous voudrions souligner l'importance croissante de l'Union africaine et de son rôle unificateur essentiel pour la paix et le développement durable, son partenariat croissant avec l'Organisation des Nations Unies, et la signature historique de la Déclaration conjointe de paix et d'amitié entre l'Éthiopie et l'Érythrée. Nous formons l'espoir que les élections en République démocratique du Congo seront libres, régulières et sûres, et que les résultats seront respectés par tous.

Les évolutions importantes de la situation dans la péninsule coréenne laissent entrevoir la perspective d'une dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible, démontrant ainsi la détermination et le courage des parties concernées, les contributions des partenaires régionaux de l'Organisation des Nations Unies et, par-dessus tout, le rôle de la diplomatie dans l'instauration de la paix et de la sécurité dans le monde.

Nous prenons note de la signature du traité sur les frontières maritimes entre l'Australie et Timor-Leste sous les auspices du Secrétaire général, confirmant ainsi l'efficacité du règlement pacifique des différends au moyen de la conciliation en vertu de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

Malheureusement, certaines parties du Moyen-Orient et du Maghreb continuent de montrer des signes d'instabilité politique, sociale et économique à long terme. En Libye, la communauté internationale doit s'unir pour aider au règlement de la situation aux plans humanitaire et de la sécurité et à la mise en place d'un État solide. Le Yémen reste le théâtre de l'une des pires crises humanitaires actuelles, où les plus vulnérables – les femmes et les enfants – sont les plus durement touchés. Ce n'est que par une solution politique négociée sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies et dans le respect du droit international

humanitaire que nous pourrions résoudre cette situation de plus en plus tragique.

*M. Bahr Aluloom (Iraq), Vice-Président, assume la présidence.*

Tout aussi tragique est la crise humanitaire en Syrie, qui a entraîné l'un des mouvements de réfugiés les plus importants jamais vus dans la région ou au-delà. Dans ce cas également, seule une solution politique de fond et inclusive, sous la médiation de l'ONU, peut garantir un appui international efficace et global en faveur de la reconstruction. Le fait est que la stabilité et la paix au Moyen-Orient ne seront possibles qu'avec le règlement du conflit israélo-palestinien. Le bon sens exige la reprise d'un processus de négociation crédible qui aborde toutes les questions relatives au statut final, y compris la question de Jérusalem, et qui peut conduire à une solution des deux États viable et fondée sur la coexistence d'Israël et de la Palestine, dans la paix et la sécurité.

Comme le Secrétaire général l'a suggéré hier, le véritable patriotisme et le cosmopolitisme sont complémentaires. Le Portugal estime que l'action multilatérale, le dialogue politique et la sagesse diplomatique sont la seule voie possible vers la coexistence harmonieuse entre les nations et les peuples, et que les perspectives à très court terme, aussi attrayantes qu'elles puissent paraître, ne sont qu'un feu de paille qui ne durera pas et ne permettra pas de résoudre les vrais problèmes du monde.

Nelson Mandela a dit :

*(l'orateur poursuit en anglais)*

« Une préoccupation fondamentale pour les autres dans nos vies individuelles et communautaires contribuerait grandement à faire du monde l'endroit meilleur dont nous rêvons avec tant de passion. »

Telle est la noble mission de l'Organisation; et c'est également la raison pour laquelle le Portugal est profondément attaché à l'Organisation des Nations Unies, qui n'est ni un luxe ni une tendance à court terme, mais plutôt une nécessité universelle à long terme.

**Le Président par intérim (parle en arabe) :** Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République portugaise de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Marcelo Rebelo de Sousa, Président de la République portugaise, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

### **Allocution de M. Salvador Sánchez Cerén, Président de la République d'El Salvador**

**Le Président par intérim (parle en arabe) :** L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République d'El Salvador.

*M. Salvador Sánchez Cerén, Président de la République d'El Salvador, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim (parle en arabe) :** Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Salvador Sánchez Cerén, Président de la République d'El Salvador, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Sánchez Cerén (parle en espagnol) :** Je félicite M<sup>me</sup> María Fernanda Espinosa Garcés, notre sœur d'Amérique latine, pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session. Je tiens également à rendre hommage à Kofi Annan, dont le travail remarquable à la tête de l'Organisation des Nations Unies nous a laissé un héritage précieux pour la défense de la paix et d'un ordre économique international plus juste. Et je tiens à exprimer les condoléances d'El Salvador suite au récent décès du Président de la République de Viet Nam, M. Trần Đại Quang. Nous voulons également exprimer notre solidarité des États-Unis à la suite du passage de l'ouragan Florence, ainsi qu'aux Gouvernements et aux peuples philippins et chinois qui ont été touchés par des phénomènes climatiques dévastateurs.

Cette année, nous nous réunissons pour débattre du thème « Faire de l'ONU une organisation pour tous : une force mondiale fondée sur des responsabilités partagées, au service de sociétés pacifiques, équitables et durables ». Il est de notre responsabilité de tendre la main à tous, sans discrimination d'aucune sorte, avec des politiques publiques efficaces et intelligentes, et des outils qui répondent aux besoins et aux aspirations de la population. Cela a été une priorité pour El Salvador pendant mon mandat. Les programmes de protection sociale que nous avons promus ont été décisifs pour sortir plus de 400 000 personnes de la pauvreté entre 2015 et 2017. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 est devenu un point de référence essentiel pour la mise en œuvre de nos politiques nationales.

Nous avons été parmi les premiers pays à adapter le Programme 2030 à notre objectif d'atténuer les conséquences de décennies de graves inégalités sociales et de remédier au manque d'intérêt historique de l'État pour les besoins et les exigences de la population.

El Salvador se joint à l'appel lancé par le Secrétaire général, M. António Guterres, quant à la nécessité urgente de rattraper le retard dans le financement des objectifs de développement durable. À cette fin, nous avons alloué près de 50 % du budget national au développement social, un investissement sans précédent pour mon pays. Mais malgré tous nos efforts, notre financement national ne sera pas suffisant. Il est impératif que la communauté internationale honore son engagement à cet égard. Ces contributions doivent répondre à une perspective globale à long terme afin d'assurer une croissance économique inclusive et de mettre fin à la pauvreté pour les millions de personnes qui subissent les pires conséquences des changements climatiques et de la répartition inéquitable des richesses. Dans le cas des pays à revenu intermédiaire comme El Salvador, la clef consiste à appuyer et à renforcer nos capacités de financement, en particulier de sources publiques.

Notre pays fait face à de multiples facteurs de vulnérabilité. Récemment, nous avons subi l'une des plus longues sécheresses jamais enregistrées de notre histoire, une réalité que les changements climatiques nous ont infligée. Cela nous oblige à investir davantage de ressources afin de garantir la sécurité alimentaire des familles et de préserver la stabilité des prix. Si nous voulons régler cette situation, il est crucial de veiller à ce que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques continuent d'être appliquée et à ce que la crise que traverse actuellement le Fonds vert pour le climat soit réglée.

En tant que pays qui ne pollue quasiment pas à l'échelle mondiale mais subit les effets des changements climatiques causés par d'autres, El Salvador connaît le besoin urgent d'accéder à un financement pour atténuer le phénomène et s'adapter à ses conséquences de manière à renforcer la sécurité et la résilience de la population du pays. Grâce à l'adoption d'une initiative mondiale à la vingt-troisième Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, tenue à Bonn, nous avons pu avancer dans la restauration à grande échelle de nos écosystèmes et devenir ainsi un exemple de petit pays doté de ressources financières limitées mais capable de protéger son environnement. Je suis profondément

reconnaissant à M. Erik Solheim, Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement, d'avoir soutenu notre proposition de proclamer la période 2021-2030 décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes. Nous invitons l'Assemblée générale à examiner cette initiative tendant à coordonner nos efforts pour contrer la déforestation accélérée et la dégradation des sols et des écosystèmes, qui nuisent au bien-être de 3,2 milliards de personnes.

En tant que l'un des chefs d'État qui ont adopté en 2015 le Programme de développement durable à l'horizon 2030 lors d'une séance mémorable et historique de l'Assemblée générale (voir A/70/PV.4), je peux aujourd'hui affirmer que nous avons considérablement progressé dans la lutte contre la pauvreté et la réduction des inégalités. Mon gouvernement a fait une priorité des programmes de protection sociale par l'intermédiaire de stratégies de développement qui nous ont permis de réduire la pauvreté de 10 % entre 2009 et 2017. Grâce à notre programme national d'alphabétisation, qui revêt une importance cruciale, nous avons déclaré 100 municipalités exemptes d'illettrisme, dont San Salvador, qui est devenue la troisième capitale d'Amérique centrale à atteindre cet objectif. Cet effort se poursuit avec notre détermination à alphabétiser tout le pays, tâche noble dans le cadre de laquelle nous pouvons compter sur l'appui généreux de plus de 50 000 jeunes volontaires, agents de vulgarisation et acteurs d'autres secteurs de la société. Le concours du peuple et du Gouvernement de la République de Cuba, pays frère, a joué un rôle essentiel dans cette réussite. La campagne cubaine Yo Sí Puedo est un modèle en ce qui concerne l'élimination de l'illettrisme en Amérique latine et dans le monde.

Au titre de notre action en faveur des droits des femmes, nous avons mis au point une stratégie de prévention des meurtres de femme et des agressions sexuelles qui mobilise toutes les institutions publiques pour autonomiser les femmes et faire en sorte qu'elles puissent vivre à l'abri de la violence. La stratégie, renforcée par l'initiative Spotlight, avec le soutien de l'Union européenne et de l'ONU, a pour but d'éliminer les pratiques sociales et institutionnelles qui porte atteinte à la dignité des femmes. Nous avons également consolidé le programme Ciudad Mujer qui, fort d'une reconnaissance internationale, est appliqué dans plusieurs pays et a déjà permis de venir en aide à plus de 1,8 million de femmes au moyen de services de santé, d'activités de défense des droits des femmes, de formations qualifiantes et de financements octroyés à des projets à caractère économique. Dans le domaine de la

santé, notre plan stratégique national de réduction de la mortalité maternelle sort du lot, de même que notre plan national de suivi sanitaire. Tous deux ont contribué à faire baisser notre taux de mortalité maternelle, qui est tombé en 2017 à 31 décès pour 100 000 naissances vivantes.

Dans ces efforts que nous déployons sans répit, nous nous inspirons du message de paix et de justice sociale de notre guide spirituel, le regretté archevêque Óscar Arnulfo Romero, qui sera canonisé par le pape François le 14 octobre, événement historique que notre peuple célébrera dans la joie et l'espoir.

Les migrations sont un thème particulièrement important au niveau mondial et régional. Mon pays attend avec intérêt l'adoption prochaine du pacte pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et du pacte mondial sur les réfugiés, deux instruments qui illustrent clairement le rôle de chef de file de l'ONU dans la recherche d'un nouveau consensus mondial. Nous devons envisager les migrations du point de vue des droits de l'homme afin d'en réaliser tout le potentiel et de remédier aux problèmes qu'elles posent. Cette année, beaucoup de familles de migrants, principalement originaires des pays du triangle septentrional de l'Amérique centrale, ont vécu la séparation, situation difficile et douloureuse qui cause des dégâts psychologiques et émotionnels irréparables chez les enfants et les adolescents concernés. Nous estimons que l'intérêt supérieur des enfants et de leur famille devrait être respecté, quel que soit leur statut migratoire. Au nom d'El Salvador, je demande une fois de plus aux autorités des États-Unis d'accélérer le processus de regroupement familial pour les mineurs qui arrivent dans le pays par sa frontière méridionale, qu'ils soient ou non accompagnés de membres de leur famille.

Cela fait quelques années qu'El Salvador s'emploie à créer de meilleures conditions de vie par la promotion de l'investissement, le développement du capital humain, la sécurité, la prévention de la violence et la lutte contre les réseaux criminels qui se livrent à la traite et contre le trafic de stupéfiants, entre autres initiatives, ce qui nous a permis de réduire de 60 % les flux migratoires clandestins de Salvadoriens vers les États-Unis. El Salvador rejette la criminalisation des migrants, étant donné que l'expérience a montré que le cœur qu'ils mettent à l'ouvrage contribuait au développement économique, social et culturel des sociétés de destination. On peut citer l'exemple de nos compatriotes couverts par les programmes concernant le statut de

protection temporaire et le report des mesures à l'arrivée des enfants, qui ont participé pendant des années au progrès des États-Unis. En tant que gouvernement, nous travaillons à ce que les autorités compétentes des États-Unis garantissent les instruments juridiques requis pour fournir aux personnes qui se trouvent sur le territoire américain en vertu de ces deux programmes une plus grande stabilité migratoire et leur accorder la résidence permanente.

En tant que l'un des États fondateurs de l'ONU et en tant que pays respectueux du droit international, El Salvador reconnaît l'importance du multilatéralisme pour relever des défis mondiaux comme la paix, un ordre économique plus juste, les changements climatiques, les migrations et le développement durable. Dans ce contexte, nous insistons sur la nécessité d'un dialogue constructif, d'une action concertée, de la coopération et d'un renforcement des mécanismes d'intégration et des alliances régionales. Face aux crises et aux conflits qui touchent le monde, il importe de donner la priorité au dialogue et à des solutions politiques. C'est ce que nous avons fait le 30 juin à Saint-Domingue, à la réunion des Présidents des pays du Système d'intégration de l'Amérique centrale, quand nous avons indiqué notre position au sujet de la situation en République du Nicaragua, qui est pour nous un pays frère. Nous soulignons de nouveau que le dialogue et le consensus sont les moyens requis pour établir et maintenir la paix, dans le respect de la constitution et de l'état de droit.

Afin que la communauté internationale avance constamment sur la voie du développement, nous devons mettre fin aux mesures unilatérales telles que l'embargo économique, commercial et financier injuste et anachronique que les États-Unis imposent à Cuba. Cette mesure coercitive doit cesser car elle cause un tort considérable au peuple cubain. Il en va de même du siège économique de la République bolivarienne du Venezuela, qui compromet les paiements internationaux de ce pays et son aptitude à obtenir des biens et services et qui nuit aux conditions de vie de sa population. Nous jugeons qu'il faut respecter le droit à l'autodétermination et la souveraineté du peuple vénézuélien et rejetons toute ingérence étrangère et toute menace d'intervention militaire.

Je remercie les organismes des Nations Unies et le Secrétaire général, M. António Guterres, de l'appui précieux qu'ils apportent à nos programmes de développement en faveur du bien-être et de la tranquillité des familles salvadoriennes. Nous leur savons également

gré de leur assistance et de leur soutien au processus de dialogue national qui doit aboutir à l'élaboration de nouveaux accords nationaux, dans le droit fil des accords de paix que nous avons signés en janvier 1992. Je réaffirme la décision d'El Salvador d'aider à faire de l'ONU une organisation pour tous, qui assume une direction mondiale pour concrétiser l'aspiration de l'humanité à des sociétés pacifiques, équitables et durables. Mon gouvernement travaille sans relâche en ce sens. Nous sommes sûrs qu'avec les engagements que nous avons pris quant à la mise en œuvre du Programme 2030 nous continuerons d'avancer dans l'édification d'un El Salvador uni, prospère et pacifique.

**Le Président par intérim** (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République d'El Salvador de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Salvador Sánchez Cerén, Président de la République d'El Salvador, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Allocution de M. Baron Divavesi Waqa, Président de la République de Nauru**

**Le Président par intérim** (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Nauru.

*M. Baron Divavesi Waqa, Président de la République de Nauru, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim** (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée Générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Baron Divavesi Waqa, Président de la République de Nauru, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Waqa** (*parle en anglais*) : C'est un honneur d'être présent à l'ouverture de la soixante-treizième session de l'Assemblée générale. Au nom de la République de Nauru, je voudrais féliciter S. E. M<sup>me</sup> María Fernanda Espinosa Garcés pour sa récente élection à la présidence de l'Assemblée générale et remercier S. E. M. Miroslav Lajčák, le Président sortant, pour son travail exceptionnel.

Le thème choisi pour le débat de cette année - « Faire de l'ONU une organisation pour tous » - trouve un écho profond dans l'esprit du représentant d'un petit État insulaire en développement que je suis. C'est tellement évident, que c'est presque un cliché d'affirmer que

certaines communautés n'ont pas bénéficié du système économique mondial actuel. Et pourtant, cela vaut la peine d'être répété encore et encore, de peur que ces endroits ne soient complètement oubliés. La République de Nauru est l'un de ces lieux, et c'est vers l'ONU que nous nous tournons pour demander de l'aide. Toutefois, pour répondre aux besoins de mon pays et de bien d'autres qui lui sont similaires, nous devons nous attaquer à un parti pris systémique au sein de l'ONU et commencer à penser petit.

Nauru compte un peu plus de 10 000 habitants. Je voudrais essayer d'illustrer certains des défis que nous rencontrons pour accéder à l'appui disponible auprès de l'ONU en racontant à l'Assemblée une anecdote qui s'est déroulée alors que j'étais Directeur de l'éducation du pays. Désireux de participer à un programme de suivi des données sur l'éducation proposé par l'UNESCO, je me suis connecté sur son site Web et j'ai commencé à entrer les informations nécessaires pour enregistrer mon pays. La première question était simple : le nombre d'écoles primaires. J'ai entré le chiffre 6 – pas 600, pas 6000, mais « 6 » – et la réponse du système était « erreur ». Je suis passé à la deuxième question : le nombre d'enseignants. J'ai entré 59 – j'ai à nouveau obtenu le message « erreur ». Je n'ai pas pu m'inscrire à ce programme éducatif prometteur, mais j'ai appris une leçon importante ce jour-là. Il n'est pas facile d'avoir accès à l'appui du système des Nations Unies lorsqu'on représente un petit pays.

Les défis uniques qui sont les nôtres en tant que petit État insulaire en développement sont largement connus. Certains sont inhérents à la nature géophysique des îles que nous habitons, comme par exemple un petit territoire, des ressources naturelles limitées, un isolement géographique et une vulnérabilité aux catastrophes naturelles. Tout aussi importants sont les défis que nous impose le système économique mondial, qui n'a pas été conçu en fonction de nos pays. Nos petites populations et notre base de production réduite ne permettent pas de réaliser les économies d'échelle recherchées par les investisseurs privés. L'instabilité des marchés des produits de base a une incidence considérable sur notre planification budgétaire. Et les externalités négatives d'une croissance économique basée sur la consommation ont dégradé la santé de nos océans et notre sécurité climatique.

Dans le même temps, la fusion des entreprises et la libéralisation du système financier mondial se traduisent par la diminution des opportunités de se



développer au niveau national pour les petites entreprises. Cela nous laisse avec des économies extrêmement sous-développées, trop dépendantes d'un ou de deux secteurs clefs qui sont souvent très vulnérables à l'évolution des tendances du marché mondial ou aux changements dans les priorités politiques de nos partenaires de développement. Les petits États insulaires en développement obtiennent généralement une note extrêmement élevée aux indices de vulnérabilité économique pour cette raison, et Nauru ne fait pas exception à la règle. Même si aujourd'hui nous pouvons être considérés comme un pays à revenu intermédiaire selon certains paramètres, notre situation économique pourrait changer radicalement du jour au lendemain à cause de facteurs sur lesquels nous n'avons aucun contrôle.

Ces observations ne sont pas nouvelles. Nous sommes aux prises avec ces défis depuis des décennies. Cependant, face aux changements climatiques, il est devenu beaucoup plus urgent d'élaborer des stratégies efficaces pour y faire face. Je pense qu'il est juste de dire que la logique de l'ensemble du système économique mondial repose sur la recherche incessante d'une échelle toujours plus grande. Au nom de l'efficacité, les entreprises privées étendent leurs activités là où il y a de grandes réserves de main-d'œuvre à bas prix ou de vastes réserves de ressources. Elles fusionnent avec des concurrents pour accroître leur part de marché. Elles recherchent les plus grands centres de profit et abandonnent ceux qui sont moins performants. Présentez une nouvelle idée d'entreprise à tout nouveau diplômé titulaire d'une maîtrise en administration des affaires, et la première question qu'il posera sera : « Est-ce qu'on peut la reproduire à grande échelle? ». J'ose dire que cette logique s'est infiltrée dans le système des Nations Unies. Pourquoi concevoir un programme d'aide à un pays de 10 000 habitants alors que l'on peut théoriquement en aider 10 millions? Pourquoi s'embarrasser de toute la paperasse pour remplacer une petite génératrice diesel alors qu'avec le même nombre de documents on peut mobiliser des fonds pour transformer un système énergétique beaucoup plus vaste? Si mon pays est trop petit pour être inclus dans une simple base de données en ligne, que pouvons-nous faire?

Les voies conventionnelles de développement ne sont pas adaptées aux plus petits pays, aux micro-États. Nous ne pouvons tout simplement pas offrir le potentiel de profit que recherchent les investisseurs privés. Nous devons donc nous tourner vers les institutions publiques - vers l'ONU - pour créer un environnement dans lequel nous pouvons tous grandir et prospérer. La

République de Nauru ne doit pas être considérée comme une « erreur ». Du point de vue de l'économie conventionnelle, l'absence d'évolutivité est notre problème. Si nous voulons relever les défis auxquels les petites îles sont confrontées, nous devons donc abandonner les idées reçues. Nous devons penser le concept d'échelle autrement. Une fois cette étape passée, notre petite taille pourra devenir notre plus grand atout.

Plus tôt ce mois-ci, Nauru a eu l'honneur d'accueillir la quarante-neuvième réunion des dirigeants du Forum des îles du Pacifique. Le thème de cette réunion – « Construire un Pacifique fort : nos peuples, nos îles, notre volonté » – a été choisi pour mettre en évidence le caractère singulier de notre région et l'impératif de tracer notre propre voie vers le développement durable. Des partenaires traditionnels et nouveaux se sont joints à nous pour participer à la première table ronde de la région du Pacifique consacrée à l'objectif 17 de développement durable et annoncer de nouvelles initiatives dans les domaines de l'énergie, de la santé et de la protection des océans. Cette manifestation a été couronnée de succès, parce que nos partenaires ont reconnu les possibilités que recèlent nos petites îles. Les pays qui ne montrent aucun respect pour la souveraineté des pays petits et vulnérables ou pour les dirigeants du Pacifique et le processus régional se sont vu respectueusement prier de céder la parole à ceux qui, au contraire, les respectent.

Être petit signifie qu'on peut être agile. Être petit signifie que des ressources modestes peuvent avoir un effet transformateur. Lorsque nos indicateurs en matière de durabilité sont pris en compte avec ceux du reste du monde, nous ne sommes plus qu'une erreur d'arrondi. Mais lorsque nous sommes rejoints par des partenaires qui sont prêts à comprendre nos contraintes, nous pouvons devenir la preuve vivante qu'un mode de vie meilleur et plus durable est possible. Prenons, par exemple, les énergies renouvelables : quelques petites îles ont réalisé d'énormes progrès ces dernières années et cherchent à mettre en place des systèmes d'énergies renouvelables à 100 % en l'espace d'une décennie, ce qui constitue un accomplissement remarquable. C'est beaucoup plus difficile à faire dans de grands pays, qui doivent répondre aux besoins d'agglomérations réparties sur des zones géographiques beaucoup plus larges, naviguer le champ de mines que représentent les intérêts d'élus politiquement puissants et assumer des coûts financiers beaucoup plus élevés.

Nous constatons que certains de nos voisins des îles du Pacifique font figure de fer de lance, et le reste d'entre nous aspire à leur emboîter le pas. Nous sommes prêts à saisir l'occasion offerte par l'énergie solaire à bon marché et à nous libérer du fardeau des combustibles fossiles coûteux. La seule chose qui nous retient, ce sont nos contraintes en matière de capacités et de ressources. D'après les analyses de mon gouvernement, il faudrait 63 millions de dollars pour que Nauru puisse passer à un système d'énergies renouvelables à 100 %. Pour un investissement modeste, le monde pourrait alors voir de ses propres yeux que l'avenir que nous voulons – une société propre, sans carbone – est à notre portée. Cette transformation permettrait également de sensiblement améliorer nos perspectives budgétaires, jetant des bases plus solides pour des progrès dans d'autres domaines du développement durable.

Le simple fait que la tâche est plus modeste ne signifie pas qu'elle est facile. Mais il y a des mesures simples qui permettraient d'améliorer considérablement notre situation. Des ressources financières et en matière de renforcement des capacités doivent être rendues plus accessibles à nos pays qui souffrent d'un déficit de moyens. La simplification et l'harmonisation des procédures de demande et d'établissement des rapports permettraient de surmonter beaucoup plus facilement l'un des plus grands obstacles qui se posent à nous. En outre, de nouvelles méthodes de financement, telles que des modalités d'accès direct et un soutien budgétaire direct, semblent donner de bien meilleurs résultats dans les petits pays. Un financement suffisant doit être disponible pour les infrastructures de base, et pas seulement pour ce qui est à la mode en matière de développement. Le partenariat de la région du Pacifique avec le Gouvernement italien a été un succès retentissant, parce qu'il a été structuré en ayant ces questions à l'esprit. Ce modèle fonctionne, parce qu'il considère les îles du Pacifique comme les principales locomotives de leur propre développement. Lorsque nous travaillons avec le Gouvernement italien, nous savons que l'immense respect qu'il nous témoigne n'a rien à voir avec la taille de nos pays.

Pour construire une ONU plus inclusive, il faut aussi s'attaquer aux défis mondiaux les plus urgents, ce qui inclut les incidences des changements climatiques sur la sécurité. À cet égard, je voudrais réitérer l'appel que j'ai lancé en juillet au Conseil de sécurité en faveur de la nomination d'un représentant spécial du Secrétaire général sur les changements climatiques et la sécurité (voir S/PV.8307). Nous constatons déjà les

effets dangereux de ce phénomène sur nos pays et nos communautés, dont les plus touchés sont les plus vulnérables d'entre nous. Un représentant spécial, appuyé par un personnel doté des ressources nécessaires, pourrait nous aider à commencer de mieux gérer les risques climatiques. C'est une lacune critique dans le système des Nations Unies, qu'il faut combler immédiatement.

Faire de l'ONU une organisation pour tous doit inclure le peuple taïwanais. Le traitement du peuple taïwanais doit être égal à celui des autres pays. L'Organisation des Nations Unies doit remédier au grave problème de l'exclusion des 23 millions d'habitants de Taïwan du système des Nations Unies. Le préambule de la Charte des Nations Unies stipule clairement que la mission de l'Organisation est de

« proclamer à nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité de droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites ».

Pour terminer, j'aimerais remercier les Gouvernements australien, taïwanais, néo-zélandais, japonais, indien, russe, italien, israélien et cubain, ainsi que l'Union européenne de l'assistance qu'ils apportent à Nauru. Leur amitié nous est chère, et nous espérons pouvoir poursuivre notre coopération avec eux.

Nous félicitons la Présidente d'avoir choisi de promouvoir le thème de l'inclusion dans ce débat. Alors que nous visons toujours plus grand, il est facile d'oublier que bon nombre des plus petits et des plus vulnérables passent souvent à travers les mailles du filet. Mon gouvernement est prêt à travailler avec la Présidente durant la soixante-treizième session de l'Assemblée générale pour édifier une Organisation des Nations Unies qui apporte à tous les peuples la paix ainsi que des sociétés équitables et durables. Que Dieu bénisse la République de Nauru. Que Dieu bénisse l'Organisation des Nations Unies. Que Dieu nous bénisse tous.

**Le Président par intérim** (*parle en arabe*) :  
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Nauru de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Baron Divavesi Waqa, Président de la République de Nauru, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

**Allocution de M. Evo Morales Ayma, Président constitutionnel de l'État plurinational de Bolivie**

**Le Président par intérim** (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président constitutionnel de l'État plurinational de Bolivie.

*M. Evo Morales Ayma, Président constitutionnel de l'État plurinational de Bolivie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim** (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Evo Morales Ayma, Président constitutionnel de l'État plurinational de Bolivie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Morales Ayma** (*parle en espagnol*) : Je voudrais saisir cette occasion pour féliciter la Présidente de l'Assemblée générale de son récente élection à ses fonctions ô combien importantes.

Les hommes, les femmes et les enfants de tous les continents de notre maison commune, la planète Terre, espèrent que nos délibérations déboucheront sur des résultats concrets qui permettront d'améliorer leur vie. Le monde voit ses dirigeants se réunir une fois par an et continue d'espérer que nous remplirons pleinement notre mandat qui est de construire une société plus juste pour toutes et pour tous. Lorsque les Nations Unies ont été créées, après la Seconde Guerre mondiale, des objectifs clairs ont été établis, qui servent désormais à mesurer nos réussites ou nos échecs, les menaces qui nous guettent ou les perspectives qui s'offrent à nous. Nous nous sommes proposés de maintenir la paix, la sécurité et la justice internationales pour prévenir et éliminer les menaces, ainsi que pour supprimer les actes d'agression; nous nous sommes proposés de régler nos différends par des moyens pacifiques; nous nous sommes proposés de développer des relations d'amitié entre les nations, fondées sur le respect du principe de l'égalité des droits et de l'autodétermination des peuples.

Le thème du débat général cette année – Faire de l'ONU une organisation pour tous : une force mondiale fondée sur des responsabilités partagées, au service de sociétés pacifiques, équitables et durables – me permet de citer une expression concrète des principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, à savoir l'obligation des Membres de l'Organisation de régler

« leurs différends internationaux par des moyens pacifiques, de telle manière que la paix et la sécurité internationales ainsi que la justice ne soient pas mises en danger ».

Je fais référence au processus porté par la Bolivie devant la Cour internationale de Justice (CIJ) de La Haye, qui rendra sa décision la semaine prochaine. L'affaire porte sur l'obligation du Chili de négocier avec la Bolivie, de manière efficace et opportune, un accès souverain à l'océan Pacifique. Il s'agit d'une affaire qui met à l'épreuve la responsabilité partagée de deux États de se convenir de solutions justes dans le cadre du droit international. En 2015, la Cour a assumé des compétences pour ce qui est de connaître et de régler ce différend international dont l'intérêt permanent a été reconnu par l'Organisation des États américains, car il implique deux voisins et compromet la vocation d'intégration régionale des peuples. La Bolivie a pour objectif principal de trouver, avec le Chili, de bonne foi, une solution durable et mutuellement satisfaisante au conflit centenaire qui oppose deux pays voisins.

La pire conséquence de ce conflit a été l'enclavement de la Bolivie, privant son peuple et son État d'un accès à l'océan Pacifique, une situation qui a affecté et affecte sévèrement son développement humain et économique. L'exigence maritime de la Bolivie est liée à sa conception de la diplomatie des peuples, de leur vie, de leur droit d'accéder à la mer et à ses immenses ressources, lieu de vie le plus étendu de la planète et patrimoine commun de l'humanité, des peuples. L'être humain et la mer sont complémentaires. Il ne peut y avoir de vie sur Terre sans eau, et il n'est pas possible de concevoir la vie des peuples sans un accès à la mer. La mer est non seulement une porte ouverte sur le commerce, le marché ou les transactions modernes, mais elle est également une fenêtre ouverte sur d'autres peuples et, en soi, sur la vie elle-même.

Nous espérons que le règlement judiciaire qui sera décidé par la CIJ sera reconnu et contribuera à rapprocher les parties afin qu'elles entament des négociations fructueuses. Mais nous espérons également qu'il nous aidera à admettre l'importance de trouver conjointement, dans la mesure du possible avec l'appui de la communauté internationale, un véritable accord qui expose les causes et les effets du conflit qui nous éloignent depuis plus d'un siècle; qui examine de façon critique les lacunes des pactes et des tentatives qui visent à surmonter l'enclavement de la Bolivie; qui estime à leur juste valeur et mette au jour les avantages réciproques des accords opportuns et efficaces dans le cadre des objectifs d'intégration régionale et mondiale; qui signifie la réconciliation de deux peuples opposés de façon absurde, pour des raisons qui sont souvent étrangères à leurs valeurs de coexistence fraternelle.

Le conflit entre la Bolivie et le Chili pour l'accès à l'océan Pacifique ne peut être attribué à un objectif conjoncturel politique ou électoral récent. Il remonte aux origines mêmes de notre différend territorial de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque des sociétés étrangères, intéressées par l'exploitation des ressources naturelles de la région d'Atacama, comme le guano, le salpêtre, l'argent et le cuivre, ont lancé une campagne de guerre asymétrique et expansionniste dans la région. Il n'a pas été possible de remédier à l'enclavement imposé à la Bolivie par des traités, qui se sont avérés insuffisants, ni par les tentatives d'accords ou d'engagements infructueuses.

La revendication persistante du peuple bolivien est plus que centenaire, tant dans les enceintes régionales que dans les organisations multilatérales. La Bolivie est convaincue que la décision que prendra la CIJ, quelle que soit sa portée, marquera une nouvelle étape dans les relations entre la Bolivie et le Chili et leur permettra d'affronter l'avenir avec du bon sens et d'envisager des solutions mutuellement acceptables et durables. La vocation de paix et la volonté politique de nos peuples et de leurs dirigeants doivent être univoques afin de leur permettre d'identifier des solutions réalistes, fonctionnelles et avec lesquelles les parties se sentent gagnantes et non perdantes. Même les différends les plus anciens et les plus complexes au monde ont eu des solutions concrètes et réalistes, forgées par une diplomatie créative et efficace.

La Bolivie et le Chili, leurs peuples et leurs gouvernements doivent attendre avec sérénité une décision judiciaire qui, au-delà de ses aspects formels, peut ouvrir une nouvelle ère de paix, de justice et de fraternité. Cette occasion mérite également l'attention des États Membres de l'Organisation des Nations Unies, car la décision de son organe principal de justice, lorsqu'il se déclare compétent pour ce qui est de connaître d'un différend et de rendre une décision sur ce différend, et, dans ce cas, de s'orienter vers des modalités de règlement, aura créé un précédent en faveur de sociétés plus justes et avec des responsabilités partagées pour régler leurs différends, contrairement au passé, où seule comptait la domination acquise par la victoire belliqueuse. Telle est l'importance de notre affaire dans le cadre du thème de la soixante-treizième session de l'Assemblée générale.

Nous avons à maintes reprises alerté l'Assemblée de la multiplicité des crises auxquelles sont confrontées l'humanité et la vie dans son ensemble sur la planète. Malheureusement, chaque année, nous assistons à cette

manifestation pour confirmer qu'en dépit de nombreux efforts louables, un certain nombre de ces crises non seulement se maintiennent, mais s'exacerbent. Cette fois, je veux parler des trois plus grandes menaces auxquelles nous sommes confrontés. La première, ce sont les changements climatiques. Chaque année, il fait plus chaud que l'année précédente. Chaque année se produisent des phénomènes climatiques de plus en plus graves. Chaque année, un nombre croissant de personnes et d'autres êtres vivants sont touchés de manière irréversible par les ouragans, les inondations, les sécheresses et la pollution. Si nous estimons que les initiatives mondiales telles que l'Accord de Paris sur les changements climatiques sont importantes, tant que l'on ne s'attaquera pas aux causes structurelles à l'origine de cette crise, il sera impossible d'en venir à bout, d'autant plus lorsque le principal pollueur de l'histoire de l'humanité, les États-Unis, tourne le dos à la science, au multilatéralisme, et par conséquent à l'humanité. Les changements climatiques sont une conséquence inévitable du capitalisme, de la surproduction et des modes de consommation. La planète s'épuise, et avec elle la vie.

La deuxième grande menace est la course aux armements, la culture de la guerre et la possibilité d'une catastrophe nucléaire. Un grand nombre de dirigeants, surtout ceux qui ont le plus d'armes, viennent dans cette enceinte nous parler de paix. Les dépenses militaires ont augmenté de 1,1 % en 2017 par rapport à 2016, atteignant la somme exorbitante de 1 739 milliards de dollars, soit 2,2 % du produit intérieur brut mondial. Le monde ne peut vivre à la charge de ceux qui croient avoir le droit de produire et d'utiliser des armes qui ont la capacité de détruire totalement la vie sur notre planète. En outre, l'industrie de l'armement s'alimente de la guerre, et pendant que ses armes sont testées et tuent des enfants, la valeur de ses actions augmente sur les marchés financiers. Cette logique criminelle doit cesser. Cette menace vient également de ceux qui sont prêts à envahir des pays et à changer des gouvernements pour s'approprier les ressources naturelles des peuples. Ils installent des bases militaires et tentent de contrôler toute la planète.

La troisième grande menace sont les inégalités. Chaque année, la richesse se concentre dans un cercle de plus en plus restreint. En 2017, 82 % de la croissance de la richesse mondiale sont allés au 1 % le plus riche de la population, alors que la moitié de l'humanité n'a vu aucune augmentation effective. Selon les données du Crédit Suisse, 42 personnes possèdent la même richesse que 3,7 milliards de personnes. Ces données sont scandaleuses et devraient nous faire honte à tous, car elles ne

répondent pas à un modèle de distribution de la richesse, mais plutôt à un modèle d'accumulation de la richesse et de distribution de la pauvreté.

Mes frères et mes sœurs, la Bolivie rejette de manière claire et énergique le blocus économique et financier illégal, inhumain et criminel imposé à Cuba par les États-Unis. Les États-Unis ont l'obligation d'offrir des réparations économiques pour les dommages causés au peuple cubain héroïque, ils doivent appliquer les résolutions de l'Assemblée générale et lever immédiatement ce blocus. En outre, ils doivent restituer Guantanamo à la souveraineté de Cuba et s'abstenir de tout acte d'ingérence dans ses affaires intérieures.

Depuis notre siège au Conseil de sécurité, nous suivons attentivement les avancées et difficultés dans la mise en œuvre de l'accord de paix signé par le Gouvernement colombien et les Forces armées révolutionnaires de Colombie – Armée populaire. Nous espérons que le nouveau Gouvernement colombien lancera le processus de réintégration socioéconomique des ex-combattants et protégera la vie des défenseurs des droits de l'homme et des chefs communautaires. Ces efforts montreraient une fois de plus que l'Amérique latine et les Caraïbes sont une zone de paix.

La République bolivarienne du Venezuela, pays frère, subit une agression éhontée de part des États-Unis et de leurs alliés. L'Amérique latine rejette fermement l'intention de lancer une intervention militaire au Venezuela. Les problèmes vénézuéliens doivent être réglés par les Vénézuéliens. Les États-Unis doivent lever les mesures illégales et unilatérales qui constituent une des causes de la situation économique dans ce pays.

Nous saisissons également cette occasion pour condamner l'occupation israélienne criminelle des territoires palestiniens. Nous condamnons par ailleurs la décision unilatérale et illégale du Gouvernement des États-Unis de reconnaître Jérusalem comme capitale d'Israël. Cette décision met en péril toute possibilité de réaliser une paix juste et durable. De même, nous réitérons notre appui à la solution des deux États, avec un État palestinien libre, indépendant et souverain à l'intérieur des frontières d'avant 1967 et avec Jérusalem-Est pour capitale.

Nous déplorons vivement que la guerre en Syrie ait fait plus d'un demi-million de morts en huit ans. C'est la conséquence des politiques de changement de régime, de l'ingérence dans les affaires intérieures et de la logique d'appropriation des ressources naturelles.

La Bolivie rejette les violations de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale perpétrées directement ou indirectement par plusieurs États, y compris les États-Unis. Nous espérons que l'action que mène l'ONU pour parvenir à un accord politique entre Syriens et pour les Syriens porteront rapidement leurs fruits. Nous saluons les efforts que déploient la Russie, l'Iran, la Turquie et le Kazakhstan pour épargner de grandes souffrances au peuple syrien.

Pour conclure, j'ai le devoir d'informer l'Assemblée sur la situation de la Bolivie. Comme le savent les membres, nous nous sommes débarrassés des bases militaires des États-Unis, de l'Administration de la répression du trafic des stupéfiants, de l'Agence des États-Unis pour le développement international, de nos obligations à l'égard du Fonds monétaire international et d'autres types de taxation. La Bolivie est aujourd'hui un exemple pour la région et pour le monde. Notre économie fait partie de celles qui se développent le plus vite dans la région. Durant la décennie écoulée, la pauvreté extrême est passée de 37 % à 17 %. L'espérance de vie a augmenté de huit ans, la mortalité infantile a baissé de 56 % et la malnutrition infantile chronique a baissé de 50 %. La Bolivie est le pays qui investit le plus dans les énergies renouvelables par rapport à son produit intérieur brut. Nous sommes en train de construire une société plus juste. Nous saisissons également cette occasion pour informer les membres que dans un effort de lutte contre la corruption, moi-même et le Vice-Président avons renoncé au secret bancaire. Nous encourageons tous les chefs d'État à prendre des mesures de cette nature pour gouverner dans la plus grande transparence possible.

Ces progrès sont le fruit de l'unité du peuple bolivien, de la défense de notre souveraineté, de la récupération de nos ressources naturelles et des entreprises stratégiques, d'une économie plurielle et de la redistribution de la richesse. Nous réitérons notre attachement au multilatéralisme, tout en soulignant qu'il est essentiel de construire ensemble une société qui offre les mêmes chances à toutes et à tous, de préserver une planète qui est notre unique foyer et de créer un monde dans lequel la justice est possible et la paix réelle.

**Le Président par intérim** (*parle en arabe*) :  
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de l'État plurinational de Bolivie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Evo Morales Ayma, Président de l'État plurinational de Bolivie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

**Allocution de M. Tommy Esang Remengesau Jr.,  
Président de la République des Palaos**

**Le Président par intérim** (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République des Palaos.

*M. Tommy Esang Remengesau Jr., Président de la République des Palaos, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim** (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E.M. Tommy Esang Remengesau Jr., Président de la République des Palaos, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Remengesau** (*parle en anglais*) : Je tiens en premier lieu à féliciter M<sup>me</sup> María Fernanda Espinosa Garcés de son accession récente à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session, devenant seulement la quatrième femme à occuper ce poste et la première à représenter sa région. Les Palaos lui souhaitent plein succès dans ce rôle important. Je ne doute pas qu'en tant que figure de proue de notre parcours vers la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, elle mènera notre barque avec une efficacité sans pareil. Je tiens également à remercier S. E. le Ministre Miroslav Lajčák pour le travail exceptionnel qu'il a accompli durant son mandat, qui s'est achevé récemment.

Je souhaite également rendre hommage à un grand dirigeant et acteur humanitaire, l'ancien Secrétaire général et lauréat du prix Nobel de la paix, M. Kofi Annan. Un ami et un allié pour tous, M. Annan était l'incarnation vivante de notre mission visant à créer des sociétés pacifiques, équitables et durables. Cette année, nous célébrons également l'héritage de Nelson Mandela, qui continue d'inspirer les pauvres et les opprimés à réclamer des droits égaux. En l'honneur du centenaire de sa naissance, le Sommet de la paix Nelson Mandela (voir A/73/PV.4 et 5) nous a offert une occasion historique de réaffirmer notre foi dans les principes et les valeurs énoncés dans la Charte des Nations Unies.

La République des Palaos est déterminée à promouvoir des sociétés pacifiques, équitables et durables sur son territoire et sur la scène internationale. Nous considérons les objectifs de développement durable comme un cadre primordial pour la réalisation de cet objectif. La voie empruntée par chaque pays pour réaliser ses objectifs sera unique, mais nous

reconnaissons que tous nos parcours sont interconnectés et complémentaires. Les principales priorités des Palaos sont la santé, les océans et les changements climatiques. Sur cette base, nous réaliserons nos autres objectifs de développement en nous appuyant sur des partenariats véritables et durables.

Les Palaos ont proclamé l'année 2018 Année de la bonne santé. Au niveau national, nous sommes en train de mettre en œuvre des mesures de sensibilisation et de promouvoir des styles de vie plus sains pour lutter contre le problème mortel des maladies non transmissibles. Les Palaos sont un des 10 pays qui ont les plus forts taux d'obésité au monde. Je suis au regret d'avouer que si dans d'autres régions, les gens meurent de faim et de pauvreté, dans notre région du Pacifique, nous mourons à cause de nos excès alimentaires et de notre mauvaise alimentation. La hausse de l'incidence du diabète, des maladies cardiaques, des cancers et autres maladies non transmissibles est attribuée à une alimentation malsaine, une activité physique insuffisante, une consommation excessive de sel, de sucre et de gras et à la consommation d'alcool et de tabac. Les maladies non transmissibles sont la principale cause de décès aux Palaos, et malheureusement dans toute la région du Pacifique. Jusqu'à 75 % d'entre nous mourront prématurément de ces maladies. La crise a poussé le Ministère palaosien de la santé à effectuer un changement stratégique pour renforcer les services préventifs afin d'améliorer la santé et les moyens de subsistance de notre peuple. Nous encourageons un retour à une alimentation traditionnelle et nous sommes en train d'accroître la production alimentaire locale, car une grande partie du problème est liée à l'importation de « malbouffe ». Cependant, pour ce qui est de la tuberculose, j'ai l'immense satisfaction d'annoncer que l'incidence de la tuberculose est minimale et sous contrôle depuis quelques années.

L'océan représente la subsistance, la culture et l'identité de mon pays. C'est pourquoi la réalisation de l'objectif 14 de développement durable est si importante à nos yeux. L'océan est également le fondement de notre industrie touristique en plein essor, qui restera la principale source d'emploi dans le pays. Nous avons lancé une nouvelle campagne, intitulée Pristine Paradise Palau, qui mise tout sur la durabilité. Je suis convaincu que notre environnement est notre économie et que notre économie est notre environnement. La protection de nos magnifiques récifs coralliens et de nos pêches abondantes permettra au tourisme de continuer à se développer et nous permettra de protéger notre sécurité

alimentaire pour les générations à venir. C'est la raison pour laquelle nous avons démarché agressivement pour mettre en œuvre notre sanctuaire marin national, une zone d'interdiction de pêche qui couvre 80 % de notre zone économique exclusive. Cela représente la contribution des Palaos aux efforts mondiaux visant à réaliser l'objectif 14. La biodiversité marine endémique des Palaos est inestimable. Nous sommes donc désireux de travailler avec la communauté scientifique pour rechercher de nouveaux moyens de renforcer la résilience de notre écosystème de récifs coralliens.

Nous sommes fiers de nos initiatives nationales, mais l'action internationale reste essentielle. L'année dernière, le monde s'est réuni dans cette salle et a déclaré que les océans étaient malades et que nous devions mobiliser une assistance internationale unie pour rétablir leur santé (voir résolution 71/312). Cette année, en réponse à cet appel à l'action, la Première Ministre de la Norvège, M<sup>me</sup> Erna Solberg, et moi-même, en collaboration avec les Gouvernements australien, chilien, fidjien, ghanéen, indonésien, jamaïcain, japonais, mexicain, namibien et portugais et l'Envoyé spécial pour l'océan, avons lancé le Groupe de haut niveau pour une économie maritime durable. Le Groupe recherche des solutions afin d'élaborer un programme d'action politique transformateur pour les océans et de développer une plateforme de gestion et de suivi des engagements, initiatives et partenariats, notamment le suivi scientifique des océans, sous la direction d'acteurs nationaux et du secteur privé.

Les Palaos attendent également beaucoup de la conférence intergouvernementale chargée d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, qui constituera un complément important de nos efforts nationaux. À plus long terme, mon pays sera fier d'accueillir la Conférence Our Ocean 2020. Cette même année, le Portugal accueillera la Conférence des Nations Unies sur les océans. Nous devons déterminer nos priorités et susciter de nouvelles coalitions pour qu'on se souvienne de l'année 2020 comme d'une année d'action.

Mon gouvernement prend très au sérieux sa contribution à l'Accord de Paris sur les changements climatiques, qui fait aussi partie intégrante de nos projets pour réaliser l'objectif de développement durable 13 et d'autres objectifs pertinents. Les

changements climatiques constituent le principal enjeu de notre génération. Pas plus tard que ce mois-ci, nous avons une fois de plus été témoins des dégâts causés aux pays vulnérables par des cyclones d'une ampleur sans précédent, comme le super typhon Mangkhut aux Philippines. Le renforcement de la résilience des pays vulnérables face aux effets des changements climatiques doit être une priorité mondiale urgente.

Les Palaos ont élaboré un cadre politique de lutte contre les changements climatiques dans le but de mettre en œuvre des mesures d'adaptation efficaces pour faire face aux effets attendus des changements climatiques, renforcer notre capacité à préparer et réduire les risques de catastrophe et atténuer les changements climatiques en œuvrant à diminuer les émissions de carbone grâce à des initiatives pour l'énergie propre. Dans le même temps, nous continuons de travailler avec nos partenaires mondiaux et régionaux pour renforcer les capacités et intégrer les changements climatiques dans notre processus national de planification et de budgétisation. Les petits États insulaires en développement ont réalisé d'importants progrès dans la transformation de leurs systèmes énergétiques. Dans le cadre de leur vision de la construction d'un paradis vierge, les Palaos ont adopté des engagements internationaux ambitieux pour accroître leur approvisionnement en énergie renouvelable en exploitant l'énergie solaire et en transformant le secteur énergétique pour qu'au moins 45 % de l'électricité provienne de sources renouvelables d'ici 2025. Les cheminées n'ont pas leur place au paradis. Qu'il me soit permis de le répéter. Les cheminées n'ont pas leur place au paradis.

Notre objectif représente une entreprise extrêmement ambitieuse, mais nous sommes convaincus qu'avec les bons partenaires, nous pouvons l'atteindre. Nous prenons très au sérieux la responsabilité qui nous incombe de réduire nos émissions de gaz à effet de serre dans le cadre de l'effort mondial visant à limiter la hausse des températures à 1,5° Celsius. Bien que les Palaos émettent une minuscule fraction de l'agrégat mondial, nous pensons que l'exemple que nous donnons peut inspirer beaucoup d'autres à agir. Au début de cette année, nous avons franchi une étape importante en adoptant une loi de modernisation de notre secteur de l'électricité afin de permettre une transition rapide à l'énergie renouvelable, et nous avons maintenant un cadre favorable pour déclencher des investissements dans la transformation de notre économie afin de pouvoir exploiter l'énergie solaire. Nous pouvons désormais envisager la possibilité que, dans un avenir proche, les particuliers et

les consommateurs paieront moins pour leur électricité et que les économies financières réalisées seront distribuées aux secteurs qui en ont le plus besoin, comme la santé et l'éducation. Très bientôt, ceux qui visiteront nos îles pourront non seulement profiter d'un bel environnement mais pourront aussi voir un exemple audacieux de mode de vie plus durable.

Bien entendu, tout cela dépendra de la motivation de nos partenaires et de leur engagement en faveur de l'objectif de développement durable 17. Nos objectifs ambitieux ne pourront être atteints qu'avec de solides partenariats internationaux qui respectent notre indépendance et nos priorités nationales. Les Palaos ont la chance de pouvoir compter sur un grand nombre de bons amis et de partenaires solides. Nous continuons de renforcer nos relations avec les États-Unis d'Amérique grâce à l'Accord de libre association, et nous sommes reconnaissants de cette relation singulière. Nous tenons à remercier tout particulièrement les États-Unis d'Amérique pour leur approbation des dispositions financières modifiées de notre Accord. Le Gouvernement japonais a également fourni un appui généreux au fil des années, et nous l'en remercions sincèrement. Nos liens d'amitié, d'assistance et de partenariat continuent de renforcer nos entreprises économiques et sociales.

Nous voudrions également remercier tout particulièrement l'Inde pour ses récents efforts visant à élargir et à renforcer son partenariat avec mon pays. L'Inde a collaboré avec nous pour améliorer nos initiatives en faveur de la jeunesse et renforcer des projets en faveur de la famille. Par ailleurs, j'ai déclaré 2018 l'Année de la santé, et l'Inde est désormais un partenaire important dans la réforme de notre secteur de la santé. Nous nous réjouissons à la perspective de travailler par le biais de la stratégie de partenariat indo-pacifique à la préservation de l'intégrité de nos espaces maritimes. La coopération en matière de surveillance et l'action du droit international contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée permettra de relever un défi majeur en termes de viabilité des pêches, et d'améliorer la sécurité régionale. Le Gouvernement australien demeure un partenaire solide dans nos efforts de surveillance et de répression en mer. Nous reconnaissons également son soutien au développement de notre secteur des technologies de l'information et des communications par l'intermédiaire de la Banque mondiale.

La République de Chine (Taiwan) a longtemps été un allié dans nos efforts pour atteindre nos objectifs de développement durable. Cette amitié et ce

partenariat particuliers se manifestent dans nos investissements dans l'infrastructure, ainsi que dans l'aide continue fournie dans les domaines de la santé et de l'éducation. Nous demandons instamment à l'Organisation des Nations Unies de rechercher une solution qui lui permettra d'inclure Taiwan dans tous ses processus, y compris l'Organisation de l'aviation civile internationale et l'Organisation mondiale de la Santé. Mon gouvernement est fermement convaincu que l'inclusion de Taiwan dans le système des Nations Unies favorisera grandement les travaux de l'ONU et son Programme de développement durable à l'horizon 2030 et au-delà. Les Palaos ont la chance d'avoir acquis un grand nombre de nouveaux partenaires et amis, et je voudrais saluer l'Union européenne, l'Italie, l'Indonésie, la Nouvelle-Zélande, la Russie, la Thaïlande, l'Espagne, Singapour, la Corée, l'Afrique du Sud, Cuba, la République tchèque, le Viet Nam et bien d'autres.

Nous restons convaincus de la nécessité de veiller à ce que les armes nucléaires ne soient plus jamais utilisées. Il existe un lien inextricable entre les essais nucléaires et l'élimination des armes nucléaires. L'héritage des plus de 2 000 essais nucléaires réalisés a affecté les populations et les communautés de nombreuses régions, y compris les victimes des essais nucléaires dans le Pacifique. Ces essais nucléaires ont eu des répercussions négatives sur l'environnement, la santé humaine, la sécurité alimentaire et le développement économique. Les armes de destruction massive n'ont pas leur place dans ce monde, et nous appelons à la mise en œuvre rapide d'un démantèlement complet, vérifiable et irréversible de ces armes et des missiles balistiques de toute portée par la Corée du Nord. La communauté mondiale doit adhérer à la réalisation et à la mise en œuvre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et respecter l'état de droit international.

Je tiens à féliciter le Secrétaire général d'avoir pris l'initiative de réformer l'Organisation des Nations Unies, y compris en repositionnant le système des Nations Unies pour le développement. Compte tenu du statut particulier de nos petits États insulaires s'agissant de leur vulnérabilité, de leur éloignement et de leur taille, la réforme en cours est opportune et souligne également la nécessité de renforcer le rôle des équipes de pays des Nations Unies et le système des coordonnateurs résidents, ainsi que de créer des bureaux permanents pour eux dans notre région. Nous devons veiller à ce que les plus petits pays puissent participer pleinement à l'élaboration de plans de réforme. Les Palaos réitérent également leur appel, en tant que membre des



petits États insulaires en développement du Pacifique, à la nomination d'un Représentant spécial du Secrétaire général sur le climat et la sécurité, qui permettrait de combler une lacune importante dans le système des Nations Unies.

L'édification de sociétés pacifiques, équitables et durables n'est plus un idéal ambitieux. C'est une nécessité absolue pour résoudre les très graves difficultés économiques, environnementales et humanitaires auxquelles le monde est confronté. Les Palaos apportent leur appui à l'Assemblée alors que nous entamons la soixante-treizième session et que nous continuons à travailler vers cet objectif crucial.

**Le Président par intérim (parle en arabe) :** Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République des Palaos de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Tommy Esang Remengesau Jr., Président de la République des Palaos, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

**Allocution de M. Nicolás Maduro Moros, Président de la République bolivarienne du Venezuela**

**Le Président par intérim (parle en arabe) :** L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République bolivarienne du Venezuela.

*M. Nicolás Maduro Moros, Président de la République bolivarienne du Venezuela, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim (parle en arabe) :** Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Nicolás Maduro Moros, Président de la République bolivarienne du Venezuela, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Maduro Moros (parle en espagnol) :** Au nom de la délégation et du Gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela, je tiens à féliciter M<sup>me</sup> María Fernanda Espinosa Garcés de son accession à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session, d'autant qu'elle est la première femme d'Amérique latine à assumer cette fonction.

Nous sommes réunis dans le cadre de la présente session pour nous pencher sur un thème capital qui a été libellé comme suit : « Faire de l'ONU une organisation pour tous : une force mondiale fondée sur des responsabilités partagées, au service de sociétés pacifiques,

équitables et durables ». Faire de l'ONU une organisation pour tous est en effet un objectif noble et ambitieux, que les organismes des Nations Unies doivent s'employer à réaliser en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle – un siècle porteur de maintes possibilités, dont nous sommes convaincus qu'il donnera le ton des entreprises de libération humaine, politique et populaire qui auront tôt ou tard une incidence notable sur l'avenir de l'Organisation.

L'ONU est née en 1945, au lendemain de ce qu'on appelle la Seconde Guerre mondiale, et la manière dont elle s'est organisée durant le reste du XX<sup>e</sup> siècle a reflété les conflits postérieurs à la guerre et les modalités de l'action menée au cours de ces années dans un monde d'abord bipolaire puis, après la chute de l'Union soviétique dans les années 90, unipolaire. La corrélation des forces et le fonctionnement du monde ont toujours influé directement sur la manière dont l'ONU travaille. Or, pour que celle-ci soit une organisation pour tous, suivant l'objectif de la soixante-treizième session de l'Assemblée générale, elle doit exprimer les aspirations, la façon d'être, la culture, la pensée politique, la force et les espoirs de la majorité des peuples du monde.

C'est pour cela que le Venezuela est venu ici aujourd'hui – pour dire sa vérité. J'apporte la vérité d'un peuple combattant, héroïque et révolutionnaire. Je parle au nom d'une patrie qui, tout au long de son histoire, s'est refusée à capituler devant l'injustice, devant les empires qui étaient hier composés d'esclavagistes et de colonialistes et qui sont aujourd'hui composés d'esclavagistes néocolonialistes. Je parle au nom d'un pays historique qui s'est soulevé dans une résistance héroïque en faveur des autochtones et des peuples natifs, lesquels ont résisté pendant des siècles à la domination des empires coloniaux du passé. Je parle au nom du pays qui a l'honneur d'avoir été le berceau du grand libérateur Simón Bolívar, la figure la plus marquante de la génération des libérateurs des Amériques, qui a réussi la prouesse, il y a 200 ans, de fonder un continent et une région et de réaliser un rêve, le rêve de républiques indépendantes dans cette région du monde.

Le Venezuela est un endroit chargé d'histoire. Il a vu naître et enseigne les valeurs républicaines. Il a vu naître et enseigne la rébellion. Il a vu naître et enseigne la dignité et des valeurs comme l'égalité sur quoi notre patrie a insisté avec obstination dans sa quête d'indépendance et de souveraineté au fil des siècles. C'est sa voix que je fais entendre dans cette salle, qui a été le théâtre de l'une des attaques les plus infâmes et honteuses qu'ont ait vues ces dernières années.

Notre pays a été harcelé et agressé. Hier, dans cette salle même, le Président des États-Unis d'Amérique s'en est pris une fois de plus au noble peuple du Venezuela (voir A/73/PV.6), en invoquant la doctrine qui a présidé à la fondation de l'empire américain il y a 200 ans et qui a déterminé l'interventionnisme de celui-ci et son prétendu rôle de juge, partie et policier du monde : la doctrine Monroe. Oui, dans cette salle même, le Président de la nation impériale la plus puissante du monde, les États-Unis d'Amérique, a repris à son compte la doctrine de James Monroe, qui déclarait en son temps que l'Amérique était pour le peuple des États-Unis et que le reste des Amériques devait appartenir aux États-Unis, comme une arrière-cour, dans l'intérêt des élites qui avaient la haute main, depuis Washington, sur la manière dont était organisée cette nation, ancienne colonie de l'Empire britannique. En fait, il a même poussé ladite doctrine un peu plus loin. On peut se demander pourquoi le Président Donald Trump a affiché avec tant de férocité la volonté de puissance américaine dans son discours d'hier.

C'est un conflit historique. Nous l'avons assez dit, et notre peuple ne le sait que trop bien. C'est un conflit entre la doctrine impérialiste, interventionniste et néocolonialiste de Monroe et la doctrine historique indépendantiste et républicaine, éprise d'indépendance, de rébellion, de dignité, de justice, de liberté et d'égalité, de notre libérateur Simón Bolívar. C'est un vieux conflit. C'est une vieille confrontation avec une doctrine impérialiste qui vise à dominer notre région. Au XIX<sup>e</sup> siècle, il ne s'agissait que de dominer notre région. Au XX<sup>e</sup> siècle, il était déjà question de dominer le monde. Au XXI<sup>e</sup> siècle, l'objectif consiste à dominer, diriger, faire chanter et régenter le monde comme s'il était une propriété privée.

Dans notre région, ce conflit et cette confrontation durent depuis 200 ans. C'est une confrontation entre la bannière républicaine et libertaire de Simón Bolívar et des libérateurs, qui ont défendu dès le XIX<sup>e</sup> siècle la cause d'un monde fait d'équilibre et de respect, et la bannière des pro-impérialistes et interventionnistes qui veulent la domination d'une région entière par une élite qui a déjà pris le pouvoir à Washington. C'est un vieux conflit historique que nous connaissons bien. Aujourd'hui, le Venezuela est victime d'une agression permanente sur les fronts économique, politique, diplomatique et médiatique de la part de ceux qui gouvernent les États-Unis d'Amérique, et qui s'appuient sur la doctrine Monroe pour justifier, du point de vue idéologique, politique et diplomatique, l'agression menée

contre notre patrie bien-aimée, qui est notre raison d'être.

Pourquoi cette agression politique, économique et diplomatique contre le Venezuela? En premier lieu, parce que le Venezuela s'est lancé dans un projet indépendant de révolution démocratique, de rédemption sociale et d'édification d'un nouveau modèle social qui lui soit propre, fondé sur les racines historiques de notre nation, sur l'identité de notre pays et sur la culture particulière de notre région d'Amérique latine. Cela fait 20 ans que l'on veut arrêter le cours de l'histoire et le développement d'un projet révolutionnaire qui est né des luttes mêmes de notre peuple et de notre région.

En second lieu, et c'est peut-être plus compréhensible, pour des raisons qui relèvent de la géopolitique. Le Venezuela a la plus grande réserve de pétrole internationalement certifiée du monde. Le Venezuela, qui fait partie des fondateurs de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et qui produit du pétrole depuis 100 ans, a découvert et fait certifier internationalement la plus grande réserve de pétrole du monde. Le Venezuela possède également d'importantes ressources naturelles et minières. Aujourd'hui, notre pays cherche à faire certifier ce qui pourrait être la plus grande réserve d'or du monde, d'après les normes internationales. Le monde devrait savoir qu'en plus de la plus grande réserve de pétrole du monde, le Venezuela est en passe de voir sa réserve d'or certifiée comme la plus importante du monde, d'après les normes internationales. Nous sommes également en train de faire certifier ce qui sera la quatrième plus grande réserve de gaz du monde. Ce sont là des ressources naturelles très notables dans un endroit important sur les plans géopolitique, économique et stratégique, ce qui a poussé les oligarchies de notre continent et ceux qui dominent depuis Washington à envisager de prendre le contrôle du pouvoir politique au Venezuela.

Le Venezuela est aujourd'hui victime d'une agression permanente. Il a fait l'objet ces dernières années d'une série de mesures unilatérales et illégales de persécution et de blocus économiques. Abusant de son pouvoir, le Secrétaire au Trésor des États-Unis nous a empêchés d'utiliser la monnaie internationale, le dollar. Le monde sait-il que le Venezuela est persécuté du point de vue économique, commercial et monétaire? Aujourd'hui nous sommes soumis à un ensemble de mécanismes de sanctions économiques unilatérales et illégales. Hier, à cette même tribune, le Président des États-Unis a annoncé de nouvelles sanctions – de

prétendues sanctions – économiques et financières contre notre pays sous couvert de la loi, sous couvert du droit international. Les organismes des Nations Unies savent-ils que des sanctions unilatérales qui s'appuient sur la monnaie et la persécution financière sont réputées illégales en droit international?

Le Venezuela subit également une agression permanente dans les médias. On a essayé de monter de toutes pièces un dossier pour justifier une intervention internationale. Nous savons aujourd'hui que des plans ont été élaborés en vue d'une intervention militaire internationale destinée à prendre le contrôle de notre pays. Notre pays a été la cible, dans les médias mondiaux, d'une campagne faisant état d'une crise humanitaire et invoquant à ce titre les principes des Nations Unies pour justifier qu'une coalition de pays, dirigée par le Gouvernement des États-Unis et ses gouvernements satellites d'Amérique latine, fasse main basse sur notre pays. On a également fabriqué de diverses manières une crise migratoire qui ne tient pas la route et dont l'invention a pour but de détourner l'attention des vraies crises migratoires qui ont cours dans le monde et montrent à quel point les pays du Sud sont désavantagés. La crise migratoire qui existe en Amérique centrale, au Mexique et en Amérique latine a été déclenchée par l'annonce d'un mur de séparation contre nos peuples – un mur de division. Personne ne veut parler de cela, et c'est la preuve de la politique du deux poids, deux mesures qui prévaut dans le traitement de la situation réelle des migrants d'Amérique latine et des Caraïbes, qui sont bloqués et persécutés à la frontière avec le Mexique, où les familles sont séparées et les enfants, kidnappés. On ne veut apparemment pas remédier au problème, ni sensibiliser à la question.

Nul ne semble juger bon d'appeler l'attention sur la gravité de la crise migratoire provoquée par la destruction de la Libye par l'OTAN, qui a entraîné la migration de milliers de frères africains, et par la guerre contre la Syrie, qui a poussé des millions de frères africains et du Moyen-Orient à migrer. Au lieu de cela, on s'est employé à lancer une campagne médiatique mondiale au sujet d'une prétendue crise humanitaire au Venezuela pour justifier ce qui est annoncé depuis plusieurs années : une intervention humanitaire. C'est le même genre de complot que pour l'histoire des armes de destruction massive en Iraq, le même genre de complot qui a justifié des interventions dans d'autres pays, mais à présent ce qui se joue c'est une campagne brutale de guerre psychologique à grande échelle.

Aujourd'hui le Venezuela est aussi victime d'une agression à caractère diplomatique. Hier, mes frères et sœurs des gouvernements du monde ont pu voir le Président des États-Unis menacer directement de réduire les aides, de retirer les aides directes du Gouvernement des États-Unis ou de bloquer les aides fournies aux systèmes internationaux d'appui et d'assistance aux gouvernements et aux peuples du monde qui en ont besoin. Nous avons entendu des déclarations de divers gouvernements demandant de meilleurs mécanismes pour bénéficier du financement du développement, auquel nos peuples ont droit. Hier, à cette même tribune, le Président des États-Unis a menacé les gouvernements du monde en leur indiquant qu'ils devaient se soumettre à ses ambitions, obéir à ses ordres et coopérer avec ses politiques dans le cadre du système des Nations Unies, ou qu'ils en subiraient les conséquences. Le Venezuela est la cible, dans tous les organes des Nations Unies, d'une offensive diplomatique féroce, soutenue par les gouvernements satellites qui courbent l'échine et souillent l'honneur des peuples qu'ils prétendent représenter.

Le Venezuela est l'objet d'une agression permanente dans la sphère politique. Le 8 septembre, *le New York Times* a publié des preuves de la participation de fonctionnaires de la Maison blanche et du Gouvernement des États-Unis à des réunions visant à favoriser un coup d'État militaire et à provoquer un changement de gouvernement, un changement de régime, au Venezuela. L'enquête du *New York Times*, reprise par le magazine *Time*, par *le Washington Post*, et commentée dans l'ensemble de la presse mondiale, est une nouvelle confirmation de la conspiration et des attaques permanentes du Gouvernement des États-Unis contre la démocratie constitutionnelle forte – une démocratie populaire – qu'est la démocratie vénézuélienne. Nous avons déjà dénoncé, par le passé, des tentatives d'assaut contre notre constitution et des manœuvres destinées à causer des émeutes et des coups militaires contre le Gouvernement constitutionnel et révolutionnaire, que je préside, grâce à la volonté et au vote du peuple, en République bolivarienne du Venezuela.

Après le fiasco annoncé, dans les pages du *New York Times*, de ces tentatives de déclencher des troubles et des violences à caractère militaire, le même journal a détaillé comment des fonctionnaires des États-Unis, agissant depuis la Colombie et soutenus par le Gouvernement et les institutions de ce pays, se sont réunis et ont apporté leurs encouragements et leur appui à cette tentative de renversement. Le système

des Nations Unies peut-il, l'humanité peut-elle et – je le demande à mes frères d'Amérique latine et des Caraïbes – l'Amérique latine et les Caraïbes peuvent-elles accepter de telles méthodes, qui ont fait tant de mal à notre région durant tout le XX<sup>e</sup> siècle? Combien d'interventions militaires, combien de coups d'État? Combien de dictatures ont été imposées durant le long et sombre XX<sup>e</sup> siècle en Amérique latine et dans les Caraïbes? Et qui ont-elles favorisé? Le peuple? Quels intérêts ont-elles représentés? Les intérêts des entreprises transnationales, des intérêts contraires à ceux de nos peuples. Nos peuples ont dû subir de longues dictatures, comme celle d'Augusto Pinochet au Chili, du fait de la détermination des élites des États-Unis qui croyaient en la doctrine Monroe pour bafouer le droit que nous avons gagné de nous gouverner de la manière dont nous avons besoin de nous gouverner et de bâtir des systèmes économiques, politiques et culturels qui soient propres à notre région.

C'est pourquoi j'ai dit que j'étais venu pour faire entendre la vérité d'un peuple qui lutte. Le Venezuela est en ligne de mire d'une campagne politique et médiatique qui semble ne jamais devoir finir. C'est pourquoi nous apportons la vérité de notre patrie à l'Assemblée générale.

Après l'échec, annoncé et décrit dans le *New York Times*, de ces tentatives illégales, anticonstitutionnelles et criminelles de renverser le régime, après l'élection présidentielle démocratique du 20 mai, durant laquelle le fonctionnaire qui se tient aujourd'hui devant l'Assemblée générale, Nicolás Maduro Moros, a obtenu 68% des votes populaires à la faveur d'un scrutin libre (l'élection présidentielle du 20 mai a été la vingt-quatrième élection en 19 ans, et les forces révolutionnaires bolivariennes ont, avec plus ou moins de suffrages, emporté 22 des 24 élections contre les forces d'opposition dans notre pays), après l'échec des tentatives de coup d'État, après l'échec des candidatures et des tactiques électorales soutenues par Washington, après l'immense triomphe électoral que le peuple nous a donné, le 4 août, j'ai été victime d'une attaque terroriste par des drones militaires qui ont essayé de m'assassiner dans une rue principale de la capitale, Caracas. Si l'attaque s'était déroulée comme prévu, et c'est de notoriété publique, il y aura eu un massacre – tous les dirigeants institutionnels, politiques et militaires du Venezuela auraient été tués.

Ce même 4 août, les terroristes qui venaient de commettre l'attaque au drone, première attaque terroriste

de ce genre dans le monde, ont été capturés par nos services de sécurité, la police nationale. Les 28 auteurs ont été arrêtés grâce à divers moyens d'enquête. Tous ont avoué et ont été condamnés, et toutes les enquêtes, comme je l'ai dit publiquement, et comme j'en ai informé différents gouvernements du monde, font apparaître que l'attentat terroriste du 4 août a été préparé, financé et planifié depuis le territoire des États-Unis d'Amérique. Par la voie diplomatique, j'ai informé le Gouvernement des États-Unis du nom des personnes qui ont organisé, financé et planifié ce grave attentat terroriste du 4 août, et nous avons produit des preuves de leur implication. Toutes les enquêtes indiquent que l'attentat et ses auteurs, comme ils l'ont avoué, avaient été formés et préparé pendant des mois sur le territoire colombien, sous la protection et avec l'appui des autorités colombiennes. Il est ressorti des dernières enquêtes et arrestations en date, comme j'en ai informé l'opinion publique, que certains agents du corps diplomatique des Gouvernements chilien, colombien et mexicain auraient été impliqués, d'après les auteurs de l'attaque, dans les dispositions prises pour faciliter la fuite de ceux-ci une fois leur méfait commis.

Je veux demander au système des Nations Unies qu'un représentant spécial du Secrétaire général soit nommé pour mener une enquête internationale indépendante sur les implications et les responsables de l'attaque terroriste que notre pays a subie le 4 août. Le Venezuela est ouvert. Les portes de notre pays, de notre système judiciaire, sont ouvertes pour établir les responsabilités directes de cette agression, qui est la plus grave de l'histoire politique de notre pays. Par leurs répercussions, elles cherchaient à semer le chaos dans notre patrie, elles cherchaient à décapiter l'État dans son ensemble afin de justifier une confrontation interne, une violence interne, et de justifier ainsi l'activation de mécanismes, de mécanismes extérieurs au système multilatéral des Nations Unies, de mécanismes d'intervention militaire, comme cela a été le cas dans d'autres pays par le passé.

Dès lors, le Venezuela propose officiellement d'appuyer l'ouverture d'une enquête internationale indépendante pour faire la vérité, toute la vérité, sur ces événements. J'ai moi-même dit au Gouvernement des États-Unis qu'il serait bon que le Gouvernement des États-Unis, qui a nié avoir participé à la préparation et à l'exécution de ces attentats, prête attention à l'appel que je lui ai lancé pour que le FBI, avec ses professionnels et ses scientifiques de haut niveau, participe à cette enquête pour faire toute la lumière et aider la justice vénézuélienne à établir la vérité et rien que la vérité.

En arrivant à New York cet après-midi, j'ai appris que des journalistes avaient demandé au Président Donald Trump s'il était disposé à rencontrer Maduro – c'est ainsi qu'ils m'appellent – Nicolás Maduro, le Président du Venezuela. Il semble que le Président Donald Trump ait dit dans certaines de ses réponses, aujourd'hui, que si cela pouvait aider le Venezuela, il était prêt à le faire. Eh bien, moi, je le lui dis depuis cette tribune, je le lui confirme depuis cette tribune : malgré les énormes différences historiques, malgré les énormes différences idéologiques, malgré les énormes différences sociales – moi, je suis un ouvrier, un chauffeur de bus, un homme du peuple; je ne suis pas un magnat ni un milliardaire –, malgré toutes les différences qui pourraient être considérées comme abyssales, le Président du Venezuela, Nicolás Maduro Moros, serait prêt – je serais prêt – à serrer la main du Président des États-Unis et à discuter des questions qui font l'objet de divergences bilatérales ainsi que des questions relatives à notre région en vue de les régler. C'est ce que je pense.

Le Venezuela est une nation de tradition pacifique. C'est un pays amical. Les Vénézuéliens ne détestent pas les États-Unis. Au contraire, nous apprécions les États-Unis, leur culture, leurs arts et leur société. Mais nous ne sommes pas d'accord avec les concepts impérialistes qui se sont emparés du pouvoir politique à Washington dès la création de ce pays.

Notre libérateur, Simón Bolívar, a dit à son époque, en 1826, de manière quasi prophétique : « Les États-Unis d'Amérique semblent destinés par la Providence à semer en Amérique la faim et la misère au nom de la liberté ». C'était une vision prophétique. C'était pourtant une gageure d'entrevoir si tôt le cours de l'histoire au XX<sup>e</sup> siècle. Sommes-nous en désaccord avec le Président Trump? C'est certain. Mais ce sont ceux dont les avis divergent qui doivent dialoguer, ce sont ceux dont les points de vue divergent dans ce monde qui doivent faire preuve de bonne volonté et montrer leur capacité à communiquer. Le Président Donald Trump s'est déclaré préoccupé par le Venezuela et affirme vouloir l'aider. Je suis disposé à dialoguer de manière ouverte sur toutes les questions que souhaite aborder le Gouvernement des États-Unis, en toute humilité, franchise et sincérité.

En tant que Président du Mouvement des pays non alignés, le Venezuela porte haut l'étendard du dialogue entre les civilisations. En tant que Président du Mouvement des pays non alignés, il promeut et pratique

systématiquement le dialogue politique international et le règlement des conflits internationaux sur la base du dialogue, de l'entente et du recours à une politique pacifique plutôt qu'à la force. Le Venezuela a une longue expérience au sein d'organismes tels que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) s'agissant de gérer les différends et de bâtir des consensus et des accords.

Une réunion extraordinaire du Comité de surveillance de l'OPEP s'est tenue récemment en Algérie, à laquelle ont participé les représentants du Comité de surveillance, dont notre pays est membre, et les représentants des 24 pays qui possèdent les plus importantes réserves de pétrole et qui sont les plus grands producteurs au monde. Et en dépit de nos différences culturelles, politiques, géostratégiques et géopolitiques, nous sommes parvenus à un consensus et nous nous sommes exprimés d'une seule voix pour continuer de stabiliser le marché du pétrole à des prix justes, raisonnables et stables.

Nous croyons dans le dialogue politique comme moyen de trouver des solutions et de régler les conflits. On a tenté de diaboliser la République bolivarienne du Venezuela en menant une campagne violente et jamais vue, d'abord contre le Commandant Hugo Chávez Frías, père fondateur de notre révolution et Commandant éternel dans le cœur des Vénézuéliens, puis contre l'homme humble qui se tient ici pour faire entendre la voix d'un peuple qui appuie sa révolution et soutient démocratiquement ses actions. C'est pourquoi je réitère notre volonté de participer au dialogue international et notre volonté de mener un dialogue politique national.

Je sais que certains gouvernements représentés dans cette salle veulent une paix fondée sur la souveraineté, l'indépendance et la justice au Venezuela. J'accueille à bras ouverts tous ceux qui veulent nous aider, en Afrique, en Europe, en Asie et en Amérique latine, dans le respect de la souveraineté du Venezuela et sans s'ingérer dans ses affaires intérieures. Ils peuvent nous appuyer et nous accompagner dans le cadre d'un processus de dialogue souverain pour la paix, la démocratie, la justice, l'avenir et la prospérité du Venezuela, un pays noble qui a droit à la paix, à un avenir et à tout ce qu'il y a de mieux.

Nous sommes porteurs de bonnes nouvelles en provenance d'un pays qui n'a pas capitulé et qui ne capitulera jamais, un pays qui est en train de consolider sa démocratie, de donner à son peuple les moyens de se prendre en main, un pays qui construit son

propre modèle social et son propre État providence en appliquant des formules nouvelles pour protéger ses personnes âgées, ses retraités, ses enfants, ses jeunes, ses femmes, ses secteurs les plus vulnérables et sa classe ouvrière. Nous sommes également porteurs de bonnes nouvelles en ce qui concerne le processus de relèvement économique. Au mois d'août, j'ai engagé un programme de relèvement économique, de promotion de la croissance et de la prospérité qui nous permet de jeter les bases d'une économie nouvelle qui ne sera plus dépendante des revenus pétroliers, une économie diversifiée qui favorise la croissance durable et la prospérité et qui soit axée sur un modèle social nouveau.

Nous croyons en un monde différent. Notre génération a vu la naissance puis la disparition d'un monde bipolaire constitué de deux blocs, ce qu'on appelait à l'époque la guerre froide, un monde que certains semblent vouloir ressusciter en s'attaquant à la Chine, à la Russie et à des pays modestes tels que le Venezuela. Vouloir s'attaquer à des pays comme la Russie et la Chine est contraire à l'esprit d'une politique internationale à visage humain, qui reconnaît l'émergence de nouveaux pôles de pouvoir et la nécessité de bâtir un monde multipolaire.

Le Venezuela plaide et s'engage pour la construction d'un monde multipolaire et multiculturel au sein duquel les diverses régions – l'Afrique, l'Amérique latine, les Caraïbes, l'Asie, l'Europe et l'Amérique du Nord – coexistent dans l'équilibre et la paix, le respect des cultures, des religions, des particularités, des identités et des divers modèles économiques et politiques. Il n'existe pas de modèle économique unique. Nous ne pouvons permettre qu'on nous impose un modèle économique unique, une pensée unique, un modèle culturel unique et un modèle politique unique dans le but d'uniformiser la pensée de l'humanité.

Nous revendiquons la diversité culturelle, religieuse et politique de l'humanité et de ce monde. C'est pourquoi le Mouvement des pays non alignés défend l'émergence de ce monde, un monde de justice. Nous assumons et proclamons notre solidarité avec le peuple arabe de Palestine. La justice devra prévaloir en Palestine pour garantir le respect de ses droits historiques établis en 1967 par l'ONU. Nous portons le drapeau du peuple palestinien.

Nous appuyons l'appel de l'ONU à la levée du blocus infâme et criminel que subit le peuple cubain depuis 50 ans. Nous en avons assez de ces méthodes anachroniques et d'un autre temps qui continuent d'être

appliquées contre le peuple cubain. Ces mêmes méthodes sont maintenant appliquées contre d'autres populations, comme le peuple vénézuélien. Nous voterons donc avec satisfaction, durant les prochains jours, pour la résolution à venir par quoi l'Assemblée rejettera l'embargo et les persécutions économiques et financières dont Cuba est l'objet et exigera la levée immédiate de ce blocus.

Nous avons un monde à bâtir. Nous avons un monde à forger. Il y a 200 ans, notre région faisait les frais des colonies, de l'esclavage et de bien des injustices. Il y a 100 ans, nous nous sommes battus pour la liberté de notre peuple. Aujourd'hui, au XXI<sup>e</sup> siècle, le temps de la liberté est venu – en République bolivarienne du Venezuela, la possibilité s'en est indéniablement fait jour grâce aux idées révolutionnaires de Simón Bolívar et à l'exemple et l'héritage du Commandant Hugo Chávez, deux hommes dont les voix résonnent encore dans cette salle, réclamant avec force la justice dans le monde et appelant vigoureusement à ce qu'il soit mis fin aux pratiques impérialistes qui consistent à recourir à la menace, à la coercition et à l'extorsion contre nos peuples.

Aujourd'hui, nous pouvons dire que nous avons traversé 20 ans de révolution. Les trois dernières années ont été les plus difficiles en raison des manœuvres de harcèlement, des agressions et des attaques que nous avons subies. Nous avons résisté aux menées et aux persécutions politiques, médiatiques, diplomatiques et financières, et je peux dire aujourd'hui, le 26 septembre 2018, que le Venezuela est plus fort que jamais. Nous avons réussi à tenir en puisant la force nécessaire dans notre propre histoire, et nous sommes donc encore debout aujourd'hui, victorieux et déterminés à continuer d'élaborer notre propre modèle social – celui de la révolution socialiste du XXI<sup>e</sup> siècle. Nous le proclamons à qui veut l'entendre. C'est une nouvelle révolution, qui s'exprime en termes d'indépendance, de dignité et de justice. Aujourd'hui, nous sommes plus forts que jamais.

Il y a deux jours, nous avons assisté à l'hommage rendu à Nelson Mandela (voir A/73/PV.5). Parler de Mandela, c'est parler de rébellion. Mandela a été présenté comme un crétin, comme quelqu'un qui ne se battait pas. Mandela, c'est la rébellion face à l'injustice. Il est le courage et la bravoure incarnés. Il est un défi lancé aux oppresseurs. Nous considérons que nous marchons dans les pas de Nelson Mandela et des grands dirigeants africains qui ont brandi l'étendard de l'égalité et de la justice face à l'esclavage, au racisme et au colonialisme sous toutes ses formes.

Nous avons entendu l'hommage rendu à Nelson Mandela et cela nous a fait penser que le monde avait beaucoup changé. Il y a seulement 30 ans, Mandela était considéré comme un terroriste par le Congrès des États-Unis et les gouvernements nord-américains. Il y a seulement quelques années, son nom figurait encore sur la liste de surveillance des terroristes. Cela nous rappelle-t-il quelque chose? Nelson Mandela était un terroriste, il était la cible de sanctions, il était persécuté, abandonné. Comme le monde a changé. Aujourd'hui, Nelson Mandela est un drapeau que nous agitions tous avec amour et conviction. Il symbolise ce qui est possible si la rébellion, la lutte et la justice parviennent à gagner les cœurs nobles et les esprits des gens.

J'ai confiance en l'avenir de l'humanité. J'ai confiance en la destinée de mon pays. J'ai confiance dans l'avenir commun de cette communauté, les Nations Unies. Après avoir survécu à des coups d'État et à des attentats terroristes, je peux encore dire que j'ai confiance en l'être humain et en l'avenir de l'humanité. Depuis le Venezuela, nous disons aux Nations Unies que nous avons confiance dans les nobles idéaux d'un peuple qui, comme le peuple du Venezuela, n'a pas capitulé et ne capitulera jamais. L'Assemblée peut compter sur le Venezuela pour défendre les grandes causes que sont l'avenir de l'ONU et l'avenir d'un monde multipolaire.

**Le Président par intérim (parle en arabe) :** Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République bolivarienne du Venezuela de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Nicolás Maduro Moros, Président de la République bolivarienne du Venezuela, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Allocution de M. Faustin Archange Touadera, Président de la République centrafricaine**

**Le Président par intérim (parle en arabe) :** L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République centrafricaine.

*M. Faustin Archange Touadera, Président de la République centrafricaine, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président par intérim (parle en arabe) :** Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Faustin Archange Touadera, Président de la République centrafricaine, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Touadera :** Je voudrais tout d'abord adresser mes chaleureuses félicitations à la République de l'Équateur, particulièrement à M<sup>me</sup> María Fernanda Espinosa Garcés, pour sa brillante élection à la présidence de la soixante-treizième session de l'Assemblée générale. Je puis la rassurer du plein soutien de mon pays pour l'accomplissement de son mandat. Par la même occasion, je tiens à saluer le travail abattu ainsi que les remarquables résultats obtenus par M. Miroslav Lajčák au cours de la soixante-douzième session, qui ont contribué de manière significative au renforcement de la coopération entre nos États.

Je voudrais par ailleurs exprimer ma gratitude et réitérer notre confiance à l'endroit du Secrétaire général, M. António Guterres, pour son engagement soutenu en faveur de la paix et du développement dans le monde, et surtout pour les appuis constants et multiformes en faveur de mon pays, la République centrafricaine. J'aimerais également profiter de cette tribune pour rendre un hommage appuyé au grand Africain et grand leader mondial que fut Kofi Annan, décédé le 18 août 2018. Je m'incline devant sa mémoire et salue son infatigable action à la tête de l'Organisation pour bâtir un monde meilleur.

Cette soixante-treizième session se tient autour d'un thème d'importance. Je viens donc partager nos contributions pour faire de l'ONU une organisation pour tous – une force mondiale fondée sur des responsabilités partagées, au service de sociétés pacifiques, équitables et durables. En ce XXI<sup>e</sup> siècle, un tel objectif exige des réformes profondes au sein de notre institution qui, depuis plus de 70 ans, a engrangé des acquis considérables à consolider même si des défis et des faiblesses restent encore à surmonter.

Avec la présente session, il s'agit de nourrir la réflexion sur la manière dont l'Organisation doit faire face aux nouveaux défis qui affectent le monde et nos sociétés aujourd'hui, notamment le terrorisme, l'extrémisme violent, le changement climatique, le phénomène migratoire et la pauvreté. Le rôle des Nations Unies, à travers la conjugaison des efforts des États Membres dans le cadre d'une action multilatérale, a permis de grandes avancées en matière de paix, de sécurité et de développement dans le monde.

Cela était vrai hier pour l'émancipation des peuples en vue de leur autodétermination. Cela est encore vrai aujourd'hui pour la recherche de solution à des problèmes de plus en plus complexes : l'extrémisme violent et le terrorisme international, l'éradication de la

pauvreté, la persistance des conflits dans le monde, les inégalités économiques et sociales persistantes, l'écart croissant du niveau de développement entre les États ou encore la violation massive des droits de l'homme. Telle est la raison pour laquelle mon pays, la République centrafricaine, continuera à soutenir le rôle central des Nations Unies dans la préservation et le maintien de la paix et de la sécurité dans le monde.

Le leadership mondial incarné par les Nations Unies doit être renforcé et doté d'outils nécessaires afin de répondre efficacement aux défis de l'heure, tout en assurant une meilleure répartition des tâches entre les États Membres. La République centrafricaine, mon pays, soutient la position de l'Union africaine, qui veut que l'Afrique soit pleinement représentée dans tous les organes de l'ONU, et surtout au Conseil de sécurité, qui est le principal organe de prise de décision de l'Organisation, pour les questions liées à la paix et à la sécurité internationales.

En effet, il est grand temps de corriger l'inégalité historique qui continue à priver l'Afrique d'un siège permanent au Conseil de sécurité, avec droit de veto. De la même manière, mon pays se joint à la voix africaine pour soutenir l'élargissement des sièges des membres élus par l'Assemblée générale au Conseil de sécurité. Cela permettra une participation plus juste et plus équilibrée au sein de cet organe qui, de façon plus représentative, assurera encore mieux son rôle dans la promotion de la paix dans le monde.

La montée du terrorisme et de l'extrémisme violent constitue une sérieuse menace pour la sécurité internationale. Elle hypothèque gravement la cohésion sociale dans nos pays, expose nos populations à une violence aveugle et engendre une succession de crises humanitaires, et annihile les efforts de développement.

Face à cette grave réalité, l'Afrique fait montre d'une volonté assumée pour dépasser les cloisonnements régionaux, mutualiser les moyens et poser les jalons d'une approche holistique et cohérente qui contribue au développement d'une doctrine mondiale face à ces menaces asymétriques désormais dominantes. Telle est la meilleure stratégie de prévention et de lutte contre ces fléaux, à travers des réponses spécifiques adaptées à notre environnement, dans le cadre de l'architecture mondiale de paix et de sécurité.

De nos jours, l'autre préoccupation se trouve être l'ampleur problématique que prend le phénomène de la migration. Bien gérée, la migration peut avoir un impact

positif substantiel sur le développement des pays d'origine et avoir des avantages significatifs pour les pays de destination. Mal prise en charge, la migration présente de graves conséquences pour le bien-être des pays et des migrants, avec un fort potentiel déstabilisant sur la sécurité nationale et régionale. C'est pourquoi mon pays salue la tenue à Marrakech (Maroc), au mois de décembre prochain, d'une conférence intergouvernementale sur le pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, et espère que ce forum débouchera sur des propositions constructives.

Sur un autre chapitre non moins important, notre planète continue toujours de subir les conséquences des phénomènes naturels comme les séismes, les précipitations, la sécheresse, l'avancée fulgurante du désert et le réchauffement climatique de la planète. Aussi voudrais-je saisir cette occasion pour encourager tous les États signataires de l'Accord de Paris sur les changements climatiques à mutualiser leurs efforts afin de préserver notre environnement commun et d'assurer un développement durable à notre planète.

Je voudrais aussi saisir cette occasion qui m'est offerte pour évoquer avec vous la situation dans mon pays, la République centrafricaine. Mais, avant toute chose, je voudrais m'incliner respectueusement devant la mémoire de tous ceux qui sont tombés dans l'exercice de leur périlleuse et noble mission de paix en République centrafricaine. J'aimerais exprimer ici toute la gratitude du peuple centrafricain à l'ensemble de la communauté internationale pour tous les sacrifices consentis afin de ramener la paix dans mon pays.

Depuis deux ans et demi, mon gouvernement œuvre sans relâche à la restauration des valeurs cardinales qui fondent la démocratie, la liberté et les droits de l'homme. Pour y parvenir, nous nous attelons à restaurer l'autorité de l'État en poursuivant le travail de déploiement progressif de l'administration et des services de l'État dans nos provinces ainsi que le rétablissement des services sociaux de base.

En revanche, nous déplorons la persistance d'événements tragiques et douloureux perpétrés par les ennemis de la paix mus par des intérêts aussi sombres qu'égoïstes. Ce sont eux qui alimentent les violences qui ensanglantent, depuis le début de l'année 2018, aussi bien la capitale que l'intérieur du pays, avec une augmentation des cas de violation des droits de l'homme et du droit international humanitaire.



Nonobstant tous ces défis, le Gouvernement a maintenu l'élan des réformes dans les secteurs de la sécurité et de la défense où sont enregistrées des avancées significatives qui sont le déploiement progressif des forces de défense et de sécurité intérieure centrafricaines ainsi que la mise en œuvre du programme national de désarmement, démobilisation, rapatriement et réintégration.

À cet effet, je me réjouis de l'engagement pris par l'Union européenne ainsi que par nos partenaires bilatéraux pour soutenir la formation et la montée en puissance de nos forces de défense et de sécurité, d'une part, et accompagner la mise en œuvre du plan national de la défense et le déploiement des Forces armées centrafricaines, dans la perspective d'une armée de garnison et de l'administration sur l'étendue du territoire national, d'autre part.

De même, ma plus grande reconnaissance va à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), aux États-Unis d'Amérique, à la République Populaire de Chine, à la Fédération de Russie et à la France pour l'appui matériel apporté aux Forces armées centrafricaines. Notre ambition, c'est de les voir véritablement opérationnelles et contribuer, aux côtés de la MINUSCA, à l'immense effort de stabilisation et de retour à une paix durable en République centrafricaine. Mais, pour gagner ce pari, qu'il me soit donc permis de réitérer, du haut de cette tribune, notre appel pour la levée totale de l'embargo sur les armes qui pèse encore sur notre armée nationale.

Le programme de reconstruction de la République centrafricaine requiert un cadre cohérent matérialisé par le Plan national de relèvement et de consolidation de la paix pour la République centrafricaine en cours d'exécution et qui a déjà enregistré le lancement par le Gouvernement et ses partenaires internationaux de 21 projets relatifs aux services sociaux de base. Ces avancées palpables sont le fruit des appuis multiformes, inestimables et dignes d'éloges de nos partenaires stratégiques, tels que la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, l'Union européenne et l'Agence française de développement.

Nous avons également investi nos énergies dans la lutte contre l'impunité par un soutien substantiel à la réhabilitation de l'appareil judiciaire national, ce qui a permis, entre autres résultats, de voir se tenir cette année deux sessions de la Cour d'assises afin de juger des crimes de droit commun. Parallèlement, la

Cour pénale spéciale entamera bientôt ses premières enquêtes pendant que le Gouvernement a établi le cadre pour une Commission Vérité, Justice, Réparation et Réconciliation.

Dans ce contexte et, un an après son opérationnalisation en septembre 2017, le groupe des facilitateurs de l'Initiative africaine de l'Union africaine a conclu deux tournées de consultations et une réunion avec les groupes armés afin de recueillir leurs revendications dans la perspective de la tenue du dialogue inclusif. Il me plaît de rappeler que l'Initiative africaine constitue le seul et unique cadre de référence dans lequel doivent s'inscrire toutes les bonnes volontés accompagnant les Centrafricaines et les Centrafricains sur la voie du dialogue. À cet égard, je continue de veiller à ce que tous les amis de la République centrafricaine, dans leur générosité, puissent nous aider en soutenant de façon marquée, les efforts déployés par le groupe de facilitateurs de l'Initiative africaine dont les résultats déjà obtenus doivent être capitalisés. Mon vœu le plus ardent est de permettre à mes compatriotes de résoudre, une fois pour toutes et de bonne foi, leurs divergences et resserrer les liens ancestraux qui les unissent.

Aujourd'hui, le Gouvernement et le peuple centrafricains sont résolument engagés sur la voie de la consolidation du processus démocratique et du relèvement économique du pays. Face aux nombreuses épreuves qui jonchent notre histoire, nous saurons être patients mais déterminés dans l'action, vigilants et conscients de l'ampleur de la tâche qui reste à faire.

Pour ma part, je puis rassurer l'Assemblée de ma ferme volonté de ne ménager aucun effort pour créer les conditions de la réconciliation et de la reconstruction de mon pays, pour redonner aux Centrafricains, mon peuple, la joie et le goût de vivre ensemble. À tous nos partenaires, à l'ensemble de la communauté internationale, pour sa constante sollicitude à notre endroit, notre gratitude est et restera infinie.

Pour conclure, je fonde l'espoir que la communauté internationale restera mobilisée aux côtés du peuple centrafricain et travaillera en synergie avec le Gouvernement pour le relèvement de mon pays. Je souhaite plein succès à nos travaux.

**Le Président par intérim** (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République centrafricaine de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Faustin Archange Touadera, Président de la République centrafricaine, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

**Allocution du cheik Jaber Al-Mubarak Al-Hamad Al Sabah, Premier Ministre de l'État du Koweït**

**Le Président par intérim** (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de l'État du Koweït.

*Le cheik Jaber Al-Mubarak Al-Hamad Al Sabah, Premier Ministre de l'État du Koweït, est escorté à la tribune.*

**Le Président par intérim** (*parle en arabe*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. A. le cheik Jaber Al-Mubarak Al-Hamad Al Sabah, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le cheik Al Sabah** (Koweït) (*parle en arabe*) : D'emblée, j'ai le plaisir, au nom du Gouvernement et du peuple de l'État du Koweït, d'adresser mes sincères félicitations à la Présidente de l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session pour son élection, ainsi qu'à son pays ami, l'Équateur. Je voudrais également l'assurer de notre plein soutien pour faciliter ses travaux et l'aider à s'acquitter de ses responsabilités. Nous sommes pleinement convaincus qu'elle est en mesure de remplir cette fonction, et que son expérience des affaires internationales aura un effet positif sur la conduite des travaux de la présente session.

J'aimerais également saisir cette occasion pour exprimer les sincères remerciements de mon pays à son prédécesseur pour les efforts remarquables déployés au cours de sa présidence avisée et réussie de la session précédente.

Qu'il me soit permis également de saluer les efforts louables que le Secrétaire général fournit pour diriger l'Organisation grâce à sa vision et à ses idées en faveur du maintien de la paix et de la sécurité internationales fondées sur les buts et principes énoncés dans la Charte. Nous appuyons fermement ses initiatives de réforme, en particulier celles qui ont trait aux moyens de régler pacifiquement les conflits, et qui favorisent une diplomatie préventive pratique plutôt que théorique. Nous pourrions les réaliser grâce à un plan de l'ONU qui garantirait un consensus sur des réformes efficaces afin que l'Organisation puisse jouer le rôle qui doit être le sien.

Prévenir et régler des conflits par des moyens pacifiques demeurent l'une des raisons principales de la création de l'ONU. Suite aux expériences meurtrières qui y sont liées et malgré leurs conséquences catastrophiques et sans précédent pour l'humanité, les Première et Deuxième guerres mondiales ont été la véritable motivation de l'instauration d'un système international utile visant à préserver les générations présentes et futures du fléau de la guerre.

Depuis 70 ans, l'ONU joue un rôle crucial et historique. Pendant cette période, elle a développé ses méthodes de travail et élargi ses mandats aux questions humanitaires, politiques, économiques, de sécurité et de développement à travers le monde. Toutefois, les défis croissants, les conflits de plus en plus graves et les risques qu'ils posent pour la paix et la sécurité internationales ont montré qu'il était urgent de renforcer la capacité de l'ONU de relever les défis auxquels notre monde est aujourd'hui confronté. Ces défis sont, entre autres, la propagation de la violence, de l'extrémisme et du terrorisme, ainsi que les dangers liés à la prolifération des armes de destruction massive, aux violations continues des droits de l'homme, et aux changements climatiques.

Les propositions et les plans que le Secrétaire général a présentés pour restructurer le Secrétariat en vue d'accroître son efficacité et de veiller à ce que les efforts qu'il déploie pour mettre fin aux conflits ne soient pas inutiles, constituent une étape préliminaire importante pour que la question de la réforme passe du statut de débat hypothétique à celui d'application réaliste. À cet égard, nous affirmons une fois de plus notre appui à cette étape, qui fait partie des attentes que les peuples du monde entier ont de l'Organisation, considérée comme un havre sûr et un garant de la paix et de la stabilité mondiales.

Neuf mois après le début de son mandat de membre non permanent du Conseil de sécurité pour la période 2018-2019, l'État du Koweït est de plus en plus conscient de la nécessité de réformer le Conseil de sécurité pour le rendre plus à même d'assumer ses responsabilités et de relever les défis croissants du monde actuel. La réforme doit refléter la réalité internationale qui est la nôtre et renforcer la crédibilité et la légitimité du Conseil de sécurité, tout en assurant une représentation arabe permanente proportionnelle au nombre d'États Membres arabes et à leur contribution aux diverses activités de l'ONU.

Depuis son entrée en fonction en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité, l'État du Koweït a adopté une approche objective dans l'examen des diverses questions dont le Conseil est saisi. Une telle approche est un reflet réaliste de sa politique étrangère, fondée sur le respect de la souveraineté et de l'indépendance des États, et la non-ingérence dans leurs affaires intérieures. Nous croyons également au noble objectif de l'ONU, qui est de maintenir la paix et la sécurité internationales. Notre participation à l'examen des questions dont le Conseil de sécurité est saisi n'a été entravée par aucune considération culturelle, ethnique, politique ou géographique, bien que nombre d'entre elles soient des questions relatives au Moyen-Orient.

En sa qualité de membre non permanent du Conseil de sécurité, l'État du Koweït s'efforce de prendre des initiatives qui vont au-delà de sa simple participation aux travaux du Conseil. Nous voulons élargir nos horizons afin de promouvoir la souveraineté du droit international et de toutes ses ramifications, notamment le respect des droits de l'homme, l'édification d'un avenir meilleur pour la population mondiale et la non-sélectivité et l'impartialité dans l'examen des différentes questions. Cet élan, fondé sur la Charte des Nations Unies et l'héritage diplomatique de l'État du Koweït, privilégie la recherche de solutions pacifiques et encourage les efforts de médiation entre les parties. Il reflète l'approche du Koweït face aux divers problèmes et crises, qui ravagent notre monde aujourd'hui. Les êtres humains et leurs droits inhérents demeurent les piliers de notre politique étrangère, fondée sur les directives de S. A. le cheik Sabah Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah - que Dieu le protège - l'Émir de l'État du Koweït, qui a été honoré par l'Organisation comme porte-drapeau du travail humanitaire.

La question palestinienne est l'une des questions les plus importantes et les plus anciennes dont est saisi le Conseil de sécurité. Cette année marque le soixantedixième anniversaire de l'adoption, en août 1948, de la résolution 56 (1948) du Conseil de sécurité. C'était la première fois que le Conseil se penchait sur cette question qui perdure. Des résolutions successives ont été adoptées par le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale, de multiples initiatives internationales et régionales aussi, pour jeter les fondements de la paix au Moyen-Orient. Toutefois, Israël continue d'être intransigeant, et de rejeter et d'ignorer les résolutions qui ont une légitimité internationale. Il poursuit sa politique expansionniste par la création de colonies illégales dans les territoires palestiniens occupés. Une telle action

constitue un mépris immense et flagrant de l'application des résolutions de la légitimité internationale, dont la plus récente est la résolution 2334 (2016), dans laquelle le Conseil demande à Israël de mettre fin à ses activités illégales de peuplement.

En outre, Israël continue de profaner le site sacré de la sainte mosquée Al-Aqsa à Jérusalem, en plus de ses violations continues des droits de l'homme et du droit international humanitaire, notamment la détention de milliers de Palestiniens dans ses prisons et centres de détention, et ses agressions militaires répétées dans la bande de Gaza, où il ne tient pas compte de la protection des civils dans les conflits armés et ignore les mesures internationales convenues au titre de la Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre.

Dans le but de faire appliquer intégralement les résolutions du Conseil de sécurité, l'État du Koweït a présenté un projet de résolution au Conseil en mai, dans lequel il a demandé à plusieurs reprises à Israël, Puissance occupante, de cesser immédiatement de recourir à l'usage illégitime de la force contre des civils. Dans ce projet de résolution, il demande également une protection internationale pour garantir la sûreté et la sécurité des civils palestiniens dans les territoires occupés. Bien que ce projet de résolution n'ait pas été adopté, l'État du Koweït ne ménagera aucun effort pour appuyer les droits politiques légitimes du peuple palestinien tant que l'occupation persistera et qu'une paix permanente, juste et globale ne sera pas instaurée, conformément au principe de l'échange de territoires contre la paix et à l'Initiative de paix arabe, en appliquant toutes les résolutions pertinentes de la légitimité internationale, qui préconisent la solution des deux États et la création d'un État palestinien sur la base des frontières du 4 juin 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale.

Il y a huit ans que la crise syrienne a éclaté. La communauté internationale reste en grande partie incapable de trouver une solution qui mette un terme aux conséquences dévastatrices et aux terribles pertes causées par cette crise. Les citoyens syriens restent les principales victimes d'un conflit qui a coûté la vie à plus de 400 000 personnes, en plus des 12 millions de personnes qui sont aujourd'hui des réfugiés et des déplacés.

L'État du Koweït, en coopération et en coordination avec la délégation du Royaume ami de Suède, a présenté la résolution 2401 (2018) sur la situation humanitaire en Syrie, qui a été adoptée à l'unanimité

par le Conseil de sécurité. C'est un signe positif de la solidarité et de l'unité des membres du Conseil en vue de mettre fin aux souffrances humaines et aux hostilités, et de garantir que les personnes dans le besoin en Syrie aient accès à l'aide humanitaire dans les plus brefs délais. Pourtant, nous déplorons aujourd'hui le fait que la résolution 2401 (2018) n'ait pas été mise en œuvre sur le terrain.

Ces efforts s'inscrivent dans le cadre du rôle humanitaire joué par l'État du Koweït pour lutter contre la détérioration des conditions humanitaires en Syrie depuis le début de la crise. Dans le cadre de ces efforts, nous avons accueilli trois conférences internationales de donateurs visant à mobiliser un appui pour améliorer la situation humanitaire en Syrie. Mon pays a versé des contributions volontaires d'un montant total de 1,6 milliard de dollars lors de ces conférences.

À cet égard, nous réitérons notre position de principe inébranlable vis-à-vis de la crise syrienne. Nous rejetons toute solution militaire à la crise et soulignons la nécessité d'intensifier les efforts pour rapprocher toutes les parties au conflit et entamer un dialogue afin de parvenir à un règlement pacifique, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2254 (2015). L'objectif est de parvenir à une réalité politique acceptée par toutes les composantes du peuple syrien. Cela devrait préserver l'unité et l'indépendance de la Syrie afin de répondre aux aspirations légitimes du peuple syrien et de veiller à ce que les auteurs de crimes soient traduits en justice et ne bénéficient d'aucune impunité.

Depuis le coup d'état perpétré contre les autorités légitimes par les houthistes en septembre 2014, nos frères au Yémen sont confrontés à des défis historiques cruciaux, lourds de conséquences aux niveaux politique, humanitaire et économique. Les houthistes continuent de s'opposer à la mise en œuvre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, ainsi que des initiatives internationales visant à parvenir à un règlement politique. Du fait qu'ils lancent des missiles balistiques contre le Royaume frère d'Arabie saoudite, ils demeurent une menace pour la sécurité et la stabilité de la région. Ces actes menacent la sécurité de la navigation dans le détroit de Bab el-Mandab et en mer Rouge. Nous condamnons fermement ces actes qui sont contraires au droit international et au droit international humanitaire.

À cet égard, nous soulignons une fois encore notre plein engagement à respecter la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale du Yémen, tout en rejetant

l'ingérence dans les affaires intérieures du pays. Nous soulignons notre plein appui à la légitimité constitutionnelle du Yémen, berceau de la civilisation arabe. Nous soulignons également qu'il importe de donner la priorité au règlement politique de la crise en recourant aux trois mandats convenus : l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, les résultats de la Conférence de dialogue national et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2216 (2015).

Compte tenu de la diplomatie préventive du Koweït, qui repose sur la médiation et le règlement politique, mon pays a accueilli pendant plus de 100 jours en 2016 des consultations politiques entre les parties yéménites, sous les auspices de l'ONU. Nous soulignons notre volonté d'accueillir nos frères yéménites pour la signature d'un accord final dès qu'il aura été convenu par les parties yéménites. Nous soulignons notre appui continu aux efforts entrepris par l'Organisation des Nations Unies et l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen pour parvenir à un règlement pacifique de la crise sans délais.

Le coup d'état contre la légitimité du Yémen a des conséquences qui jouent un rôle majeur dans la détérioration de la situation humanitaire dans le pays. Ces conséquences ont donné lieu à des statistiques effrayantes et sans précédent. En effet, le peuple yéménite continue de souffrir, car il lutte quotidiennement pour survivre. L'État du Koweït n'a pas ignoré les besoins de ses frères du Yémen. Nous avons versé une contribution totale de 350 millions de dollars. Nous nous sommes engagés à verser 250 millions de dollars de ce montant à la Conférence de Genève en avril, montant qui a été intégralement remis aux organismes des Nations Unies et à ses organes humanitaires. L'objectif de cette contribution est d'atténuer la grave détérioration de la situation humanitaire, sanitaire et économique. Toutefois, cette détérioration ne cessera pas tant que la sécurité et la stabilité au Yémen ne seront pas rétablies, ce qui contribuera à préserver sa souveraineté et son intégrité territoriale et à rétablir l'harmonie entre tous les groupes du pays.

Le phénomène croissant du terrorisme et de l'extrémisme violent dans le monde, en particulier au Moyen-Orient, est un enjeu sans précédent qui a frappé au cœur de l'ordre mondial. Il s'est répandu à travers les idéologies d'organisations secrètes et criminelles, qui utilisent l'Islam comme prétexte pour réaliser leurs intentions destructrices.

L'organisation terroriste dite Daech a perpétré des crimes sauvages, notamment des meurtres et des destructions à grande échelle dans diverses zones de la région. En réponse, la Coalition mondiale contre Daech a été créée, un développement auquel l'État du Koweït a apporté un appui matériel et moral, conformément aux conventions sur la lutte contre le terrorisme adoptées par la Ligue des États arabes, l'Organisation de la coopération islamique et l'Organisation des Nations Unies de 1999 à 2001. Nos frères en Iraq ont été les premiers à souffrir des crimes de cette organisation terroriste. La coopération entre la communauté internationale, représentée par le Conseil de sécurité et le Gouvernement iraquien, a joué un rôle très efficace pour débarrasser les territoires iraquiens de ce cancer terroriste et dangereux.

Convaincu que la paix et la sécurité de l'après-guerre ne peuvent être instaurées sans remédier à l'impact des conflits et à leurs effets dévastateurs qui minent l'humanité, mon pays a accueilli la Conférence internationale pour la reconstruction de l'Iraq. Lors de cette conférence, les annonces de contributions ont dépassé 30 milliards de dollars, dont une contribution de 2 milliards de dollars annoncée par l'État du Koweït. À cet égard, nous soulignons notre ferme position en faveur de la fourniture d'un appui sous toutes ses formes afin d'aider l'Iraq à s'acquitter des engagements qu'il a pris en vertu des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de rétablir son rôle et sa position dans la région et dans le monde.

Au niveau régional, et sur la base des principes de bon voisinage et de non-ingérence dans les affaires intérieures des États, tels qu'énoncés dans la Charte des Nations Unies et consacrés par le droit international, nous appelons une fois encore la République islamique d'Iran à adopter de sérieuses mesures de confiance pour établir des relations fondées sur la coopération, le respect mutuel et l'intérêt commun. Cela permettrait d'orienter les efforts et les capacités en faveur de la promotion du développement et de la construction, et refléterait les espoirs de tous les peuples de la région à vivre dans la sécurité et la stabilité.

Tout en confirmant ce que j'ai dit plus tôt sur le rôle que mon pays joue, fondé sur la priorité accordée aux questions humanitaires, et en réponse à la situation tragique des réfugiés issus de la minorité musulmane rohingya au Myanmar, l'État du Koweït a aidé à organiser la visite du Conseil de sécurité au Bangladesh et au Myanmar. Le but de cette visite était de discuter de la

crise des réfugiés, de se familiariser avec la situation et d'examiner les mesures prises par les autorités des deux pays confrontés à l'une des pires crises humanitaires au monde. En tant que membre du Conseil de sécurité, nous poursuivons nos efforts de coopération et de coordination avec toutes les parties concernées afin de garantir le retour librement consenti, en toute sécurité et dans la dignité des réfugiés, et de traduire en justice toutes les personnes ayant commis des crimes contre eux.

L'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 est une des plus belles réalisations de l'ONU. Elle complète les efforts de la communauté internationale, fondés sur les règles fondamentales découlant des objectifs du Millénaire pour le développement, qui ont atteint leurs nobles buts et ont incité l'ONU à passer de la définition d'objectifs relatifs pour relever les défis à un processus global composé de solutions radicales axées sur l'être humain.

S'acquitter de nos obligations internationales et parvenir à une solidarité mondiale représentent une avancée majeure vers la réalisation des objectifs de développement durable, pour éliminer la pauvreté sous toutes ses formes; faire en sorte que tous les êtres humains aient les mêmes droits à la dignité, à l'éducation, à la santé et à la participation à la vie politique; autonomiser les jeunes et les femmes; remédier aux effets des changements climatiques dans le cadre de l'Accord historique de Paris sur les changements climatiques. La dégradation de l'environnement est un des principaux obstacles à la réalisation de ces objectifs, conformément au principe de la responsabilité partagée et compte tenu des différentes responsabilités et charges.

La question des migrants et des réfugiés est peut-être un des défis les plus importants en matière de développement durable. Nous attendons donc avec intérêt la Conférence internationale sur les migrations de 2018, qui doit se tenir à Marrakech en décembre, et au cours de laquelle sera adopté le pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.

Dans le cadre de ses efforts pour améliorer le bien-être de sa population, l'État du Koweït a pris des mesures concrètes pour faire du Programme de développement durable à l'horizon 2030 une priorité dans l'exécution de ses plans et programmes nationaux, avec la participation de tous les secteurs de la société. Cette décision est reflétée dans la vision nationale future d'un nouveau Koweït, à réaliser d'ici à 2035, qui doit permettre au Koweït de devenir un centre régional,

financier, commercial, culturel et institutionnel de premier plan.

L'État du Koweït a toujours assumé ses responsabilités régionales et internationales en vue de parvenir au développement dans toutes ses dimensions – économique, sociale et environnementale. Nous avons fait de grands progrès dans la mise en œuvre des initiatives de S. A. l'Émir de l'État du Koweït, pour promouvoir les partenariats internationaux. Ces partenariats contribuent aux états de service du Koweït dans les domaines du développement et de l'humanitaire. En effet, le Koweït n'a épargné aucun effort pour apporter une aide au développement aux pays en développement et aux pays les moins avancés, soit 106 pays au total, à ce jour. Nous jouons notre rôle de membre actif de l'ONU par l'intermédiaire de nos diverses institutions, en particulier le Fonds koweïtien pour le développement économique des pays arabes. Nous accordons des subventions et des prêts à des conditions favorables pour des projets d'infrastructure dans les pays en développement. Cette assistance représente plus du double du pourcentage convenu au niveau international.

Je tiens à souligner que l'État du Koweït est attaché au système multilatéral international et aux buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies. Nous pensons qu'il est important et nécessaire de fournir tous les efforts pour garantir la continuité et la contribution de notre Organisation déjà ancienne en faisant en sorte que tous les États s'acquittent des engagements et responsabilités que leur imposent les conventions et conférences internationales. Cela permettra de trouver des solutions justes et équitables aux menaces et aux défis mondiaux, et de réaliser le noble objectif du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

**Le Président par intérim (parle en arabe) :** Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de l'État du Koweït de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*S. A. le cheik Jaber Al-Mubarak Al-Hamad Al Sabah, Premier Ministre de l'État du Koweït, est escorté de la tribune.*

**Allocution de M. Xavier Bettel, Premier Ministre, Ministre d'État, Ministre des communications et des médias et Ministre des cultes du Grand-Duché de Luxembourg**

**Le Président par intérim (parle en arabe) :** L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre, Ministre d'État, Ministre des

communications et des médias, et Ministre des cultes du Grand-Duché de Luxembourg

*M. Xavier Bettel, Premier Ministre, Ministre d'État, Ministre des communications et des médias et Ministre des cultes du Grand-Duché de Luxembourg, est escorté à la tribune.*

**Le Président par intérim (parle en arabe) :** J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Xavier Bettel, Premier Ministre, Ministre d'État, Ministre des communications et des médias et Ministre des cultes du Grand-Duché de Luxembourg, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**M. Bettel (Luxembourg) :** Le Secrétaire général nous a offert hier sa vision de la situation internationale et des défis que nous devons tous affronter (voir A/73/PV.6). Il a dressé un bilan, que je me permettrai de qualifier, pour le moins, de mitigé. Nous sommes confrontés à un recul du multilatéralisme sous tous les fronts et à une remise en cause des fondements du système international basé sur le respect de la règle de droit.

Pour les démocraties, le multilatéralisme et le respect de la règle de droit sont cependant des garanties de leur capacité à jouer un rôle au niveau international. Ils sont même une condition de l'exercice de leur souveraineté. La nécessité et l'évidence des mérites du multilatéralisme ne sont nulle part plus présentes que dans les projets communs pour établir et maintenir la paix, l'Union européenne en constitue à cet égard un exemple fantastique. Et je fais partie de cette génération qui, née sur le continent européen, n'a jamais connu de guerre. Et on a l'impression que c'est acquis. Cependant, à nos frontières, on ne doit pas oublier qu'il existe des situations conflictuelles.

C'est aussi le cas dans le domaine du commerce international. Et à cet égard, l'escalade sans fin des mesures et contre-mesures multilatérales finira par miner la croissance de tous. Nous sommes résolument en faveur d'un retour à la négociation et d'un engagement constructif dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce, au risque sinon de devenir tous perdants. Cela suppose bien évidemment aussi une ouverture à la discussion sur certains sujets, qui sont plutôt délicats et difficiles.

Certains défis ne peuvent que trouver une solution au niveau global. Et la migration en fournit un excellent exemple. Les tendances en matière démographique font que ce sujet sera à l'ordre du jour probablement

pour quelques générations. Nous espérons que le pacte mondial pour des migrations sûres, régulières et ordonnées, qui sera adopté à Marrakech en décembre de cette année, fournira un cadre pour appréhender ce phénomène mondial à la fois dans les États d'origine, de transit et de destination. Cela devrait aussi permettre une meilleure gestion des flux migratoires au niveau régional. Nous savons ce que cela devra signifier dans l'Union européenne pour la mise en place de politique commune et la création de mécanismes de solidarité entre États membres en matière d'accueil de réfugiés. Et il est triste de constater aujourd'hui, que certains pays ont oublié qu'un jour, eux aussi ont été des réfugiés dans le monde entier.

Mon pays a ainsi effectué des efforts considérables depuis 2015 pour accueillir des demandeurs d'asile, y compris au titre des mécanismes de réinstallation et de relocalisation. Le cadre global du pacte mondial pour les migrations a permis de déterminer ce qui était attendu des États d'origine et de destination, mais aussi, ce qui est très important, ce qui était attendu des migrants en termes d'intégration.

On a souvent mis la question de l'intégration en relation avec la montée du populisme en Europe. Laissez-moi vous dire que l'on a vu dans l'Union européenne des pays, de tailles diverses et des grands pays, se doter de gouvernements populistes aussi avant la crise migratoire de 2015. Ce sont d'ailleurs les mêmes pays qui, aujourd'hui, posent problème quand on parle des fondements de l'Union européenne en matière de respect des valeurs de l'état de droit. Et aujourd'hui, constater que certains partis politiques connaissent le succès en tirant profit des plus faibles est quelque chose que je condamne.

Et il existe bien entendu une claire distinction, qu'il faut faire, entre les réfugiés politiques et les migrants économiques. Ceux qui veulent survivre, qui veulent fuir le viol, les violences, la persécution, la prison et la mort doivent pouvoir trouver, sur notre continent, la sécurité.

Nous avons entendu aussi le cri d'alarme du Secrétaire général, mais aussi du monde scientifique : si nous poursuivons sur la voie actuelle nous n'atteindrons pas les objectifs de l'Accord de Paris. On ne connaît pas précisément la part de l'homme dans le réchauffement climatique, ni le rôle de ce dernier dans le dérèglement climatique, mais nous avons les faits, qui mois après mois, année après année, nous disent avec certitude que nous devons agir, que nous sommes responsables

vis-à-vis des générations futures. Je ne peux dès lors que saluer toutes les initiatives qui sont prises pour maintenir ou retrouver la dynamique de l'Accord de Paris, y compris la proposition du Secrétaire général de convoquer un nouveau sommet sur le climat l'année prochaine, en marge de l'Assemblée générale.

La maîtrise des changements climatiques est l'un des objectifs les plus importants du Programme 2030. La mise en œuvre de ce programme à travers les 17 objectifs de développement durable avance bien et la communauté internationale est mobilisée, notamment à travers les plans nationaux, sachant que chaque État Membre a la latitude de mettre en avant ses priorités particulières. À l'évidence, la question du financement des objectifs de développement durable demeure problématique.

En matière de changements climatiques, les mécanismes particuliers ont été élaborés tant au niveau international qu'au niveau des États mais aussi par une mobilisation du secteur privé. Les mécanismes existent, mais les moyens demeurent insuffisants. Au Luxembourg, nous avons créé une bourse verte, qui est pour l'heure, avec une capitalisation de 50 milliards, la plus importante du genre. Nous poursuivons aussi l'objectif de créer des mécanismes semblables pour d'autres objectifs de développement durable. À ce niveau, la réponse du secteur financier demeure cependant assez timide. D'abord du fait de la méconnaissance des opérateurs traditionnels des potentialités des nouveaux marchés, mais aussi en raison des obligations imposées aux autorités de surveillance dans les pays développés.

La part de l'aide publique au développement diminue, et nous le savons. Il convient de trouver d'autres mécanismes pour pallier le manque de moyens, en particulier pour les pays les moins avancés. La nécessité de diversifier les sources de l'aide au développement ne saurait nous délier de nos obligations en matière d'aide publique au développement. De son côté, mon pays continuera à consacrer 1 % de son revenu national brut à l'aide publique au développement.

Et qu'on me croie, comme la plupart des pays, j'ai connu une période budgétaire plutôt difficile. Ça aurait été plutôt populaire, pour certains, de couper l'aide à la coopération et de réduire ce budget. J'essaie juste d'expliquer que, quand dans nos pays développés, où on vit avec un revenu plutôt élevé, qu'on se pose la question de savoir si on va servir un repas chaud ou un repas froid, dans certains pays, une mère se pose la question de savoir si elle va pouvoir servir quelque chose à manger à ses enfants dans les prochains jours. On l'oublie, la

chance que nous avons, et je pense qu'il est important de pouvoir la partager. Et je sais que ce consensus qui a existé dans mon pays existe encore, et même si j'ai des élections législatives dans 15 jours, je pense qu'il restera et que les prochains gouvernements continueront dans ce sens.

L'efficacité de l'aide au développement n'est bien entendu pas seulement tributaire des moyens financiers. À cet égard, la réforme du secteur du développement par le Secrétaire général a tout notre appui. Il convient en particulier de veiller à un alignement de la politique et de la pratique aussi des organismes de développement des Nations Unies sur le Programme de développement durable. La coordination entre les organismes, la définition de projets communs, la mise en place d'un nouveau système de Coordinateur résident pourraient nous donner la flexibilité et l'adaptabilité nécessaires pour une mise en œuvre efficace des projets de développement sur le terrain.

J'ai mis en avant ces réformes du Secrétaire général parce que nous pensons que notre pays joue un rôle particulier dans le domaine du développement. Les réformes du secteur « paix et sécurité » et du pilier « gestion » du Secrétariat n'en sont pas moins importantes et n'en reçoivent pas moins le même soutien énergétique. Ces efforts doivent aboutir parce qu'ils contribuent aussi à pérenniser l'appui aux institutions multilatérales. La réforme du secteur « paix et sécurité » devra permettre aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies de se déployer de façon plus efficace et plus flexible, sachant que les modalités de déploiement ne répondent pas toujours aux besoins.

L'Afrique est une des régions où le système des Nations Unies est le plus présent à travers les opérations de maintien de la paix, les programmes et les projets d'aide au développement et en matière d'action humanitaire. L'Afrique de l'Ouest et la bande sahélienne constituent aujourd'hui un foyer d'instabilité, de terrorisme, de criminalité organisée et de trafics en tout genre. Ce n'est qu'à travers une action coordonnée et concertée avec les acteurs régionaux, les acteurs nationaux et les institutions internationales que l'on peut envisager d'endiguer la montée des périls dans cette région. Pour sa part, mon pays concentre une partie importante de son aide au développement aux pays justement de cette région. Qu'il me soit permis de citer en exemple l'action que nous menons au Mali.

Notre programme indicatif pour ce pays est doté d'une enveloppe de 61 millions d'euros pour 2015-2019.

Le Luxembourg est un des pays principaux bailleurs du bureau de l'observateur indépendant chargé d'évaluer la mise en œuvre de l'accord entre le Gouvernement et les groupes armés du nord du pays, et finance la mise en place de la Commission d'enquête internationale pour le Mali chargée d'instruire les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire depuis 2012. Mon pays contribue aussi à l'élaboration d'un cadre de conformité pour le respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire pour les opérations de la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel).

En matière de sécurité et de défense, l'assistance se chiffre approximativement à 1,15 millions d'euros. Depuis cette année, mon pays participe à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali avec le détachement graduel de militaires luxembourgeois dans le cadre du soutien aérien. Ensuite, suite aux engagements annoncés lors de la Conférence de Bruxelles en février, le Luxembourg contribuera à hauteur de 500 000 euros au soutien médical de la Force conjointe du G5 Sahel et de 600 000 euros à la réalisation d'un hôpital de campagne à Sévaré. La contribution du Luxembourg eu égard aux besoins demeure évidemment modeste. Je veux seulement montrer ce que peut apporter un petit pays aussi, comme le mien, dès lors que des structures de coordination internationales et régionales sont mises en place et existent.

La situation au Proche et au Moyen-Orient, ainsi que sur le pourtour sud de la Méditerranée, en Libye, prête à moins d'optimisme. L'impasse du processus de paix entre Israël et la Palestine demeure totale et le contexte s'est détérioré depuis la dernière session de l'Assemblée générale, il faut le dire. Et nous ne nous lasserons pas de rappeler les principes du droit international, qui doivent constituer la base pour la paix. Il ne peut y avoir de doute ni sur le droit d'existence de l'État d'Israël, ni sur le droit des Palestiniens de disposer d'un État, et la solution des deux États est la seule solution équitable et durable.

La situation explosive en Libye est l'aboutissement de tensions qui sont propres à la structure tribale de la Libye, mais est aussi due au fait que le pays sert de caisse de résonance aux tensions du monde sahélien et du monde arabo-musulman. L'intérêt de la communauté internationale, en premier lieu de l'ONU et de son envoyé spécial, sont dès lors multiples. De la solution politique entre les parties libyennes dépendra aussi la



maitrise des flux migratoires vers l'Europe. Il ne s'agit évidemment pas d'enfermer les migrants dans des camps et dans des conditions d'esclavage intolérables et indignes du XXI<sup>e</sup> siècle.

La guerre en Syrie a mené à une immense crise humanitaire. Elle a coûté la vie à d'innombrables personnes. La moitié de la population est déplacée soit à l'intérieur du pays soit à l'étranger. Après le drame de la Ghouta orientale en début d'année, ce sont aujourd'hui plus de 3 millions de personnes qui sont menacées dans la région d'Edleb. Les moyens utilisés dans cette guerre par les belligérants ont été extrêmes par leur violence et leur cruauté, y compris à travers le recours à l'arme chimique, qui est inexplicable et intolérable.

Il est tout simplement incompréhensible et scandaleux que la communauté internationale ait été incapable, du fait d'un veto, de reconduire un instrument destiné à établir les faits et responsables pour l'usage des armes chimiques. Nous souhaitons que le Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables, mis en place par la résolution 71/248 de l'Assemblée générale, puisse disposer de données récoltées par le mécanisme d'enquête conjoint afin de pouvoir rendre justice le moment venu.

L'engagement humanitaire dans le conflit syrien est de loin le plus important de mon pays et porte sur 7,5 millions d'euros par an pour la période de 2016–2020, comme je l'ai annoncé personnellement lors de la conférence qui a eu lieu à Londres. Mon pays participera par ailleurs au dernier appel à contributions supplémentaires du Département des affaires politiques en soutien aux efforts politiques de l'ONU en Syrie. Il mettra aussi à disposition un montant de 200 000 euros au fonctionnement du Mécanisme international, impartial et indépendant pour la République arabe syrienne. Le drame de la guerre en Syrie a mené à une situation d'autant plus inextricable qu'elle mêle jeu des puissances, rivalités régionales et conflit confessionnel.

Le drame humanitaire au Yémen est fait de destruction, de déplacements, et de faim et de choléra. La guerre y est ici aussi d'une cruauté extrême. Il nous faudra mettre en place rapidement les moyens pour établir les responsabilités et lutter contre l'impunité. Le rôle de l'ONU, en particulier son envoyé spécial et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, est

primordial pour éviter d'aggraver encore la situation et ouvrir la voie à une solution politique.

Dans ces deux conflits, les puissances régionales jouent un rôle important et pas toujours positif. C'est le cas de l'Iran. Nous partageons les soucis exprimés par les États-Unis et les alliés s'agissant de l'influence de l'Iran au Moyen-Orient. Elle est de nature à déstabiliser la situation dans nombre de pays voisins. De notre point de vue, cela n'implique cependant pas qu'il faille remettre en cause l'accord nucléaire avec l'Iran, dont nous estimons qu'il n'est peut-être pas parfait mais qu'il donne des garanties tangibles en matière de non-prolifération nucléaire. Nous regrettons que les États-Unis aient dénoncé cet accord qui, ayant fait l'objet de la résolution 2231 (2015) du Conseil de sécurité, continue de lier la communauté internationale.

S'agissant de la non-prolifération nucléaire, nous espérons que le processus entamé entre les États-Unis et la République populaire démocratique de Corée, avec le soutien de la Corée du Sud, aboutira à des résultats concrets en termes de dénucléarisation de la péninsule coréenne.

À côté de la tendance à l'unilatéralisme et de la remise en cause de l'état de droit, nous devons aussi hélas constater une dégradation de la situation des droits de l'homme dans le monde. Cela est vrai dans les situations de conflit, où le recours à des politiques d'intimidation, de nettoyage ethniques, de violences sexuelles généralisées est de plus en plus fréquent notamment dans le chef d'acteurs non étatiques. Cela est vrai aussi du fait de la négation de l'existence même de certaines catégories de droits de l'homme. Cela est vrai enfin du fait de la remise en cause de la légitimité de certaines institutions de défense des droits de l'homme.

La situation des Rohingya au Myanmar est emblématique de cette évolution. Il y a là un enchevêtrement de nettoyage ethnique, de massacres, d'intimidations et de viols avec une population entière obligée de fuir sans que la communauté internationale ne puisse faire grand-chose, sinon organiser l'accueil sur un territoire voisin et constater, en fait, l'ampleur du désastre. À cet égard, l'un des développements positifs est le fait que la Cour pénale internationale se soit saisie de cette situation pour examen parce que plus de 700 000 réfugiés ont été chassés au Bangladesh et que cet État est partie au Statut de Rome. Nous soutenons pleinement l'action de la Cour sur cette question comme dans les autres enquêtes qu'elle mène.

À ce propos, nous n'acceptons pas que la légitimité et l'existence même de cette institution soit remise en cause au prétexte de la souveraineté des États. En vertu du principe de complémentarité, la Cour n'intervient qu'en cas de carence de ces derniers, faut-il le rappeler.

Notre appui au Conseil des droits de l'homme et à son action demeure tout aussi fort. Nous voyons dans cette institution un pilier fondamental du système onusien. Ce Conseil peut être réformé sans être remis en cause dans son mandat et dans son mode de fonctionnement. Nous avons souscrit aux efforts dans ce sens. Nous regrettons cependant la décision des États-Unis de ne plus y participer alors même que ce pays était un allié dans la défense des droits de l'homme sur un plan plus général et global. Nous souhaitons que les efforts de réformes soient poursuivis et nous y contribuerons aussi de l'intérieur si le Luxembourg est élu au Conseil pour le terme 2022-2024.

Les droits de l'homme recouvrent de nombreuses facettes : droits civils et politiques, droits économiques et sociaux, pour ne citer que les plus classiques, mais aussi une nouvelle catégorie de droits, notamment les droits sexuels et les droits à la santé reproductive. Nous regrettons que ces derniers soient trop souvent battus en brèche, non seulement dans leurs principes mais aussi dans leur exercice, y compris à travers les programmes et projets des Nations Unies visant à offrir aux femmes et aux filles la maîtrise de leur destin, ainsi que l'accès au planning familial.

Dans ce contexte, mon pays soutient financièrement les programmes du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et d'ONU-Femmes, ainsi que l'initiative Filles, pas épouses, à hauteur respectivement de 600 000 et 400 000 euros pour 2019, ainsi qu'un projet conjoint de l'UNICEF et du FNUAP sur l'élimination des mutilations génitales, à hauteur de 400 000 euros.

Notre organisation fournit sa légitimité au multilatéralisme et à toutes les autres organisations et institutions qui s'en réclament. C'est pourquoi il faut inlassablement reprendre le credo. C'est la condition pour que nous puissions entreprendre les chantiers considérables qui nous attendent et relever les défis de la globalisation. Un retour vers le pré-carré national n'a jamais été une option pour le Luxembourg, et il ne l'est plus aujourd'hui pour quiconque – et aussi tous les pays dans cette salle.

**Le Président par intérim (parle en arabe) :**  
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre, Ministre d'État, Ministre des communications et des médias et Ministre du culte du Grand-Duché de Luxembourg de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Xavier Bettel, Premier Ministre, Ministre d'État, Ministre des communications et des médias et Ministre du culte du Grand-Duché de Luxembourg, est escorté de la tribune.*

**Allocution de M. Mark Rutte, Premier Ministre et Ministre des affaires générales du Royaume des Pays-Bas**

**Le Président par intérim (parle en arabe) :**  
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre et Ministre des affaires générales du Royaume des Pays-Bas.

*M. Mark Rutte, Premier Ministre et Ministre des affaires générales des Pays-Bas, est escorté à la tribune.*

**Le Président par intérim (parle en arabe) :**  
J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Mark Rutte, Premier Ministre et Ministre des affaires générales du Royaume des Pays-Bas, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

**M. Rutte (Pays-Bas) (parle en anglais) :** En 1999, dans son message pour le nouveau millénaire, le regretté Kofi Annan a prononcé des mots qui sonnent encore vrais près de deux décennies plus tard :

« Plus que jamais dans l'histoire de l'humanité, nous partageons un destin commun. Nous ne pouvons le maîtriser que si nous y faisons face ensemble. Et c'est pour cela, mes amis, que nous avons les Nations Unies ».

L'héritage de M. Annan est fait de coopération internationale, et de lutte contre l'illettrisme, la pauvreté, les inégalités et les changements climatiques, qui sont autant de causes profondes des conflits et des atteintes aux droits de l'homme. Mais surtout, son héritage est fait d'espoir, et ancré dans la conviction que le progrès est ce qui donne sa cohérence à l'histoire de l'humanité. Les objectifs du Millénaire pour le développement lui ont donné raison, et il nous appartient à nous, dirigeants des nations unies du monde, de porter son héritage et de concrétiser les objectifs de développement durable et les fins de l'Accord de Paris sur les changements climatiques.

Le Royaume des Pays-Bas reste fermement attaché à la coopération internationale. De fait, nous en avons inscrit le principe à l'article 90 de notre constitution, qui se lit comme suit : « Le Gouvernement œuvre au renforcement de l'ordre juridique international ». Cette disposition est le reflet de notre boussole morale, mais aussi de notre histoire en tant que nation ouverte, peuplée de marins et de commerçants, et du fait que notre royaume est composé de quatre pays, en Europe et dans les Caraïbes : Aruba, Curaçao, les Pays-Bas et Saint-Martin (partie néerlandaise). Il y a donc des siècles que nous avons compris la nécessité et l'intérêt d'une perspective transnationale.

C'est mon principal message aujourd'hui. Nous avons besoin d'une perspective transnationale pour maîtriser les défis que nous rencontrons. Le multilatéralisme et les intérêts nationaux ne s'opposent guère, bien au contraire. Après tout, quel pays ne tire pas avantage d'un environnement international stable et sûr, d'un commerce mondial libre et équitable, de la paix plutôt que des conflits armés, de la prospérité au lieu de la pauvreté, et de l'égalité à la place des inégalités? Et quel pays peut atteindre ces objectifs seul?

Ce sont là des questions rhétoriques, naturellement, mais une fois que nous admettons cela, nous devons agir en conséquence, et donc embrasser le multilatéralisme. Pour la population du Royaume des Pays-Bas, ce n'est devenu que plus évident après que l'appareil qui assurait le vol MH17 de la Malaysia Airlines a été abattu. Cela reste une plaie ouverte pour mon pays, et pour toutes les nations en deuil qui avaient des ressortissants à bord. Nous sommes reconnaissants à la communauté internationale de son appui, exprimé dans la résolution 2166 (2014) du Conseil de sécurité. Nous espérons qu'ensemble nous obtiendrons que justice soit faite.

En mai, l'équipe d'enquête mixte a présenté des preuves concluantes quant à l'origine du lance-missile utilisé pour abattre l'appareil. Cela n'a fait qu'accroître notre détermination à faire en sorte, dans l'intérêt des victimes et de leurs proches, que la vérité soit dévoilée, que la justice soit rendue et que la responsabilité soit assumée. Conformément à la résolution 2166 (2014) du Conseil de sécurité, nous engageons tous les États à prendre pleinement part aux efforts qui sont déployés pour y arriver.

Il ne fait aucun doute que l'ordre multilatéral fondé sur des règles qui s'est installé après la Seconde Guerre mondiale a apporté de grandes choses à bien des

gens. Cela vaut en particulier pour l'ONU et l'Assemblée générale. Pourtant, l'ordre mondial n'a pas apporté les mêmes bénéfices à beaucoup d'autres pays et peuples. Dans nombre d'endroits du monde, la paix, la stabilité et la prospérité ne sauraient être tenues pour acquises.

Le système multilatéral n'est donc pas parfait, et il est sous pression. Le terrain de jeu est en train de changer. Pour diverses raisons, certains pays ont commencé à s'orienter vers une conception différente. Malheureusement, il est de plus en plus fréquent que le compromis soit rejeté au profit de la polarisation et de l'intérêt particulier tel qu'il est perçu. Nous sommes témoins d'une tendance préoccupante : il y a des pays, dans l'environnement multilatéral, qui passent maintenant d'une approche constructive à une méthode combative. En outre, la répression croissante, les violations des droits de l'homme et la restriction des libertés à l'échelle mondiale sont très inquiétantes. La responsabilisation fait souvent défaut. Or, lorsque le système multilatéral est paralysé, ce sont les innocents qui souffrent.

Le cas de la Syrie en est un bon exemple. Dans son dernier rapport annuel en date, le Secrétaire général Guterres a écrit la chose suivante : « Travailler ensemble dans un cadre multilatéral n'est pas une possibilité parmi d'autres : c'est notre seule issue » (A/73/I, par. 148). Je suis complètement d'accord. Je crois dans le multilatéralisme constructif. Je crois dans le pouvoir du principe, et non dans le principe du pouvoir, pour nous guider vers un avenir meilleur pour plus de gens. Notre meilleure – et peut-être seule – option est de ne pas céder au défaitisme et au cynisme mais de nous employer sans relâche à améliorer le système, pas à pas.

À cet égard, je souligne une fois de plus que le Royaume des Pays-Bas soutient fermement le programme de réforme du Secrétaire général et que nous en saluons les premiers résultats. Le récent accord sur la réforme de l'ONU envoie le message fort d'un large appui au changement. Cela dit, comme toujours, il faut juger sur pièces. Nous devons à présent traduire les mots en actes, et par « nous » j'entends l'ONU elle-même et tous les États Membres.

Le système des Nations Unies doit être ajusté pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui est le programme de prévention ultime. Il suffit de prendre l'exemple des 3 000 différents bureaux des Nations Unies dans le monde entier, qui sont 3 000 arguments pour ceux qui estiment que le multilatéralisme ne crée que fragmentation et bureaucratie. Les critiques n'ont pas totalement

tort : la réforme de l'ONU devrait réduire ce nombre d'au moins 1 000, par le partage de locaux, la mise en commun de services et une collaboration renforcée. C'est 1 000 arguments pour améliorer le multilatéralisme, et ce n'est là qu'un exemple de l'effort plus large qu'il faut consentir pour aider à la réussite de l'entreprise de réforme du Secrétaire général.

Le programme d'action en faveur du maintien de la paix du Secrétaire général est une autre initiative importante. Le maintien de la paix est au cœur de l'ONU, et nous devons tenir cet instrument à jour. Des réformes au sein du Secrétariat et dans les missions de terrain, comme l'introduction de plans de roulement, contribueront à rehausser l'efficacité des opérations de paix. Pour leur part, les États Membres devront joindre le geste à la parole, et notamment apporter un concours financier. Le changement n'est pas gratuit.

C'est pourquoi par exemple le Royaume des Pays-Bas a été le premier État Membre à annoncer qu'il financerait un système de coordonnateurs résidents réformé qui renforcera le système des Nations Unies pour le développement. C'est pourquoi aujourd'hui j'ai transféré à l'ONU les droits de priorité intellectuelle du portail néerlandais d'information sur les voyages. Ce système, qui cartographie les mouvements des terroristes et des syndicats du crime organisé, sera maintenant accessible à tous les États Membres. Ce sont des mesures concrètes comme celle-ci qui améliorent l'ONU, notre ONU.

Nous ne devons pas mâcher nos mots à propos des institutions des Nations Unies. Nous devons dire les choses. Les cas d'exploitation et de violences sexuelles et les cas de harcèlement sexuel imputables à des individus travaillant pour des missions ou des organismes des Nations Unies sont inacceptables quelles qu'en soient les circonstances et où qu'ils se produisent. Il n'y a pas d'exception. Ce genre d'inconduite sape les principes fondamentaux de l'ONU et, comme le Secrétaire général l'a souligné à raison, la tolérance zéro est la seule réponse possible. Nous devons donc mettre les nouvelles politiques en place sans hésitation et leur donner suite. Nous devons veiller à ce que les victimes se sentent entendues et soutenues et que les personnes qui dénoncent les auteurs de telles infractions soient protégées. L'ONU a pour but de sauver et d'améliorer des vies, pas d'en détruire. Nous devons marquer clairement la limite.

Bien sûr, l'amélioration du système multilatéral ne tient pas seulement aux institutions et aux principes

d'organisation. Ce ne sont là que des moyens. Il s'agit surtout de ce que nous faisons et pourquoi nous le faisons. Au fil du temps, nous avons appris que la seule manière de régler les problèmes consistait à traiter leurs causes profondes. Nous avons appris que pour réduire systématiquement la pauvreté il fallait plus que de l'argent, que pour mettre fin à un conflit armé il fallait plus que des Casques bleus, que l'égalité des sexes et l'éducation étaient essentielles à la paix et au développement, et que la viabilité, la résilience climatique et la stabilité internationales allaient la main dans la main. Les objectifs de développement durable sont fondés sur cette notion de réflexion et d'action intégrées.

Cela m'amène à une question très importante pour moi, à titre personnel, et pour le Royaume des Pays-Bas : la gestion de l'eau et l'adaptation aux changements climatiques. La crise mondiale de l'eau nous touche tous, par la multiplication des sécheresses et des inondations ou l'intensification de la pollution. En tant que membre du défunt Groupe de haut niveau sur l'eau, j'espère que le programme d'action pour l'eau que nous avons présenté plus tôt dans l'année en encouragera d'autres à œuvrer davantage dans ce domaine. Nous devons donner plus de poids à l'eau dans les choix, notamment économiques, sociaux et environnementaux, que nous faisons.

Pour le Royaume des Pays-Bas, cela va sans dire. L'aéroport d'Amsterdam est le seul au monde qui se situe en dessous du niveau de la mer – plus de quatre mètres en dessous, pour être exact. Les personnes présentes peuvent donc imaginer que l'élévation du niveau des mers et l'augmentation de la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes nous préoccupent directement, comme elles nous préoccupent pour les parties caribéennes de notre Royaume, qui sont particulièrement vulnérables durant la saison des ouragans.

Il est évident que nous accueillons avec satisfaction l'annonce récente de la création de la nouvelle Commission mondiale sur l'adaptation. Nous sommes fiers d'en accueillir la manifestation de lancement dans ma ville natale de La Haye le 16 octobre. Bien sûr, nous attendons avec intérêt le sommet de l'an prochain sur le climat, qui se tiendra à New York, car il devrait être l'occasion de nous pencher plus avant sur les liens entre résilience, financement et sécurité climatiques. Le climat et l'eau sont par nature des aspects qui ne peuvent être traités que de façon multilatérale et intégrée. L'Accord de Paris sur les changements climatiques et l'objectif de développement durable 13 fixent des

objectifs clairs. Cela dit, l'eau recoupe tous les objectifs de développement durable. Nous avons maintenant besoin de transparence internationale, de mécanismes commerciaux équitables et de chances égales afin que tous les pays puissent faire leur part dans l'adaptation aux changements climatiques.

L'an dernier, durant l'élection de représentants néerlandais de la jeunesse auprès de l'Organisation des Nations Unies, on a demandé aux candidats de quel problème mondial ils se saisiraient en premier s'ils étaient élus. Les Membres de l'Assemblée imaginent sans doute une réponse qui aurait trait à la paix mondiale, à l'élimination de la pauvreté ou la fin des conflits, mais l'un des candidats a fait un autre choix :

« Je m'attaquerais d'abord au cynisme. Nous pouvons changer les choses, mais nous devons croire que nous le pouvons, remonter nos manches et nous lancer. Le cynisme ne nous mènera nulle part ».

Je pense que nous devrions tous nous inspirer de ces mots. Il est facile d'opter pour le cynisme et de critiquer le système multilatéral. Il est plus difficile d'apporter des améliorations et de mener des réformes qui nous feront aller de l'avant, un pas devant l'autre. Or, le multilatéralisme constructif est la seule manière de progresser. C'est ce pour quoi nous travaillons, non seulement en notre qualité de membre du Conseil de sécurité, jusqu'au 31 décembre, mais aussi dans d'autres instances, et ce pour quoi nous entendons travailler encore après notre mandat au Conseil. À cette fin, le Royaume des Pays-Bas se portera candidat au Conseil des droits de l'homme pour la période 2020-2022. Nous avancerons dans l'esprit de Kofi Annan, qui a dit un jour que nous devions maintenir l'espoir en vie et tout mettre en œuvre pour faire mieux.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre et Ministre des affaires générales du Royaume du Pays-Bas de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Mark Rutte, Premier Ministre et Ministre des affaires générales du Royaume des Pays-Bas, est escorté de la tribune.*

**Allocution de M<sup>me</sup> Erna Solberg, Première Ministre de la Norvège**

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Première Ministre de la Norvège.

*M<sup>me</sup> Erna Solberg, Première Ministre de la Norvège, est escortée à la tribune.*

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M<sup>me</sup> Erna Solberg, Première Ministre de la Norvège, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

**M<sup>me</sup> Solberg** (Norvège) (*parle en anglais*) : En 1945, nous avons créé l'ONU. Nous nous sommes engagés à préserver les générations futures du fléau de la guerre, à favoriser le progrès économique et social et à défendre et respecter les droits de l'homme et les libertés fondamentales de tous. Notre travail n'est pas terminé. Il reste des défis à surmonter, mais des progrès peuvent et doivent être accomplis.

Nos intérêts mondiaux communs sont aussi des intérêts nationaux. Nous pouvons faire plus si nous agissons ensemble. Tant notre prospérité que nombre de nos problèmes sont le résultat de tendances mondiales. Les litiges commerciaux, l'extrémisme violent, les changements climatiques et l'instabilité au niveau mondial nous touchent directement chez nous, mais nous bénéficions aussi des échanges mondiaux, de la lutte mondiale contre les maladies infectieuses et de l'état de droit.

Les 17 objectifs de développement durable tiennent compte du fait que les difficultés mondiales sont des difficultés nationales et qu'elles sont étroitement liées les unes aux autres. Les objectifs supposent que nous intervenions à la fois sur le plan national et sur le plan international. Nous devons relever les défis de la mondialisation, tout en servant au mieux nos citoyens. En tant que dirigeants, notre mission consiste à apporter sécurité, emplois, éducation et soins de santé. On a déjà accompli beaucoup plus tous ensemble que nous n'aurions pu le faire seuls.

La Norvège intervient à l'échelle nationale et internationale au titre de sa politique nationale qui tend à promouvoir des moyens de subsistance durables, sous couvert de ses partenariats nordiques et européens dans le domaine de l'intégration économique et civique et par l'intermédiaire de l'action mondiale en faveur de la paix et de la sécurité, de la gestion cohérente des océans, du commerce équitable et réglementé, de l'éducation pour tous et de mesures concernant la santé mondiale. Ensemble, nous avons obtenus des résultats

impressionnants, car la coopération internationale fonctionne. La pauvreté extrême a été réduite de moitié, les gens vivent plus longtemps, les taux de mortalité infantile chutent et les filles sont plus nombreuses que jamais à aller à l'école. La coopération politique mondiale, le commerce mondial et le droit international ont joué un rôle crucial dans ces progrès.

Nous devons reconnaître que la mondialisation ne profite pas à tous dans les mêmes proportions. C'est un problème très réel. L'exclusion peut mener à la radicalisation. Elle peut saper la confiance dans les institutions et dans la coopération internationales. À terme, elle est susceptible d'affaiblir le droit international, les droits de l'homme, et même notre architecture de sécurité. Pour éviter cela, nous devons garantir le bien-être futur d'une population qui croît rapidement. Il faut donc à la fois protéger et réformer les normes commerciales fondamentales. Nous ne pouvons pas nous permettre de laisser le protectionnisme, la discrimination et la rivalité économique définir notre avenir. L'Organisation mondiale du commerce est essentielle pour la Norvège et pour notre interaction avec le monde. Je crois que des pratiques commerciales fondées sur des règles sont tout aussi importantes pour nos partenaires. Le libre échange fait des vainqueurs. Ce n'est pas le cas du protectionnisme.

Pour profiter à tous, les droits, les règles et les responsabilités doivent être modernisés afin de correspondre à notre économie mondiale actuelle. C'est vital si nous voulons bâtir un monde où le potentiel, la créativité et les espoirs des gens puissent être réalisés par la coopération, le partage de connaissances et le commerce. L'essor du protectionnisme nous oblige à envisager ce qu'impliquerait une moindre coopération internationale.

Comme nous l'avons décidé en 1945, toutes les nations doivent s'unir en vertu d'un engagement à maintenir la paix et la sécurité internationales. Les conséquences de l'instabilité nous affectent tous. Les menaces qui pèsent sur la sécurité mondiale appellent des réponses mondiales. Le Conseil de sécurité doit être en mesure d'agir, comme nous devons l'être, en tant que nations et en tant qu'organisations régionales. Les zones de conflit et d'instabilité sont des terrains fertiles pour l'extrémisme violent et le terrorisme international.

Le conflit en Syrie n'est qu'un exemple parmi d'autres. Nombre d'acteurs différents sont impliqués, étatiques ou non. Des armes de destruction massive sont réapparues malgré leur interdiction. L'accès humanitaire

est entravé. Le respect des droits de l'homme et du droit international est compromis. Sur mon propre continent, l'Europe, les règles et les principes fondamentaux du droit international sont à présent en péril. La souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine entre ses frontières internationalement reconnues doivent être rétablies. L'extrémisme violent, les conflits et l'instabilité entraînent des crises humanitaires et des violations des droits de l'homme. Celles-ci sont à leur tour les principaux facteurs des migrations tant régulières qu'irrégulières. Le terrorisme et l'extrémisme violent nous touchent tous et ne se limitent pas à une seule idéologie, religion ou croyance.

La Norvège s'élève contre l'extrémisme violent et le terrorisme, non en réponse à des incidents isolés mais au titre d'un engagement de politique étrangère sur le long terme. Nous sommes l'un des 79 membres de la Coalition internationale contre l'État islamique d'Iraq et du Levant. En œuvrant de concert, nous avons obtenu d'importants résultats sur le terrain. Cela dit, dans la lutte constante contre l'extrémisme violent, nous devons mobiliser l'ensemble de la société. Nous devons nous attaquer à ses causes profondes, au Moyen-Orient et ailleurs, y compris dans notre propres pays et sur nos propres continents. Nous devons traduire chaque extrémiste en justice et prévenir l'impunité.

La Norvège estime que les auteurs de graves infractions au droit international humanitaire doivent répondre de leurs actes. Nous restons fermement attachés à la Cour pénale internationale en tant qu'institution indépendante. En même temps, la sécurité est étroitement liée au développement durable. Nous devons stimuler les échanges commerciaux et la création d'emplois, renforcer les capacités permettant de générer des recettes intérieures, améliorer la fourniture de services publics et combattre la corruption. La corruption alimente les inégalités, la criminalité, l'instabilité et la violence.

Les conflits peuvent annuler des années de progrès économique et social. La prévention des conflits, le maintien de la paix et le désarmement sont autant d'entreprises vitales pour atteindre les objectifs de développement durable. Nous devrions donner suite à l'appel que le Secrétaire général a lancé en faveur d'une intensification de l'action diplomatique pour la paix. La Norvège y fait sa part. Depuis la fin de la guerre froide, la médiation et le règlement des conflits sont une pierre angulaire de notre politique étrangère. Voilà plus de 25 ans que nous participons à des initiatives

de règlement des conflits dans le monde entier – du premier Accord d’Oslo en 1993 aux travaux en cours en Colombie et aux Philippines, en passant par les activités menées au Moyen-Orient.

Nous avons tiré un enseignement important de nos efforts. Négocier un accord de paix est toujours difficile, mais l’appliquer l’est encore plus. En fait, la récurrence des conflits est plus courante que le déclenchement de nouveaux conflits. Cela signifie que la meilleure façon d’empêcher les conflits consiste à garantir une paix durable. La Norvège reste mobilisée en Colombie, aux Philippines et ailleurs, tout comme nous restons mobilisés pour aider à concrétiser par la négociation la solution des deux États entre Israéliens et Palestiniens.

L’adoption du Programme de développement durable à l’horizon 2030, assorti des 17 objectifs de développement durable, a démontré la valeur unique de l’ONU. Nous nous sommes entendus sur un programme de développement universel – une feuille de route vers le monde que nous voulons. Les objectifs de développement durable sont étroitement liés les uns aux autres. La réalisation de l’objectif 16 sur la paix, la justice et des institutions efficaces est cruciale pour faire en sorte que les fonds ne soient pas détournés aux fins de corruption, et la réalisation des objectifs relatifs aux conditions économiques aura pour effet de mettre à disposition des fonds qui pourront être utilisés pour avancer sur d’autres objectifs. Toutefois, nous n’avons pas de temps à perdre. Le changement durable ne peut s’opérer du jour au lendemain. L’appropriation nationale est essentielle, mais la société civile, le secteur privé, les syndicats et la communauté scientifique ont tous un rôle de catalyseur à jouer.

La santé est un domaine où l’on voit aisément que les objectifs de développement durable nous concernent tous. Elle est à la fois un droit de l’homme en soi et un pré-requis pour le développement. Il est coûteux d’investir dans les systèmes de santé nationaux, mais ne pas le faire peut se révéler encore plus coûteux. L’Organisation mondiale de la Santé travaille à l’élaboration d’un plan d’action mondial pour bâtir une architecture de santé plus simple, en réponse à une initiative lancée par le Ghana, l’Allemagne et la Norvège. Le plan d’action sera présenté à Berlin en octobre.

La prévention sauve des vies, atténue les souffrances humaines et soutient le développement économique et social. La Norvège est fière d’accueillir la première conférence de reconstitution des ressources

du Mécanisme mondial de financement à Oslo, le 6 novembre, et entend verser une contribution notable. Les progrès sur un objectif de développement durable stimulent des progrès sur d’autres. Par exemple, les taux de mortalité infantile baissent sensiblement quand les mères ont accès à l’éducation.

Néanmoins, les garçons sont toujours plus nombreux que les filles à recevoir une éducation. Nous devons mettre les filles au centre de nos efforts dans ce domaine. Cela dit, le seul fait d’aller à l’école ne suffit pas. C’est pourquoi la Norvège met l’accent sur la qualité de l’enseignement et les fruits de l’apprentissage. Assurer une éducation de qualité requiert un financement international continu, or le déficit de financement est considérable. Il importe par conséquent de mobiliser des ressources intérieures et des fonds privés, en plus de l’aide publique au développement. La Norvège fait sa part. Jusqu’à présent, cette année, nous avons alloué quelque 440 millions de dollars à l’éducation mondiale, et nous accroîtrons notre appui aux initiatives axées sur les filles, qui atteindra ainsi près de 40 millions de dollars pour la période 2018-2019.

Des océans propres et sains, exploités de manière durable, sont une condition nécessaire pour atteindre les objectifs de développement durable. Cinquante pour cent de l’oxygène du monde vient des océans. Trente pour cent des émissions de dioxyde de carbone du monde sont absorbées par les océans. Nos océans nous offrent de gigantesques ressources renouvelables et représentent un potentiel économique très prometteur. Près de la moitié de la population mondiale dépend déjà des océans pour la nutrition et l’emploi, mais nous devons produire davantage à partir des océans pour parvenir à une économie océanique durable.

Cependant, la viabilité de nos océans est menacée. D’ici à 2050, ils pourraient contenir plus de plastique que de poissons. Les déchets marins constituent l’une des préoccupations environnementales qui gagnent le plus rapidement en importance. Depuis que j’ai commencé à parler, 200 tonnes supplémentaires de plastique ont fini dans la mer. L’Assemblée des Nations Unies pour l’environnement a pris une mesure audacieuse en adoptant un objectif de zéro déchargement de déchets plastiques dans l’océan. Nous devons maintenant y donner suite dans les faits. Il est crucial d’avoir une gestion durable de nos océans. Il est également impératif d’accroître les financements mondiaux, et la Norvège creusera profond pour y contribuer. Nous n’avons pas de temps à perdre.

C'est la raison pour laquelle, en début de semaine, j'ai mis en place le Groupe de haut niveau pour une économie océanique durable, composé de chefs d'État et de gouvernement de tous les continents. Nous avons l'intention de promouvoir une prise de décisions fondée sur la science dans les domaines de l'économie océanique et de la gestion des océans. Nous collaborerons étroitement avec l'Envoyé spécial pour l'océan et d'autres initiatives pertinentes. Nous comptons présenter notre rapport en 2020.

Cela fait sept décennies que la Norvège soutient invariablement l'ONU et l'ordre multilatéral basé sur des règles. Nous sommes parmi les pays qui fournissent le plus de fonds à l'Organisation. Nous allouons toujours 1 % de notre revenu national brut à l'aide au développement. La classe politique norvégienne soutient largement l'ONU et notre engagement en faveur de la paix et du développement durable.

En 2021, cela fera 20 ans que la Norvège aura siégé pour la dernière fois au Conseil de sécurité. Nous sommes prêts pour un nouveau mandat. Si nous sommes élus, nous ferons en sorte que le Conseil de sécurité devienne plus transparent, plus efficace et plus représentatif. Nous travaillerons avec les autres États Membres, quelle que soit leur taille, leur richesse ou leur situation géographique, pour trouver des solutions communes. Nous puiserons dans notre expérience en matière de processus de paix et de réconciliation. Étant donné que les droits et la participation des femmes sont des éléments capitaux de la paix et de la stabilité durables, nous maintiendrons la question parmi nos grandes priorités. Avec ses partenaires de nombreuses régions, la Norvège appuiera les initiatives en faveur de la durabilité des océans et des forêts. Nous mettrons l'accent sur les conséquences des changements climatiques et les liens entre sécurité et développement durable. Nous encouragerons la réforme du Conseil afin qu'il soit plus transparent et représentatif et mieux à même de faire face aux réalités mondiale actuelles. La Norvège restera un partenaire fiable de l'ONU. Nous continuerons de chercher des solutions communes aux problèmes que nous rencontrons pour ce qui concerne notre avenir partagé.

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Première Ministre de la Norvège de l'allocution qu'elle vient de prononcer.

*M<sup>me</sup> Erna Solberg, Première Ministre de la Norvège, est escortée de la tribune.*

**Le Président par intérim** (*parle en anglais*) : Nous avons entendu le dernier orateur dans le débat général pour la présente séance.

Plusieurs représentants ont demandé à exercer leur droit de réponse. Je rappelle aux membres que les déclarations dans l'exercice du droit de réponse sont limitées à 10 minutes pour la première intervention et à cinq minutes pour la seconde intervention et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

**M. Aliyev** (Azerbaïdjan) (*parle en anglais*) : J'ai demandé la parole pour répondre à l'allocution que le Premier Ministre de l'Arménie a prononcée hier dans le cadre du débat général (voir A/73/PV.7). On a d'abord eu l'impression que l'orateur – encore sous l'influence de ce qu'il a appelé la Révolution de velours et guidé par une logique populiste et hautement contradictoire – cherchait à semer la confusion à l'Assemblée générale en parlant des rues de Gyumri et Erevan. Alors qu'il n'a pas hésité dans le choix de ses mots pour condamner le Gouvernement de son pays, renversé pour des raisons d'autoritarisme, de corruption et de mépris de la démocratie et des droits de l'homme, ses observations concernant le conflit en cours entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan n'ont que peu différé de la phraséologie à laquelle ses prédécesseurs ont eu obstinément recours par le passé. Par conséquent, son allocution a consisté dans une nouvelle tentative superflue de nier les faits et de se défaire de la responsabilité de la guerre lancée contre l'Azerbaïdjan et de ses répercussions dévastatrices.

On sait bien que l'Arménie a employé la force militaire pour s'emparer d'une partie du territoire azerbaïdjanais, notamment la région du Haut-Karabakh, les sept districts adjacents et certaines enclaves, et y installer un régime minoritaire raciste et inféodé aux autorités arméniennes. La guerre menée par l'Arménie a coûté la vie à des dizaines de milliers de personnes, laissé des villes, des bourgs et des villages à l'état de ruines et entraîné l'expulsion forcée de plus de 1 million d'Azerbaïdjanais de leur foyer et de leurs propriétés, tandis que des milliers d'habitants ont été portés disparus du fait du conflit. Les affirmations et les interprétations erronées que nous avons entendues dans l'allocution prononcée par le Premier Ministre arménien sont particulièrement étonnantes dans la mesure où elles ont été formulées à l'ONU, dont le Conseil de sécurité a adopté quatre résolutions condamnant l'emploi de la force contre l'Azerbaïdjan et le bombardement et l'occupation de ses territoires, tout en insistant une fois de plus sur le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de



mon pays, l'inviolabilité des frontières internationales et le caractère inadmissible du recours à la force pour s'emparer de territoires.

De surcroît, en réponse aux revendications territoriales et au recours à la force de l'Arménie, le Conseil a confirmé à nouveau que la région du Haut-Karabakh faisait partie intégrante de l'Azerbaïdjan et exigé le retrait immédiat, complet et sans condition des forces d'occupation de tous les territoires occupés. Autrement dit, le Conseil de sécurité a reconnu dans ses résolutions que des faits d'agression militaire avaient été commis contre l'Azerbaïdjan et qu'ils étaient illégaux et incompatibles avec l'interdiction de l'emploi de la force armée dans les relations internationales, qu'ils étaient contraires aux dispositions de la Charte des Nations Unies et à ses buts, et qu'ils constituaient une violation flagrante de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Azerbaïdjan.

Sans surprise, dans son discours, le Premier Ministre de l'Arménie a délibérément passé sous silence les résolutions applicables du Conseil de sécurité. De même, il a omis de mentionner d'autres documents internationaux importants qui ont été adoptés en lien avec le conflit. Les engagements déclarés et les agissements de l'Arménie ont toujours été à l'encontre de l'objectif d'un règlement pacifique du conflit. L'allocution du Premier Ministre de l'Arménie n'a pas fait exception. En réalité, par son recours à la force militaire pour occuper le territoire d'un État souverain, l'Arménie a démontré qu'elle était fermement convaincue de l'existence d'une autre voie possible en dehors de la solution politique.

Les allégations concernant une nouvelle menace de génocide contre le peuple arménien relèvent du mythe et son un autre mensonge. Je me contenterai de dire que, contrairement à l'Arménie, qui applique une politique de nettoyage ethnique intégral de tous les non-Arméniens de son propre territoire et des zones occupées de l'Azerbaïdjan, l'Azerbaïdjan a préservé jusqu'à présent sa diversité ethnique et culturelle et accueille des dizaines de milliers d'Arméniens qui vivent dans la paix, l'harmonie et la dignité dans notre capitale, Bakou, et dans d'autres parties du pays. Toutes les déclarations des dirigeants arméniens sur la démocratie, les droits de l'homme et le règlement pacifique du conflit sont absurdes et ne resteront que des mots, à moins qu'elles ne soient traduites en actes pour mettre fin à l'occupation des territoires azerbaïdjanais et assurer le retour des déplacés azerbaïdjanais dans leur foyer et sur leurs propriétés de la région du Haut-Karabakh et d'autres

districts occupés de l'Azerbaïdjan, dans la sécurité et la dignité. La réalisation de cet objectif, qui revêt un caractère impératif et ne se prête pas au compromis, créera les conditions nécessaires au règlement des autres questions avec la participation pleine, directe et sur un pied d'égalité des deux communautés au sujet de la région du Haut-Karabakh, sur la base du cadre constitutionnel et juridique azerbaïdjanais.

La politique d'annexion et de colonisation de l'Arménie n'a aucune chance de réussir. La région du Haut-Karabakh a toujours été et restera partie intégrante de l'Azerbaïdjan. L'occupation militaire des territoires azerbaïdjanais est temporaire et ne produira pas le résultat politique souhaité par l'Arménie. Erevan doit en finir avec ses tentatives futiles de tromper son propre peuple et la communauté internationale, s'engager de manière constructive dans le règlement du conflit et s'acquitter de ses obligations internationales.

**M. Kazhoyan** (Arménie) (*parle en anglais*) : Je n'avais pas l'intention de prendre la parole, mais je me vois contraint d'exercer mon droit de réponse face aux accusations qui viennent d'être proférées à l'Assemblée générale.

Tout d'abord, je tiens à tout remettre à sa place en notant qu'il n'y a pas de conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Le conflit qui a cours oppose la République du Haut-Karabakh, également connue sous son nouveau nom, la République d'Artsakh, et la République d'Azerbaïdjan. Je veux dire de nouveau à l'Assemblée, mais en particulier à nos collègues azerbaïdjanais, que je suis vraiment surpris par la logique qu'ils emploient pour retourner la vérité. Permettez-moi de rappeler quelques étapes importantes de l'histoire.

Les premières attaques contre la population pacifique du Haut-Karabakh ont été perpétrées par les autorités azerbaïdjanaises. Les assauts ont ensuite viré à la guerre totale contre la population d'Artsakh. L'Azerbaïdjan a utilisé des armes lourdes, des chars et toutes les armes possibles pour détruire et annihiler la population du Haut-Karabakh. Heureusement et sans surprise, il a perdu. Le Haut-Karabakh a gagné cette guerre. Pour exercer son droit à l'existence, il a dû se battre. Il s'est battu et a gagné. En outre, le 10 décembre 1991, il a déclaré, par référendum, son indépendance à l'égard de l'Azerbaïdjan, de la même manière que l'Azerbaïdjan a déclaré son indépendance par rapport à l'ancienne Union soviétique.

Le représentant de l'Azerbaïdjan a mentionné les accusations de racisme proférées contre les autorités arméniennes, mais je tiens à rappeler les propos racistes des dirigeants azerbaïdjanais, dont le Président, qui a toujours dit que tout Arménien où qu'il se trouve dans le monde était un ennemi de l'Azerbaïdjan. Les Azerbaïdjanais renversent la situation en se posant en victimes et en rejetant toute la faute sur l'Arménie, les Arméniens ou quoi que ce soit d'arménien dans le monde.

Il faut s'intéresser aux actuels préparatifs militaires de l'Azerbaïdjan. Les bombardements constants au niveau de la frontière avec l'Arménie ainsi que les tirs de mortier et de sniper qui ne cessent pas sur la ligne de front au Haut-Karabakh montrent le vrai visage de l'Azerbaïdjan. Le Haut-Karabakh n'a jamais été et ne sera jamais une partie de l'Azerbaïdjan. C'est une république indépendante dotée d'un véritable gouvernement et de bien plus d'institutions démocratiques que l'Azerbaïdjan. L'Azerbaïdjan devrait relire la Charte des Nations Unies et se souvenir que l'agresseur, à la base, c'est lui. Tout a commencé avec son agression du peuple du Haut-Karabakh.

S'agissant du mythe relatif au génocide, ce dernier a non seulement commencé avec les massacres de tout Arménien vivant à Soumgaït, Bakou et Kirovabad il y a 20 à 30 ans de cela, mais il s'est aussi poursuivi durant les premières années du régime soviétique en Azerbaïdjan, quand les Arméniens étaient tués à Bakou et attaqués à Chouchi. C'est une vraie menace qui pèse sur les habitants du Haut-Karabakh, et c'est la raison pour laquelle aucun Arménien, ni d'ailleurs aucun membre d'une autre minorité ethnique, ne souhaite vivre sous occupation azerbaïdjanaise.

Tout ce qu'a dit le représentant azerbaïdjanais est faux. Je voudrais m'arrêter au moins sur un point particulier. L'affirmation selon laquelle des dizaines de milliers d'Arméniens vivent en Azerbaïdjan est infondée. La Commission européenne contre le racisme et l'intolérance, établie par le Conseil de l'Europe, a indiqué à de nombreuses occasions, en se fondant sur ses visites et ses études auprès de la population azerbaïdjanaise, que 20 à 30 Arméniens au maximum vivaient aujourd'hui en Azerbaïdjan, dans le cadre de mariages mixtes. Les mots des représentants azerbaïdjanais, que ce soit dans cette salle ou à Bakou, ne rendent jamais compte de la réalité sur le terrain. Tout ce qui est dit repose sur des mensonges ou des vœux pieux.

Il est de la plus haute importance de ne pas débattre ici de ces questions ni d'invoquer diverses histoires qui,

je l'ai souligné, ont été fabriquées de toutes pièces, mais plutôt de s'en tenir au processus de paix. Il sera capital que le camp azerbaïdjanais s'engage sincèrement dans le processus de paix, sachant que le seul qui vaille en vertu d'un mandat et qui soit aussi soutenu par l'ONU et le Secrétaire général est celui qui est coprésidé par l'Organisation pour la paix et la sécurité en Europe et le Groupe de Minsk. Des négociations ont cours dans ce cadre depuis de nombreuses années, et elles ont abouti à bien des résultats mais, pour obtenir des résultats décisifs, nous avons besoin de la participation sincère de l'Azerbaïdjan, qui doit renoncer à toute éventualité de solution militaire et s'investir sincèrement dans des négociations pacifiques.

**M. Aliyev (Azerbaïdjan) (parle en anglais) :** Les observations malheureuses qui viennent d'être faites par le représentant arménien et sont pleines des déformations et falsifications habituelles illustrent bien les tentatives systématiques de cet État Membre de nier les faits qui signent sa politique d'agression, d'hostilité, de haine et de falsification. C'est précisément les assauts armés de l'Arménie contre des zones situées en Azerbaïdjan qui ont débouché sur quatre résolutions consécutives du Conseil de sécurité et sur des déclarations présidentielles traitant de la question. La demande de cessation des hostilités s'adressait avant tout aux forces d'invasion arméniennes. C'est l'Arménie qui a intentionnellement ignoré les demandes adressées par le Conseil de sécurité pour que cessent immédiatement toutes les activités militaires et toutes les hostilités afin d'instaurer un cessez-le-feu stable.

Les événements qui ont eu lieu avant et juste après l'adoption de chaque résolution montrent bien que les allégations de l'Arménie sont infondées, et ils ne laissent aucun doute quant à savoir quel camp est responsable de la poursuite des hostilités armées et à qui les demandes du Conseil de sécurité s'adressent exclusivement. Il est clair que les revendications arméniennes vont à l'encontre des normes du droit international et sont sans fondement. On sait bien que la région du Haut-Karabakh et les sept districts azerbaïdjanais qui l'entourent sont sous occupation militaire arménienne. L'Arménie s'appuie en effet sur ses moyens militaires pour occuper le territoire de l'Azerbaïdjan et y établir un régime qui lui est inféodé. C'est pour cette raison que personne ne reconnaît ce régime. Il est sous la direction et le contrôle de l'Arménie et n'est au fond rien d'autre que le produit de l'agression, de la discrimination raciale et du nettoyage ethnique. Il s'ensuit que l'illégalité de ce régime et de ces structures a été confirmée à maintes reprises au niveau international.

La politique d'agression et les revendications territoriales de l'Arménie sont non seulement une menace pour la paix et la sécurité, mais aussi l'une des causes majeures de la profonde crise politique et de la situation économique épouvantable que ce pays connaît. La communauté internationale serait sans doute intéressée d'entendre les vues de la délégation arménienne sur les vrais problèmes que le pays rencontre dans le domaine socioéconomique, notamment un affaïssement notable des principaux secteurs de l'économie ces dernières années et un taux élevé de migration de ses citoyens vers d'autres pays.

Pourtant, ni le Premier Ministre ni le représentant de l'Arménie n'ont mentionné dans leur déclaration quelque effort que le Gouvernement déploierait pour remédier à ces difficultés et mettre en œuvre les objectifs de développement durable. Ils préfèrent garder le silence à ce sujet pour la simple raison qu'ils n'ont rien à dire. Nous l'avons déjà déclaré, mais je tiens à la souligner une fois encore : plus tôt le Gouvernement arménien réalisera que son dangereux programme politique n'a aucune chance de réussir, plus tôt le conflit sera réglé et tous les pays et les peuples pourront jouir de la paix, de la stabilité et des fruits de la coopération.

**M. Kazhoyan** (Arménie) (*parle en anglais*) : Franchement, je n'aurais qu'à produire n'importe quel journal d'il y a 30 ans, où le massacre de la population arménienne en Azerbaïdjan est décrit en détail, et où il est indiqué qui a attaqué qui en premier, comment les choses ont débuté et quelle est l'origine du conflit. Comme je l'ai dit, il est de la plus haute importance que les gens lisent les journaux d'il y a 30 ans, et pas les journaux d'aujourd'hui, car les journaux azerbaïdjanais d'aujourd'hui mentent sans ambages sur tout ce qui s'est passé il y a 30 ans. Malheureusement, personne, qu'il s'agisse d'un activiste ou défenseur des droits de l'homme ou d'un journaliste indépendant, ne peut parler librement et dire la vérité en Azerbaïdjan car, ces temps-ci, quiconque dit la vérité en Azerbaïdjan est derrière des barreaux.

Le Conseil de sécurité a demandé à l'Arménie d'user de son influence pour mettre un terme aux hostilités, ce qu'elle a fait, et les hostilités ont pris fin le 4 mai 1994, quand le Gouvernement azerbaïdjanais lui-même a souhaité signer un accord de cessez-le-feu de fait avec la République du Haut-Karabakh. L'Arménie s'est portée cosignataire de ce document, et les autres principales parties ont été, comme je l'ai dit, les autorités de l'Azerbaïdjan et de la République du Haut-Karabakh.

Il est douloureux de voir ce qui se passe actuellement en Azerbaïdjan. Du fait que les autorités du Haut-Karabakh sont très ouvertes et sincères quant à leurs valeurs démocratiques, toute personne de quelque pays du monde qui se rend en République du Haut-Karabakh – que ce soit à des fins touristiques ou dans le cadre d'un déplacement professionnel – est inscrite sur une liste noire par les autorités azerbaïdjanaises, qui restreignent ainsi sa liberté de mouvement. J'ajouterai que les autorités du Haut-Karabakh respectent pleinement et unilatéralement les règles de l'ONU. Elles ont unilatéralement ratifié toutes les conventions des Nations Unies, y compris le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, la Convention relative aux droits de l'enfant, le Pacte relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, et nombre d'autres instruments majeurs. En outre, le Haut-Karabakh présentera bientôt son examen national volontaire au forum politique de haut niveau du Conseil économique et social sur ses progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable.

La menace qui pèse sur la sécurité de la région n'a qu'une seule origine : l'Azerbaïdjan. Du reste, cette menace se trouve exacerbée par le fait qu'au moins 1 000 citoyens azerbaïdjanais combattent dans les rangs de la soi-disant Brigade azerbaïdjanaise de l'État islamique d'Iraq et du Levant, qui se manifeste occasionnellement à la frontière avec l'Arménie, qui a déclaré qu'elle quitterait Raqqa pour se battre contre le Haut-Karabakh durant la guerre d'avril 2016, lancée par l'Azerbaïdjan contre la population pacifique du Haut-Karabakh, et qui, heureusement, sans surprise et très logiquement, a une nouvelle fois perdu.

En conclusion, et c'est le plus important, comme je l'ai dit, les négociations de paix se déroulent sous la coprésidence de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et du Groupe de Minsk. Les grands principes qui ont été mis en avant sont les suivants : le non-recours à la menace ou à l'emploi de la force, l'intégrité territoriale, et l'égalité de droits et l'autodétermination du peuple. Malheureusement, l'Azerbaïdjan oublie toujours l'autodétermination et met invariablement l'intégrité territoriale au premier plan. Je rappelle que toute solution future au conflit qui fait rage dans le Haut-Karabakh doit être trouvée dans le cadre de négociations fondées sur ces trois principes essentiels.

*La séance est levée à 22 h 35.*